

Conservatoire Botanique National de Corse

Office de l'Environnement de la Corse - Avenue Jean Nicoli
20 250 CORTE

2014-2019



Aquilegia bernardii Gren. & Godr.

Dossier 2014-2019 Demande de renouvellement d'agrément au titre de Conservatoire Botanique National

Présenté par le Conservatoire Botanique National de Corse

Office de l'Environnement de la Corse

sur le territoire de la Corse et de ses îlots
(Départements de la Haute-Corse et de la Corse-du-Sud)



SOMMAIRE

1. DEMANDE DE RENOUELEMENT D'AGREMENT	1
1.1. Etablissement demandeur	3
1.2. Agrément antérieur au titre de CBN	4
1.3. Territoire d'agrément sollicité	4
1.4. Présentation de l'établissement gestionnaire	6
A - Forme juridique, membres, date de création, références légales de l'établissement gestionnaire	6
B - Objectifs statutaires, légaux ou réglementaires	6
C - Administration et instances dirigeantes	6
D - Organisation et personnels	9
E - Fonctionnement et financement	11
F - Informations complémentaires sur l'organisme gestionnaire	11
G - Place du CBNC, au sein de l'organisme gestionnaire	12
H - Historique du service	15
1.5. Moyens techniques, matériels et humains	16
A - Siège : localisation et installations	16
B - Equipements spécifiques du Conservatoire	17
C – Personnel	19
1.6. Relations et partenariats institutionnels locaux	22
1.7. Conseil scientifique	25
A - Rôle et fonctionnement	25
B - Composition actuelle du Conseil Scientifique	25
1.8. Bilan	27
2. BILAN DES ACTIONS 2008-2013	28
2.1. Connaissance de la flore	30
A – Herbar	30
B - Agrégation des données et réseau de correspondants	31
C - Stratégie d'inventaire et connaissance de la flore sauvage	32
D - Gestion des données flore	35
E - Synthèse de la connaissance sur la flore – listes rouges	38
F - Connaissances des espèces exotiques envahissantes (EEE)	40
2.2. Connaissance et cartographie des habitats	41
A - Acquisition de la connaissance sur les habitats (inventaire)	41
B - Cartographies de la végétation	42
C - Base de données « habitats naturels »	43
2.3. Mission de conservation	44
A - Stratégie de conservation	44
B - Conservation des espèces végétales menacées	44
C - Conservation des habitats naturels	52
D - Programmes intégrés de connaissance et de conservation des espèces végétales et/ou des habitats	52
2.4. Concours technico-scientifiques et expertises	58
A - Appui aux services de l'Etat et de ses établissements Publics	58

B - Appui aux collectivités	61
C - Appui à d'autres organismes	63
2.5. Ressources et communication	66
A - Mise à disposition des données – porter à connaissance	66
B - SINP régional	67
C - Mutualisation des données au niveau national	67
D - Ressources documentaires et iconographiques	68
E - Valorisation scientifique	70
F - Echange et transmission des connaissances	73
G – Formation	73
H - Information, communication et éducation du public	76

3. PERSPECTIVES STRATEGIQUES **81**

3.1. Autoévaluation de la stratégie 2008-2013 **83**

A - Connaissance de la flore	83
B - Connaissance et cartographie des habitats	85
C - Mission de conservation	86
D - Concours technico-scientifiques et expertises	89
E - Gestion des données	90
F - Valorisation scientifique	91
G - Echange et transmission des connaissances, formation, Information, communication et éducation du public	91

3.2. Perspectives stratégiques 2014-2019 **93**

A - Perspectives stratégiques « connaissance »	93
B - Perspectives stratégiques « conservation »	99
C - Perspectives stratégiques « gestion et mise à disposition des données »	107
D - Perspectives stratégiques « expertise »	108
E - perspectives stratégiques « échange et transmission des connaissances, formation, Information, communication et éducation du public »	109

3.3. Implications organisationnelles **110**

A - Dimensionnement et organisation de l'équipe	110
B - Locaux et équipements	110

1.

Demande de renouvellement d'agrément



1.1. Etablissement demandeur

Le Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC), service de l'Office de l'Environnement de la Corse (OEC), agréé au titre des Conservatoires Botaniques Nationaux pour la période 2008-2013, souhaite renouveler son agrément.

L'OEC, établissement gestionnaire, porte à ce titre la demande de renouvellement d'agrément.

La présente demande est déposée par Monsieur Pierre VELLUTINI, Directeur par intérim de l'OEC, dûment habilité en sa qualité d'ordonnateur de l'établissement et Madame Laetitia HUGOT, Directrice du Conservatoire Botanique national de Corse.

• Informations sur l'établissement gestionnaire

	<p>Nom : Office de l'Environnement de la Corse</p> <p>Adresse : Avenue Jean Nicoli - 20250 Corte</p> <p>Coordonnées téléphoniques : 04.95.45.04.00</p> <p>Fax : 04.95.45.04.01</p> <p>Mail de l'établissement gestionnaire assurant le dépôt de la demande d'agrément : directeur@oec.fr</p>
---	---

• Service en charge du dossier de renouvellement d'agrément

	<p>Appellation : Conservatoire Botanique National de Corse</p> <p>Adresse : Avenue Jean Nicoli - 20250 Corte</p> <p>Coordonnées téléphoniques : 04.95.34.55.60</p> <p>Fax : 04.95.45.04.01 / Mail: cbnc@oec.fr</p>
---	--

• Personne habilitée à assurer le suivi de la demande de renouvellement d'agrément

<p>Nom : Laetitia HUGOT</p> <p>Titre : Directrice du Conservatoire Botanique National de Corse</p> <p>Adresse : Avenue Jean Nicoli - 20250 Corte</p> <p>Coordonnées téléphoniques : 04.95.34.55.61</p> <p>Fax : 04.95.45.04.01 / Mail: hugot@oec.fr</p>

1.2. Agrément antérieur au titre de CBN

Le Conservatoire Botanique National de Corse a été agréé pour la première fois au titre de « Conservatoire Botanique National » en 2008, par l'arrêté ministériel du 22 août 2008, publié au journal officiel de la République le 12 septembre 2008.

1.3. Territoire d'agrément sollicité

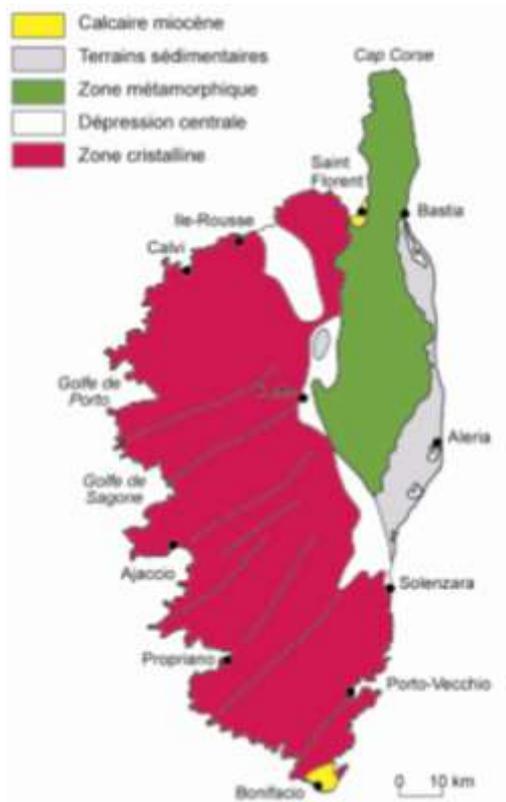
Pour des raisons de cohérence et de continuité d'action, le territoire d'agrément (TAG) sollicité au titre du renouvellement d'agrément 2013 est identique au précédent. Il comprend le département de la Haute-Corse et celui de la Corse-du-Sud, soit l'ensemble de la région Corse.

Région		Département	
Intitulé	Surface km ²	Intitulé	Surface km ²
Corse	8 680	Haute-Corse	4 666
		Corse-du-Sud	4 014
Total TAG CBNC			8 680



La Corse, avec ses 8 680 km², est la quatrième plus grande île de la mer méditerranéenne après la Sicile, la Sardaigne et Chypre. Elle compte 1000 km de côtes et 39 îlots.

Séparée du continent depuis près de 5 millions d'années, sa flore a évolué pendant longtemps à l'écart du continent et **présente un taux d'endémisme élevé.**



De part sa géologie variée (voir carte ci-contre), son climat et sa variation altitudinale importante (de 0 à plus de 2 700 m d'altitude), la Corse possède une flore riche de 2 781 taxons, dont 316 endémiques, parmi lesquels 146 sont strictement corses.

Cet endémisme va de pair avec un important niveau de rareté pour beaucoup d'espèces : 489 taxons dits « très rares » (dont 67 endémiques) sont présents dans moins de 5 localités du territoire. En ajoutant les espèces « rares » (6 à 10 stations sur l'île), on obtient près de 789 taxons, soit plus de 33% de la flore indigène menacée ou, pour le moins, en situation fragile.

Le territoire d'agrément concerne les deux systèmes d'étagement de la végétation qui se juxtaposent en Corse : le méditerranéen et l'eurosibérien. La Corse est la seule île de méditerranée occidentale dotée d'un étage alpin.

Carte des étages de végétation de la Corse
(D'après PARADIS, in *Encyclopaedia Corsicae*, 2004)

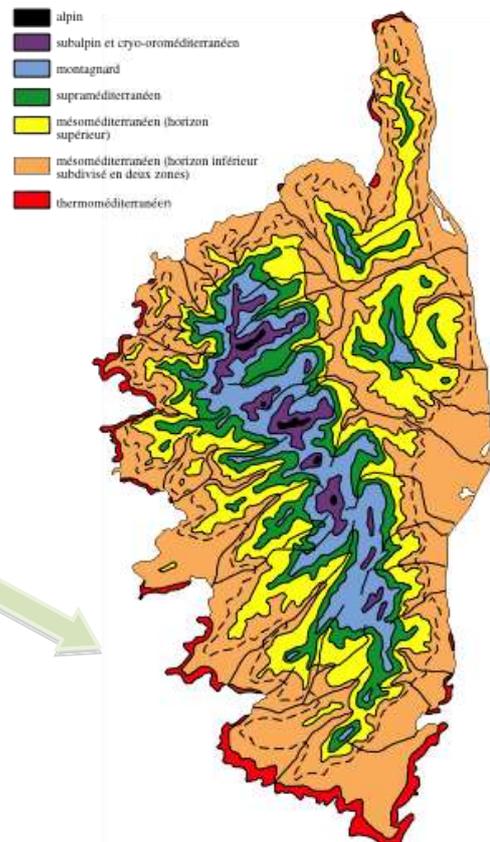
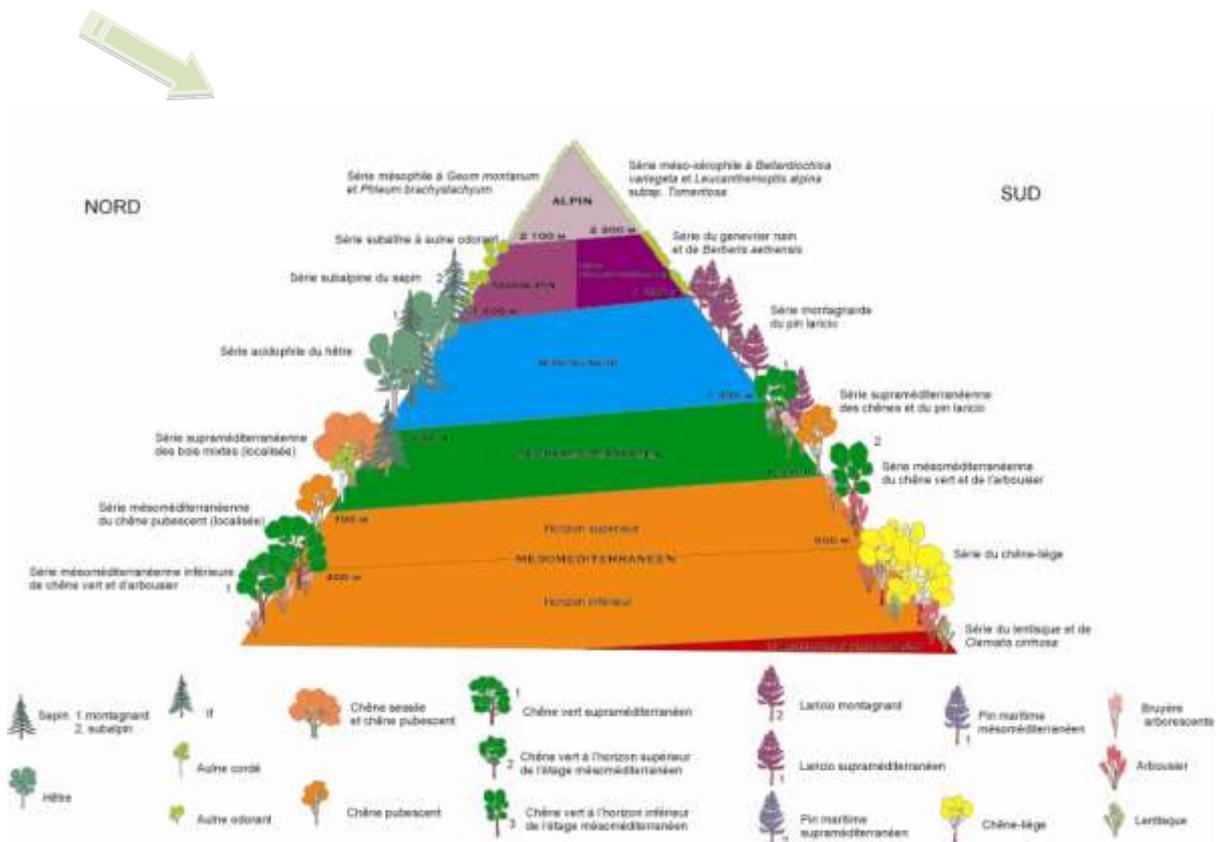


Schéma des étages de végétation de la Corse
(d'après JEANMONOD et GAMISANS, 2007, illustrations CBNC)



1.4. Présentation de l'établissement gestionnaire

A - Forme juridique, membres, date de création, références légales de l'établissement gestionnaire

L'Office de l'Environnement de la Corse (OEC) **créé par la loi du 13 mai 1991**, portant statut particulier de la Collectivité Territoriale de Corse (CTC), est un **Etablissement Public Industriel et Commercial** de fait placé sous l'égide de la CTC. Celle-ci fixe les grandes orientations de son action et son **Président est obligatoirement un conseiller exécutif désigné par le Président du Conseil Exécutif**.

B - Objectifs statutaires, légaux ou réglementaires

En créant l'OEC à travers l'article 57 de la Loi du 13 mai 1991, le législateur a souhaité doter la Corse d'un Etablissement public spécifique en charge d'impulser et de coordonner la politique régionale dans le domaine de l'environnement. S'il a complété le dispositif original qui prévaut en Corse en prolongeant l'action de la CTC à travers ses Agences et Offices, il a également voulu conférer une dimension transversale et essentielle à l'environnement conçu comme le support indispensable de toute forme de développement durable.

Cette affirmation première ne s'est pas traduite par une déclinaison précise des secteurs d'intervention dévolus à l'échelon régional, ce que traduisent bien les statuts de l'OEC adoptés par l'Assemblée de Corse le 25 novembre 1992. Néanmoins, la Loi du 22 janvier 2002 a précisé certaines des compétences relevant désormais de la CTC et assumées en tant que telles par l'OEC dans des secteurs nouveaux et variés comme la Qualité de l'air, les Réserves Naturelles, les Réserves de chasse et de pêche, ou encore les Plans Départementaux d'Elimination des Déchets Ménagers et Assimilés ou Industriels.

Outre ces nouvelles missions, l'OEC a en charge la gestion des Réserves Naturelles de Corse et de la partie française du Parc International Marin des Bouches de Bonifacio, la prévention des risques naturels et technologiques majeurs, la prévention et la lutte contre les incendies, la limnologie, la biodiversité, la préservation et la promotion de la faune et de la flore (au travers notamment de la création d'un Conservatoire des Insectes et d'un Conservatoire Botanique), la réappropriation des techniques traditionnelles pour la restauration et la réhabilitation du patrimoine bâti, l'Observatoire de l'Environnement, le Groupement Géomatique CIGEO permettant le développement géographique au bénéfice des collectivités et des tiers, les actions menées avec les pêcheurs pour la préservation de la ressource halieutique, la préservation de la ressource hydrique, les réseaux de surveillance de la qualité de l'eau, la mise en œuvre de la Directive Cadre sur l'eau, la démoustication dans le respect de la biodiversité,...

Autorité environnementale désignée par la CTC, l'OEC contribue également à l'évaluation et à l'analyse des politiques publiques et des projets qu'elles sous-tendent et donc de leur impact sur l'environnement.

C - Administration et instances dirigeantes

Les statuts de l'OEC ont été adoptés le **22 octobre 1992 par délibération n°92.124 de l'Assemblée de Corse**. Ils précisent la composition et le mode de fonctionnement des instances délibérantes de l'Office qui sont le **Conseil d'Administration et le Bureau**.

Un conseil consultatif composé de personnalités scientifiques et de représentants d'associations ou d'organismes ayant des compétences en matière d'environnement, assiste le conseil d'administration qui en fixe la composition et les compétences. **L'ordonnateur de l'établissement est conformément à la Loi, le Directeur de l'Office de l'Environnement de la Corse.**

• **Conseil d'Administration de l'OEC**

Présidé par le Président de l'Office, le Conseil d'Administration est constitué par un arrêté du Président du Conseil Exécutif. A l'issue du scrutin du 28 mars 2004, l'Assemblée de Corse, par délibération n°04/116 du 23 avril 2004 porte désignation des représentants de l'Assemblée de Corse au Conseil d'Administration de l'Office de l'Environnement de la Corse et l'arrêté n°04/28 du 4 mai 2004 en fixe la composition.

• **Composition**

Conseiller Exécutif, Président de l'Office de l'Environnement de la Corse :	Monsieur Pierre GHIONGA
Conseiller Exécutif, En charge des déchets et de l'énergie :	Mme Maria GUIDICELLI
Représentants de l'Assemblée de Corse :	M. Dominique BUCCHINI, Président Mme Diane BEDU-PASQUALAGGI M. Paul Félix BENEDETTI M. Balthazar FEDERICI Mme Fabienne GIOVANNINI Mme Stéphanie GRIMALDI Mme Mattea LACAVE Mme Benoite MARTELLI M. Jean-Charles ORSUCCI Mme Josette RISTERUCCI Mme Nathalie RUGGERI Mme Agnès SIMONPIETRI M. François TATTI Mme. Marie-Hélène VALENTINI
Représentants du Département de la Haute Corse :	M. François ORLANDI M. François TIBERI
Représentants du Département de la Corse du Sud :	M. Sébastien-Marc ROCCA-SERRA
Représentants de l'Association des Maires de la Corse du Sud :	M. François DOMINICI M. Pierre-Paul LUCIANI
Représentants de l'Association des Maires de la Haute Corse :	M. Thierry CAMBON (2 ^{ème} Vice- président de l'OEC) M. Augustin Dominique VIOLA
Représentant de l'association agréée en matière d'environnement « A Rinascita Corte » :	M. Antoine FERACCI (1 ^{er} vice Président de l'OEC)
Représentant de l'association agréée en matière d'environnement « Amis du parc » :	Mme Rosy JUDAIS BOLELLI
Représentant de l'association agréée en matière d'environnement « Fédération des Chasseurs de la Haute Corse » :	M. Roger MAUPERTUIS
Représentant le Conseil Consultatif de l'Office de l'Environnement de la Corse :	M. Antoine ORSINI

• Participent également au Conseil d'Administration

- M. le Préfet de Région ou son représentant,
- M. le Président du Parc Naturel Régional de Corse,
- M. le Directeur de l'Office de l'Environnement de la Corse,
- M. l'agent comptable de l'Office de l'Environnement de la Corse,
- MM. les représentants du Comité d'Entreprise de l'Office de l'Environnement de la Corse (2 agents).

• Participent en tant qu'invités au Conseil d'Administration

- M. le Président de l'Université de Corse,
- M. le Délégué Régional de l'ADEME.

• Fonctionnement

Le Conseil d'Administration délibère sur les affaires de l'Office, telles que précisées dans l'article 11 des statuts. Cette instance doit nécessairement se réunir au moins quatre fois dans l'année pour notamment :

- prendre acte de la tenue d'un débat d'orientations budgétaires pour l'année en cours,
- adopter le Budget Primitif de l'établissement,
- prendre acte du compte rendu annuel des services,
- adopter le compte de gestion et le compte administratif,
- approuver les décisions modificatives.

• Bureau de l'OEC

• Composition

La délibération n°04/427 de l'Assemblée de Corse a modifié la composition, les attributions et le mode de fonctionnement du Bureau de manière à permettre à cette dernière de renforcer son pouvoir de tutelle. Le Bureau désigné par le Conseil d'Administration en son sein voit le nombre de ses conseillers territoriaux augmenter. Il est désormais composé de 11 membres dont le Président du Conseil d'Administration et de 10 membres comprenant :

- **6 administrateurs** désignés en leur sein par **les conseillers à l'Assemblée de Corse** siégeant au Conseil,
- **4 autres membres** désignés en leur sein par les **autres administrateurs** siégeant au Conseil.

Le Conseil d'Administration a donc lors de sa séance du 1er juin 2010, procédé à la désignation du Bureau de l'Office de l'Environnement de la Corse.

Conseillers territoriaux :	Monsieur Pierre GHIONGA (président) Mme Stéphanie GRIMALDI M. Paul Félix BENEDETTI M. Balthazar FEDERICI M. Jean-Charles ORSUCCI Mme Agnès SIMONPIETRI M. François TATTI
Autres représentants :	M. François DOMINICI M. Antoine FERACCI M. Thierry CAMBON M. François ORLANDI

• Fonctionnement

Le Bureau délibère sur toute proposition d'individualisation.

Il est depuis le 1^{er} janvier 2003 « seul compétent pour procéder à la répartition des aides et subventions en application d'un règlement des aides adopté par l'Assemblée de Corse » article 13 des statuts. Ce même article dispose qu'il « peut, en outre, exercer les attributions légales qui lui sont déléguées par le Conseil d'Administration ». Celui-ci s'est ainsi prononcé le 1er juin 2010 sur les attributions qu'il souhaite déléguer au Bureau, qui peut également délibérer sur :

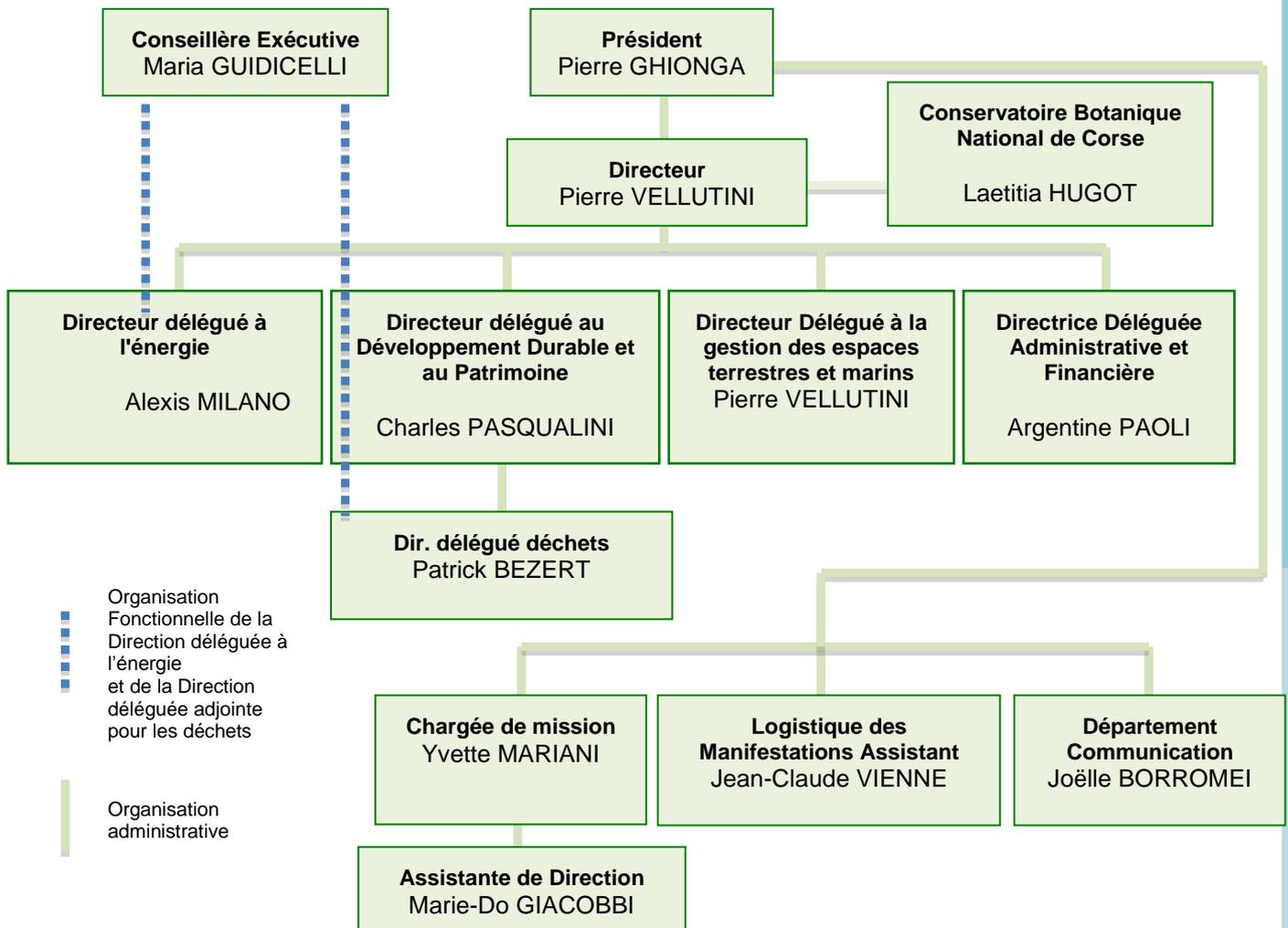
1. les conditions générales de passation des contrats et marchés éventuellement passés par l'Office,
2. les projets de conventions que le Président de l'Office de l'Environnement de la Corse estime ne pas devoir soumettre à l'appréciation immédiate du Conseil d'Administration,
3. les acquisitions et aliénations d'immeubles,
4. la mise en œuvre des actions judiciaires que le Président de l'Office de l'Environnement de la Corse estime ne pas devoir être soumises immédiatement à l'appréciation du Conseil d'Administration.

Le Bureau se réunit autant de fois que nécessaire.

D - Organisation et personnels

L'Office de l'Environnement de la Corse comprend à ce jour 215 personnes employées pour la quasi totalité en CDI (188 CDI et 27 CDD). Le directeur est secondé par des directions déléguées. Le personnel technique ou administratif est réparti au sein des différents départements.

• Organigramme de l'OEC



E - Fonctionnement et financement

• **Fonctionnement de l'OEC**

Le budget annuel de l'OEC est approuvé chaque année par le Conseil d'administration avant le 31 mars.

Toute action est présentée par le Président de l'Office de l'Environnement au Bureau sur la base de rapports d'individualisation établis par les services. Après validation par cette instance, les documents sont soumis au contrôle de légalité par la préfecture.

• **Financement de l'OEC**

L'essentiel du budget de l'OEC provient de la Collectivité Territoriale de Corse. Auquel s'ajoutent des entrées liées aux programmes européens auxquels participe l'établissement. **Le budget général de l'OEC, pour l'année 2012 avoisine 44 millions d'Euros.**

F - Informations complémentaires sur l'organisme gestionnaire

Pour l'exercice de sa mission, **l'Office de l'Environnement de la Corse peut accorder, dans un but d'intérêt général, des aides financières en section de fonctionnement comme en section d'investissement à des collectivités locales** (communes, départements), **à leurs groupements, éventuellement, à toute personne morale de droit public ou privé, ainsi qu'aux acteurs des secteurs de la Pêche professionnelle et de l'Aquaculture**, dans les conditions définies aux Annexes du règlement d'attribution des aides.

Le maître d'ouvrage formule la demande de subvention avant le début de toute opération. Elle doit être susceptible de recevoir un début d'exécution dans l'année budgétaire. La demande doit être adressée directement et sans intermédiaire, par voie recommandée avec accusé de réception, à Monsieur le Président de l'Office de l'Environnement de la Corse. Les demandes sont instruites par les services.

Le taux maximal des subventions accordées par l'OEC pour les collectivités locales et groupements de communes est fixé à 50 % du montant des travaux à réaliser, sauf exception prévue par une délibération budgétaire pour certains secteurs d'intervention. Ce taux pourra exceptionnellement être porté à 70 % pour les communes de moins de 200 habitants. Le taux de subvention s'applique au coût effectif de l'investissement, y compris les études, tel qu'il est constaté après réalisation.

L'aide de l'OEC peut être cumulée avec celle accordée par une ou plusieurs Collectivités Locales, l'Etat ou l'Union Européenne.

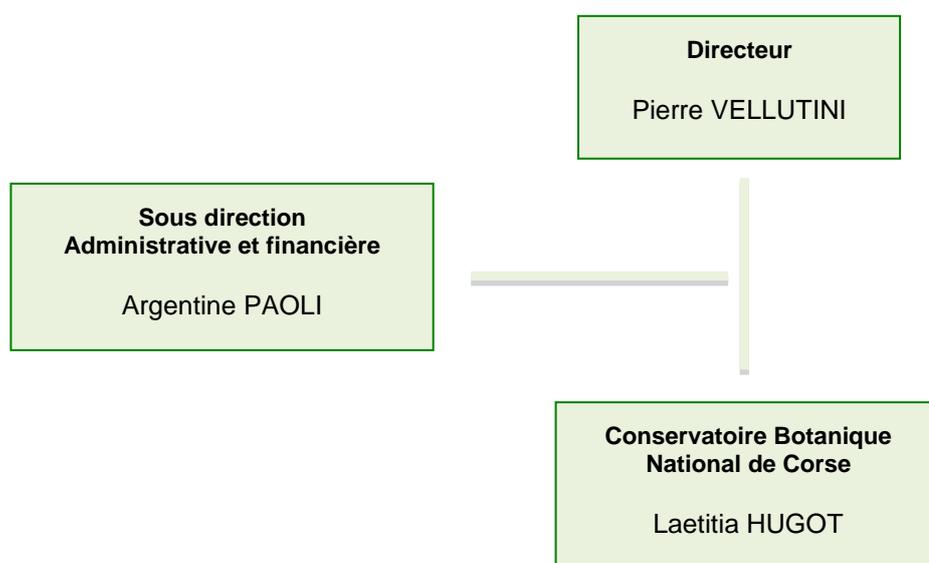
Le dossier doit être complet c'est à dire qu'il doit comporter toutes les pièces justificatives nécessaires. La demande est retenue soit par inscription au budget de l'OEC, soit par individualisation à l'intérieur d'un fonds par le Bureau. Un tableau récapitulatif de l'ensemble des demandes reçues dans les délais est présenté par le Président au Bureau.

• **Liens structurels et fonctionnels**

Le **Conservatoire Botanique National de Corse** dépend depuis Octobre 2013 directement de la direction, et retrouve ainsi le positionnement qu'il avait lors du dernier dépôt d'agrément en 2008.

La directrice du CBNC assiste, comme les autres responsables de services de l'OEC, au Conseil d'Administration et au Bureau de l'OEC.

Le département est également comme les autres départements administré par la sous direction administrative et financière, dirigée par Madame Argentine PAOLI en garantissant son autonomie scientifique et budgétaire.



Le Conservatoire Botanique travaille en partenariat avec les autres services de l'établissement et notamment avec le service administratif et financier ou le service de la communication, ce qui le dégage de nombreuses tâches administratives et accroît son efficacité technique. Il tisse également des relations privilégiées avec les autres services techniques.

Ainsi le Conservatoire travaille-t-il en étroite collaboration avec le service des réserves naturelles, avec les personnes en charge de la rédaction des DOCOB, ou de la création des sentiers du patrimoine et du service pastoralisme. Le Conservatoire Botanique est également impliqué sur des programmes transversaux avec le Conservatoire des Insectes, le service de valorisation des données et l'éducation à l'environnement, le service pastoralisme et prévention des incendies.

Enfin, le Conservatoire Botanique National de Corse a été sollicité dans le cadre de la rédaction du Plan de Développement Rural de la Corse, par le service du développement durable pour la rédaction de certaines mesures relatives aux espèces et habitats de la Directive Européenne Habitats-Faune-Flore et de mesures liées au contrôle des plantes envahissantes.

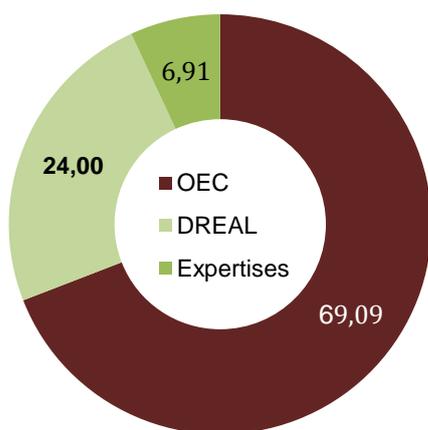
• Budget

Le CBNC possède un budget identifié au sein de l'OEC, doté du code 33. Le budget prévisionnel pour l'année est établi par le service en fin d'année n-1. Ces prévisions par services sont synthétisées pour constituer le budget prévisionnel de l'OEC, budget qui servira de base aux négociations avec la Collectivité Territoriale de Corse. Lorsque le Budget de la CTC est voté, celui de l'OEC est soumis au vote de son Conseil d'Administration. Chaque engagement financier est ensuite individualisé et proposé au vote du bureau par le Président de l'OEC.

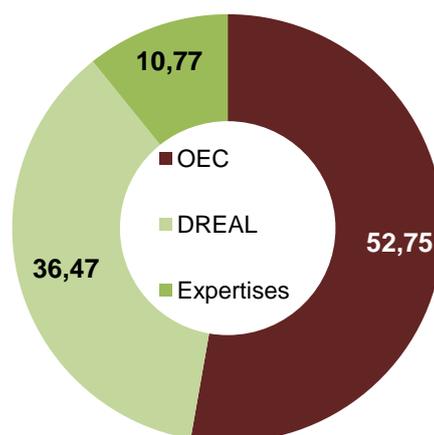
• Financement (investissement et fonctionnement)

Le tableau ci-après et les diagrammes donnent la part respective des ressources de fonctionnement et d'investissement et leur évolution de 2008 à 2012 ainsi que les éléments prévisionnels tels que prévus lors du dépôt d'agrément en 2006.

■ Nature des recettes (en pourcentage) du budget du Conservatoire Botanique National de Corse en section de fonctionnement (Base années 2006 et 2012).



Année 2006



Année 2012

■ Perspectives budgétaires prévues lors du dépôt de dossier d'agrément :

	2008	2009	2010	2011	2012
Fonctionnement					
OEC Salaires Programme 33 Frais de structure	350 000	350 000	350 000	350 000	350 000
ETAT/DIREN Corse Dotation Ministère + engagement de la DREAL Corse	70 000	70 000	70 000	70 000	70 000
Investissement					
OEC / CTC	100 000	120 000	110 000	120 000	90 000

■ Évolution budgétaire du CBNC de 2008 à 2012 :

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Fonctionnement						
OEC Salaires Programme 33 Frais de structure	302 000 250 000 52 000	217 000 150 000 37 000 30 000	297 000 250 000 37 000 10 000	321 000 250 000 71 000	693 012,86 250 000 443 012,86	516 995 250 000 266 995
Ministère écologie/ DREAL Corse Dotation Ministère+ programmes spécifiques DREAL	134 000 100 000 34 000	129 000 100 000 29 000	205 000 100 000 105 000	226 000 100 000 126 000	242 000 100 000 142 600	162 000 100 000 62 000
Expertises autres	26 350		12 800		26 240	
Expertises FCBN		4 985	8 800	114 013	45 229	149 326,50
Formation	2812	8 800		3 693,25		
Dons				5 000		Dons en matériel fondation PETZL
Total			543 600	669 706,25	1 006 481,86	828 321,50
Investissement						
OEC / CTC	100 000	70 000	60 000	60 000	140 000	60 000

Le décalage budgétaire entre le budget prévisionnel et le budget réalisé résulte de plusieurs facteurs :

- Concernant les recettes provenant du Ministère, nous signalerons l'augmentation de la dotation au titre de CBN qui est passée à 100 000 euros annuels, au lieu de 61 000 en 2007. La Loi Grenelle a généré la rédaction de 3 plans nationaux d'espèces endémiques, financés pour chacun à hauteur de 25 000 euros. Enfin, la participation du CBNC aux démarches d'Agenda 21 et l'implication du service dans les atlas communaux de la biodiversité nous ont permis de faire financer en 2012 un poste technicien en CDD.
- L'obtention de l'agrément a permis au CBNC de générer des recettes en section de fonctionnement au travers de la réalisation d'expertises et de formations. Il peut s'agir d'expertises pour le compte de la FCBN, comme d'expertises pour le compte d'autres partenaires. Dans le premier cas, le Conservatoire a répondu aux différents programmes nationaux mais a également été porteur pour le compte de la FCBN de programmes d'envergure nationale. A titre d'exemples, on peut mentionner la rédaction du premier plan de lutte contre l'herbe de la pampa ou encore la réalisation du programme de cartographie d'habitats. L'augmentation des recettes en expertises et l'absence de régie de recettes au sein de l'OEC, génèrent maintes lourdeurs et difficultés de gestion du service.

La grande majorité des recettes a été ventilée sur les postes de chargés de mission afin de pouvoir répondre aux expertises spécifiques demandées par le Ministère ou la FCBN mais également afin de permettre au Conservatoire d'assurer les missions inhérentes au cahier des charges de l'agrément.

Pour les prochains exercices, il est essentiel de faciliter l'encaissement des recettes et de trouver pour cela des réponses administratives adaptées permettant d'encaisser simplement et avec souplesse des recettes issues d'activités de formation, d'expertises ou des droits d'auteurs.

H - Historique du service

Pour protéger sa flore remarquable, **la région Corse a été la première région française à établir une liste régionale d'espèces protégées en 1986**. Le Parc Naturel Régional de la Corse, le réseau Natura 2000, et le réseau des réserves et espaces protégés (6 réserves naturelles nationales) sont également des outils de protection du patrimoine floristique.

Consciente des enjeux dans ce domaine, la Région a souhaité développer un partenariat fort avec la DREAL et le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles (CBNMP). L'Antenne corse du CBNMP a donc été créée par convention tripartite en 2001. Elle a effectivement démarré ses actions en décembre 2002 jusqu'en mars 2005 avec un budget spécifique et un personnel composé de deux agents de l'OEC et d'une personne en CDD financé par le CBNMP et la DREAL. Durant ces années, l'Antenne Corse du CBNMP a effectué les missions déléguées de Conservatoire Botanique National à savoir :

- Assurer l'inventaire et le suivi de la flore de Corse,
- Conserver les espèces et les habitats,
- Collecter du matériel végétal dans les populations naturelles de l'île,
- Conduire le programme de suivi et de contrôle des espèces envahissantes,
- Développer le partenariat avec les gestionnaires d'espaces naturels protégés ou gérés,
- Informer et sensibiliser.

Depuis 2002, le Conservatoire Botanique exerce et assure, sur l'ensemble du territoire pour lequel le renouvellement d'agrément est demandé, les missions suivantes :

1. La connaissance, de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels. Cette mission comporte la mise à la disposition de l'Etat, de ses établissements publics, des collectivités territoriales et de leurs groupements, des informations nécessaires à la mise en œuvre de politiques nationales et régionales de protection de la nature et d'aménagement du territoire ;
2. L'identification et la conservation des éléments rares et menacés de la flore sauvage et des habitats naturels et semi-naturels ;
3. La fourniture à l'Etat, à ses établissements publics, aux collectivités territoriales et à leurs groupements, dans leurs domaines respectifs de compétences, d'un concours technique et scientifique pouvant prendre la forme de missions d'expertise en matière de flore sauvage et d'habitats naturels et semi-naturels ;
4. L'information et l'éducation du public à la connaissance et à la préservation de la diversité végétale.

En mars 2005, le Conseil d'Administration n'a pas souhaité renouveler la convention tripartite et s'est prononcé pour la transformation de l'Antenne corse du CBNMP en Conservatoire Botanique de Corse avec la volonté expresse d'obtenir l'agrément en tant que Conservatoire Botanique National. Cet agrément a été obtenu en juin 2008 pour une période de 5 ans.

Le 17 décembre 2012, le Conseil d'administration de l'OEC s'est prononcé favorablement sur le renouvellement de l'agrément après avis et remarques du conseil scientifique du CBNC du 11 décembre 2012.

1.5. Moyens techniques, matériels et humains

A - Siège : localisation et installations

Les locaux du Conservatoire botanique sont situés depuis 2002 à Corte, à proximité du siège de l'OEC. Le Conservatoire bénéficie donc des moyens logistiques de l'OEC.

Néanmoins, conscient de la nécessité d'installations spécifiques (installations techniques nécessaires à l'optimisation du fonctionnement de l'herbier, de la préparation de semences destinées à la conservation *ex situ*,...) une ligne budgétaire de 1,5 millions d'euros des investissements est inscrite au contrat d'objectif de l'OEC. Cette enveloppe budgétaire devrait permettre la construction d'une structure sur la commune de Corte, et ce, en partenariat avec l'Observatoire et Conservatoire des Insectes.

Jusqu'en 2012, les locaux du CBNC étaient assez peu adaptés et de taille insuffisante en raison du renforcement de l'équipe en 2010. En juillet 2012, le CBNC a emménagé dans de nouveaux locaux, plus vastes et plus fonctionnels que les précédents, situés sur la RN 200 à la sortie de Corte.

Ces nouveaux locaux, loués par l'OEC, sont constitués d'un rez-de-chaussée et d'un étage. Le premier étage est occupé par trois autres services de l'OEC (le Département des Ecosystèmes Terrestres, le Département Observatoire et Education à l'Environnement et le Département Développement Durable). Le CBNC occupe le rez-de-chaussée pour moitié.

Le CBNC dispose actuellement de 104 m² de bureaux et de 88 m² de locaux techniques, constitués :

- de trois bureaux comprenant un poste de travail,
- de quatre bureaux comprenant 2 postes de travail,
- d'un laboratoire de 70 m² qui permet, dans l'attente du nouveau bâtiment inscrit au contrat d'objectif, d'héberger 3 postes de détermination, l'herbier, la bibliothèque et un espace dédié au tri des semences et à la conservation *ex situ*. Cet espace sert également de salle de réunion pour une quinzaine de personnes,
- d'un local technique de 18 m² qui permet le stockage du matériel de terrain et héberge phytotron, frigidaire, étuves, surgélateur et armoires réfrigérées,
- des sanitaires,
- un garage.

Une cuisine commune aux différents services est installée au premier étage et le CBNC dispose également d'un espace café et d'un coin repas dans le laboratoire/salle de réunion.

B - Equipements spécifiques du Conservatoire

• **Equipement informatique**

Le conservatoire dispose de 11 postes de travail (dont 2 stations) équipés du système d'exploitation Windows 2008. ArcMap10® (Système d'information Géographique) est installé sur chaque poste, ainsi que la base de données flore du CBNC. 1 ordinateur dispose d'Adobe Photoshop® et un autre d'Adobe Illustrator®. 3 postes sont équipés de Juice® et de Turboveg® pour les traitements phytosociologiques.

Tous les postes de travail sont reliés à internet. Un serveur commun aux différents services de l'OEC permet par une actualisation journalière, et un stockage sécurisé des données.

Le service dispose en propre d'une imprimante jet d'encre noir et blanc et partage avec les autres services de l'OEC une imprimante photocopieuse laser couleur, installée au premier étage du bâtiment. L'OEC dispose dans son antenne d'Ajaccio d'un traceur A0, pour l'édition de posters ou de cartes grand format, qui peut être utilisé par les différents services.

• **Parc automobile**

Le personnel du CBNC dispose de 5 véhicules et d'une remorque acquis sur ses fonds d'investissement.

Véhicules	Immatriculation
1 Land Rover Defender 110	AN - 880 - AT
1 Renault Kangoo 4x4	1155 HD 2B
1 Renault Kangoo rehaussé	BX - 045 - BT
1 Renault Kangoo rehaussé	AN - 353 - BF
1 Renault Kangoo rehaussé	BX - 645 - BR
1 remorque	AN - 880 - AT

• **Matériel de terrain et matériel de laboratoire**

Matériel de laboratoire	Matériel de terrain
1 loupe binoculaire Leica®	11 GPS
1 microscope Leica®	3 altimètres
1 appareil photo reflex numérique canon ES60D	5 appareils photo numériques compacts
1 phytotron Cryonext® de 1 200 litres	2 paires de jumelles Swarovski®
2 réfrigérateurs	2 tarières (sol et bois)
1 surgélateur	Outillage : râteau, pioche, griffe, serpette, masse...
2 étuves Memmert (250 x 520 x 47mm ; 10-250°C)	
1 loupe trinoculaire Olympus® + appareil photo	
1 armoire réfrigérée Liebherr® (360 l, 2-412°C)	
1 armoire réfrigérée Liebherr® (360 l, 2-412°C)	
2 armoires thermorégulatrices Aqualytic® (360 l ; 2-40°C)	
1 dessiccateur Sicco ® (520 x 375 x 340 mm)	
Matériel de laboratoire : Fioles de différents volumes, pipette, boîtes de pétri, papier de germination...	
Agar	
Acide gibbérellique	
1 colonne à air	
1 colonne de tamis	
Matériel de culture : pelle, griffe, plantoir, pots, mini-serres...	
Substrat : sable, terreau de semis, vermiculite	
1 pH-mètre	
2 trousse de dissection complètes	
6 thermo-hygromètres	
3 bidons hermétiques	

Le conservatoire compte également une bibliothèque comprenant ouvrages et publications scientifiques sur la flore, la végétation de Corse et la mycologie, mais également des ouvrages au caractère plus général (plus de 2000 articles ou ouvrages référencés, ainsi que 5000 articles numérisés au format pdf). Certains des ouvrages et articles présents en bibliothèque proviennent de donateurs. Le conservatoire a ainsi acquis :

- une partie du fond documentaire de Marcelle Conrad (don de sa fille Bernadette Conrad en 2010),
- une partie du fonds documentaire du Conservatoire du littoral, récupéré en juillet 2013.

ainsi, que de nombreux documents numériques au format pdf provenant de :

- la Société Botanique de France,
- du Professeur Gianni Bacchetta, de l'Université de Cagliari, en Sardaigne.

• **L'équipe du CBNC**

L'équipe du conservatoire était jusqu'en 2008, composée de 3 personnes :

Laetitia HUGOT	CDI	Cadre A	Responsable du CBNC, chargé de la coordination, des expertises Flore et des inventaires et de la conservation <i>in situ</i>
Paula SPINOSI	CDI	Cadre A	Responsable de la gestion des données
Christophe PANAIOTIS	CDI	Cadre A	Botaniste chargé d'expertises et des données Habitats

Elle compte aujourd'hui 10 personnes, organisées en 4 pôles :

- **Direction** : Laetitia HUGOT, cadre A en CDI
- **Pôle « inventaires »**
 - **Laetitia HUGOT**, cadre A en CDI, directrice du CBNC, est chargée de la coordination des inventaires et plus particulièrement des inventaires en zone de montagne ainsi que de l'animation de l'observatoire régional de mycologie
 - **Alain DELAGE**, cadre A en CDI, est botaniste de terrain. Il est à ce jour coordonnateur de l'atlas de la flore remarquable de Corse et réalise la quasi-totalité des inventaires notamment dans le cadre des atlas de la biodiversité des communes. Il est également en charge de l'herbier du CBNC, de la tenue des catalogues et référentiels et intervient également dans les formations.

Un poste de bryologue, pourvu 18 mois en 2010-2012. La bryologie fait appel à des compétences spécifiques que nous avons développées au sein du CBNC, comme cela nous a été demandé par le ministère. Or, à ce jour la difficulté de recrutement de ce type de profil ainsi que l'absence de crédits spécifiquement alloués par le ministère pour un plein temps, n'ont pu permettre de poursuivre les études engagées au-delà de mai 2012.

• **Pôle « gestion données »**

- **Paula SPINOSI**, cadre A en CDI, responsable de pôle, est chargée du SIG, de la valorisation de l'information et de la gestion des données. Madame Spinosi est personne référente du service pour la mise à disposition des données dans le cadre de demandes préalables à la réalisation de travaux d'aménagements, de gestion ou autres activités.
- **Catherine ALBERTINI**, cadre B en CDI à mi-temps, a rejoint depuis peu le service comme assistante administrative et financière.

A ce jour le poste administratif n'est que partiellement pourvu, madame Albertini n'effectuant qu'un mi temps sur un poste à temps plein. Cette absence se traduit par des retards et des difficultés de formalisation et de fonctionnement pour l'intégralité de l'équipe. D'autre part, l'absence de personnel de saisie et d'archivage au sein du CBNC fait cruellement défaut. La mutualisation inter-service au sein de l'OEC n'a pas permis jusque là d'avancer concrètement sur ces aspects. Une solution reste à trouver de façon urgente.

• **Pôle « habitats »**

- **Christophe PANAIOTIS**, cadre A en CDI, responsable du pôle habitats, des expertises sur les habitats.
- **Kevin O'DEYE-GUIZIEN**, cadre A en CDI, est phytosociologue cartographe. Il est chargé de la cartographie de la végétation.
- **Julie REYMANN**, cadre A en CDI, est phytosociologue de terrain. Elle est responsable de la typologie phytosociologique.

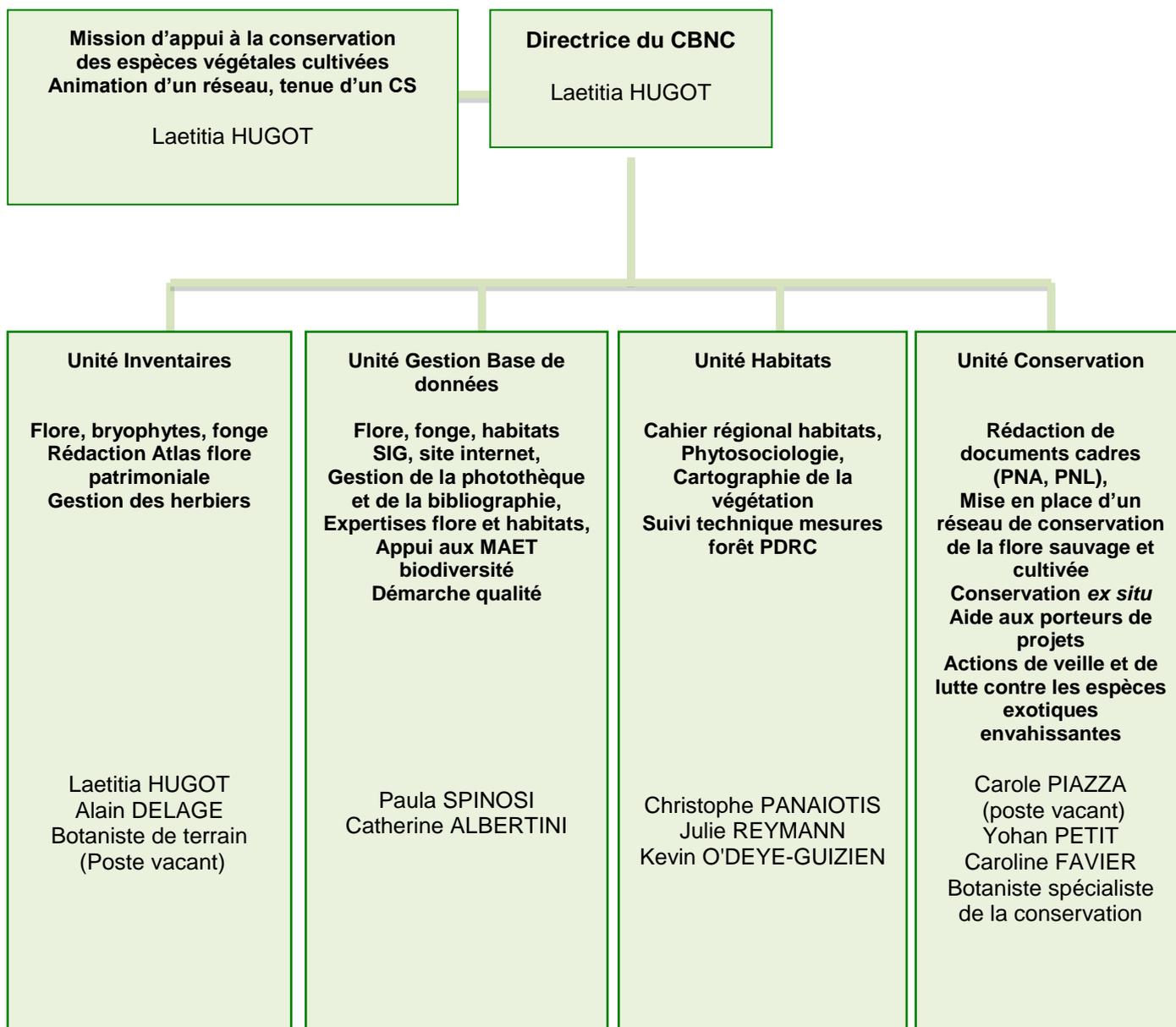
Depuis novembre 2011, grâce aux financements du MEDDE- FCBN liés au programme « CarHab », une véritable équipe a pu se constituer, avec l'arrivée de deux chargés de mission. Par ailleurs, l'accueil d'au moins un stagiaire par an en phytosociologie et d'une doctorante a considérablement augmenté notre capacité à travailler sur les habitats depuis l'agrément de 2008.

• **Pôle « conservation »**

- **Carole PIAZZA**, cadre A en CDI, directrice adjointe du CBNC, botaniste de terrain expérimentée, phytosociologue, expert du littoral dirige le pôle conservation.
- **Yohan PETIT**, cadre A en CDI, référent sur les espèces exotiques envahissantes et le développement de la filière de semences locales.
- **Caroline FAVIER**, cadre B en CDI, chargée du programme de récolte dans le cadre de la conservation *ex situ* et du développement d'une filière de production de plants et semences d'origine locale.

Le pôle conservation s'est beaucoup investi à l'issue de la Loi Grenelle sur les plans nationaux d'actions. Une chargée de mission (madame Revaka) a été embauchée pour cela durant 18 mois (de 2010 à 2011), période n'ayant permis que la rédaction partielle de deux PNA.

Parallèlement, le pôle conservation a travaillé sur les programmes nationaux de lutte contre les espèces exotiques envahissantes et a su réellement initier des programmes de conservation *ex situ* avec différents partenaires nationaux et internationaux.



• **Bilan et perspectives**

L'équipe du CBNC s'est structurée afin de pouvoir répondre pleinement aux exigences liées au cahier des charges de l'agrément. La déprécarisation de la totalité de l'équipe en novembre 2013 permet d'envisager l'avenir dans la stabilité des personnels. Cependant, la non-pérennisation des financements concernant le poste de bryologie est dommageable à la poursuite des actions engagées ; plus généralement, compte-tenu de la charge de travail lié à ses diverses activités, l'augmentation des effectifs du pôle « inventaires » est souhaitable, et devrait se concrétiser début 2014.

• L'appui technique et administratif du personnel de l'OEC

Monsieur Pierre VELLUTINI, Directeur de l'Office de l'Environnement de la Corse et donc ordonnateur de cet établissement, ainsi qu'une quinzaine de personnes de l'OEC sont affectées à des missions administratives transversales.

Elles interviennent donc régulièrement dans le fonctionnement du service.

Argentine PAOLI	CDI	Cadre A	Responsable du service administratif et financier Assure la tenue du budget de l'établissement
Martine WANNEPAIN			Agent Comptable Assure la conformité administrative et financière des documents produits par le Conservatoire Botanique, assure le suivi des propositions d'individualisation budgétaires présentées en bureau, émises par le Conservatoire Botanique
Jean-Marie AGBOTON	CDI	Cadre A	Responsable des ressources humaines
Philippe GIOVANANGELI	CDI	Cadre A	ressources humaines
Joseph Marie LEVANTI	CDI	Cadre A	Responsable des affaires juridiques et des commandes publiques
Livia GIUDICELLI	CDI	Cadre B	Responsable de la formation continue et assure la gestion des frais de déplacements
Jean-Claude VIENNE	CDI	Cadre A	Responsable des manifestations, colloques, et séminaires Organise les aspects logistiques du Conseil Scientifique et des autres manifestations réalisées par le Conservatoire Botanique (expositions, conférences)
Joëlle BORROMEI	CDI	Cadre A	Responsable de la communication Assure les relations avec les médias, coordonne les actions de communication
Carine PERFETTINI	CDI	Cadre B	Agent administratif, assure le paiement des agents
Jean CASTELLI	CDI	Cadre A	Responsable du service informatique et des moyens généraux
Stéphane CARLES	CDI	Cadre A	Web master du site internet de l'OEC, spécialisé en SIG et base de données
Christian SARES	CDI	Cadre A	Informaticien en charge du réseau de la sauvegarde des données et de la maintenance
Jean VALERY	CDI	Cadre B	Agent administratif, assure le paiement des mandats
Fabrice BETTELANI	CDI	Cadre B	Agent administratif, assure le suivi administratif des conventions
Marie-Thérèse SOUSSAN	CDI	Cadre A	Secrétariat Général, assure le lien avec le Secrétariat Générale aux Affaires Corses (Préfecture) et les instances délibérantes de l'OEC.

1.6. Relations et partenariats institutionnels locaux

■ **La FCBN** (Fédération des conservatoires botaniques nationaux) fédère comme son nom l'indique l'ensemble des conservatoires botaniques nationaux agréés. Le CBNC adhère à cette fédération et participe par le biais de réunions de direction et de groupes thématiques à la vie de cette fédération qui a pour vocation de représenter les CBN et leur expertise au niveau des différentes instances nationales. La FCBN harmonise également les méthodes et approches construites régionalement. La directrice du CBNC siège au collège des directeurs et participe à l'assemblée générale de la FCBN en binôme avec un élu du conseil d'administration de l'OEC.



■ **Les représentant de l'Etat et plus particulièrement la DREAL Corse.** Ce service représentant le ministère de l'écologie en Corse, finance pour partie certains programmes du Conservatoire Botanique et s'implique fortement dans le partenariat institutionnel. Le CBNC est également partenaire des DDTM ainsi que de la direction régionale à la recherche (DRRT).



■ La Collectivité territoriale de Corse, ses offices et agences

Le conservatoire est un partenaire de différents services de la Collectivité Territoriale de Corse, ainsi que par ses offices et agences (développement économique, tourisme, agriculture, agence de l'urbanisme) sur des dossiers d'expertises ponctuelles ou dans le cadre de partenariats plus importants.



Le CBNC travaille également en étroites collaborations avec d'autres organismes, à savoir :

■ **Le PNRC (Parc Naturel Régional de Corse).** Dans le cadre des actions de partenariat menées avec l'OEC, le Conservatoire travaille en étroite collaboration avec le PNRC, gestionnaire d'une grande partie de l'espace insulaire.



■ Les Conseils Généraux.

Nous travaillons essentiellement en partenariat avec les services d'aménagement routiers avec lesquels un partenariat est en cours de structuration.



■ **Les Réserves Naturelles.** Le réseau des réserves est animé par l'OEC. Le Conservatoire bénéficie de cette animation et réalise des expertises et l'accompagnement des réserves naturelles en matière de suivis botaniques et de restauration de milieu.



■ **Le Conservatoire du Littoral (Cdl).** Les terrains du Conservatoire du Littoral sont gérés en Corse pour partie par des associations, les conseils généraux et par la Réserve Naturelle des Bouches de Bonifacio.



Une convention de partenariat existe entre l'OEC et le Cdl. Le Conservatoire Botanique intervient sur ces terrains, soit à la demande directe du Cdl soit à la demande des gestionnaires pour réaliser des inventaires ou des expertises en matière de flore et d'habitats ou de restauration de milieux.

■ **L'Office National des Forêts (ONF)** est, en Corse, depuis la loi du 22 Janvier 2002, gestionnaire des forêts territoriales et communales. Le Conservatoire Botanique travaille en collaboration avec les unités spécialisées chargées de l'environnement et celle des aménagements ; une convention entre l'ONF et l'OEC signée en 2012 a permis de formaliser cette collaboration.



■ **Le Conservatoire des Espaces Naturels de la Corse (CEN)** est également gestionnaire de terrains. Une convention de partenariat est signée chaque année entre le CEN et l'OEC. Elle a pour objet l'accompagnement technique et financier de la gestion réalisée. Le CBNC intervient dans ce cadre, en tant qu'expert, sur la gestion des espèces végétales et les suivis qui en résultent.



■ **La réserve Man and Biosphere**, est un partenaire important du conservatoire botanique, qui siège au comité scientifique de la réserve.



■ **Le pays de Balagne**, seul pays existant en Corse, il regroupe les 36 communes de Balagne et a lancé en 2012 un agenda 21 en collaboration avec l'OEC. Cette collaboration s'est traduite par une implication importante sur une amélioration des connaissances relative à la flore et aux végétations. Outre les aspects de connaissance, ce partenariat s'est traduit par l'intégration de recommandations sur les aspects d'urbanisme dans le cadre de l'élaboration du Scot



■ **L'association Régionale d'Expérimentation Fruits et Légumes en Corse (AREFLEC - Corsic'Agropôle)** est un partenaire important dans de nombreux projets concernant l'expérimentation à partir de la flore sauvage.



■ Le CBNC a également développé des collaborations avec plusieurs de ses partenaires méditerranéens, dans le cadre d'un programme de conservation *ex situ* de la flore sauvage, mené en collaboration avec la Millenium Seed Bank de Kew et la fondation Mava. Ces partenariats concernent également l'échange d'expériences, la réalisation d'une liste rouge Corse-Sardaine-Archipel Toscan et des partenariats scientifiques visant à l'amélioration des connaissances sur certaines espèces méditerranéennes. Nos partenaires sont les suivants :



■ The Mediterranean Agronomic Institute of Chania (Crete, Greece)



■ Jardí Botànic de Sóller (Mallorca, Spain)



■ The Agricultural Research Institute Nicosia (Cyprus)



■ Centro Conservazione Biodiversità, University of Cagliari (Sardinia, Italy)



■ Departement of Biology "Marcello La Greca", University of Catania (Sicily, Italy)



1.7. Conseil scientifique

A - Rôle et fonctionnement

Prévu dans la procédure d'agrément national, le Conseil Scientifique du Conservatoire botanique compte des membres issus des institutions scientifiques nationales et internationales travaillant dans le domaine de la botanique, de l'écologie ou de la conservation.

Le Conseil Scientifique se réunit de façon formelle une fois par an pour valider les choix scientifiques du Conservatoire Botanique et les résultats des travaux réalisés (validation du compte rendu d'activité de l'année écoulée, validation du programme d'action de l'année suivante). Toutefois, le Conservatoire Botanique National a la possibilité de consulter son Conseil Scientifique en cours d'année, lorsque des questions urgentes se posent.

De même, autant que de besoin, le Conservatoire Botanique de Corse peut saisir le Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel (CSRPN).

B - Composition actuelle du Conseil Scientifique

Le Conseil scientifique de 2008 à 2014 a été présidé par monsieur Jacques GAMISANS. Il a été réuni régulièrement et son avis sollicité parfois plusieurs fois dans l'année lorsque le besoin s'en faisait sentir.

Par ailleurs, en cours d'agrément deux commissions ont été créées afin de travailler de façon plus spécifiques sur la flore et sur les habitats. Cependant, seul le conseil scientifique a vocation à orienter les actions du CBNC et sa pluridisciplinarité reste essentielle à la bonne marche du conservatoire.

A l'issue de cette première période d'agrément, il est envisagé de proposer pour le nouvel exercice des adaptations et modifications de cette instance portant principalement sur sa composition et les modalités de fonctionnement.

Conseil Scientifique proposé pour la prochaine période d'agrément

Nom et prénom	Organisme	Spécialité(s)
Mme Cécile ALBERT	CNRS / Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie (IMBE)	Ecologie du paysage, écologie fonctionnelle ; modélisation
M. Gianluigi BACCHETTA	Université de Cagliari / Centro Conservazione Biodiversità (CCB) (Italie)	Ecologie et taxonomie végétales ; biologie de la conservation
M. Guillaume BESNARD	Université de Toulouse 3	Génétique des populations ; phylogéographie ; domestication végétale
M. Frédéric BIORET	Université de Bretagne Occidentale Institut de géo architecture et d'urbanisme (Brest)	Phytosociologie et habitats ; écologie de la conservation
M. Giuseppe BRUNDU	Université de Sassari (Italie)	Géoinformatique (SIG) ; biologie des invasions
M. Jacques GAMISANS	Université de Toulouse 3 (e .r)	Floristique ; phytosociologie et habitats
M. Pep Lluís GRADAILLE	Fondation du Jardin botanique de Sóller (Majorque, Espagne)	Conservation <i>ex situ</i> ; jardins botaniques
M. Christian GAUBERVILLE	Institut pour le développement forestier (IDF)	Phytosociologie et habitats
M. Daniel JEANMONOD	Conservatoire et jardins botaniques de Genève (Suisse)	Taxonomie ; floristique ; invasions biologiques
M. Gilles MARTIN	Professeur émérite à l'Université Nice-Sophia Antipolis Professeur Associé à l'IEP de Paris Avocat au Barreau de Nice	Droit de l'environnement
M. Frédéric MEDAIL	Aix-Marseille Université / Institut méditerranéen de biodiversité et d'écologie (IMBE)	Biogéographie et écologie végétale ; conservation biogéographique
M. Christian MORETTI	Directeur de recherche émérite à l'IRD Agence AIRD	Ethnopharmacologie
M. Guilhan PARADIS	Université de Corse (e. r)	Phytosociologie et habitats ; floristique
M. Achille PIOLI	Office national des forêts (ONF-Corse)	Bryologie
Mme Muriel POLI	Université de Corse	Linguistique
M. Franck RICHARD	Université de Montpellier II / Centre d'études fonctionnelles et évolutives (CEFE)	Ecologie des communautés ; mycologie
M. Josep A. ROSSELLO	Jardin botanique / Université de Valencia (Espagne)	Systématique (caryologie, phylogénie) ; phylogéographie ; écologie évolutive
M. Bertrand SCHATZ	CNRS / Centre d'études fonctionnelles et évolutives CEFE	Interactions plantes-insectes ; phytochimie
Mme Madeleine SPELLA	Université de Corse	Géologie

Conseil scientifique sortant

NOM	SPECIALITE
Président : Monsieur le Docteur Jacques GAMISANS	Floristique (universitaire retraité, Toulouse)
Vice Président : Monsieur le Professeur Frédéric MEDAIL	Conservation <i>in situ</i> (IMEP-Université d'Aix-Marseille)
Monsieur le Docteur Daniel JEANMONOD	Taxonomie (CJB, Genève)
Monsieur Guilhan PARADIS	Phytosociologie et habitats (universitaire retraité, Ajaccio)
Monsieur le Professeur Frédéric BIORET	Aménagement (Géo architecture- Université de Brest)
Madame le Professeur Elena CONTI	Génétique phylogénie (Université de Zurich)
Monsieur Franck Richard	Ecologie des communautés (Université de Montpellier)
Monsieur Jean-Yves LESOUEF	Réseaux internationaux de conservation
Monsieur Pep Lluís GRADAILLE	Conservation <i>ex situ</i> (Fondation du Jardin botanique de Sóller, Majorque)
Monsieur Pierre-Arthur MOREAU	Mycologie (Université de Lille)
Monsieur Enric BALESTEROS	Algologie (Centre de recherche de Blanes, Girona)
Monsieur Achille PIOLI	Bryologie (Corte)
Monsieur le Professeur Xavier LLIMONA	Lichenologie (Université de Barcelone)
Monsieur Alain GAUTHIER	Géologie
Monsieur Giuseppe BRUNDU	Base de données (Université de Sassari)
Monsieur Gérard RICHEZ	Géographie -tourisme- loisir (professeur émérite des universités, Aix-Marseille)

Représentants des organismes associés au conseil scientifique

M. le Directeur Régionale de l'Environnement, de l'Aménagement et du Logement de la Corse
M. le Directeur de l'Office de l'Environnement de la Corse
Le représentant du Ministère de l'Ecologie, du Développement Durable et de l'Energie
Le représentant du Muséum National d'Histoire Naturelle
Le représentant de la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux
Le représentant du Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel
Le représentant du réseau régional des Réserves Naturelles de Corse
Le représentant du Parc Naturel Régional de Corse

1.8. Bilan

Durant cette première période d'agrément le CBNC a su se développer et les partenaires ont joué le jeu afin de lui permettre d'acquiescer la taille opérationnelle, permettant de répondre pleinement au cahier des charges et aux instances nationales.

Les mesures de dépréciation au sein de l'OEC ont permis de stabiliser l'équipe du CBNC, et permettent d'envisager l'avenir et la continuité des actions plus sereinement.

2.

Bilan des actions 2008-2013



2.1. Connaissance de la flore

A - Herbier

Sur l'île, sont conservés, inventoriés par le CBNC et donc disponibles au public, l'herbier de Monsieur PARADIS, ainsi que celui de la famille CORTEGA (suite à la demande du donateur cet herbier lui avait été restitué). L'herbier ROMAGNOLI, propriété de la bibliothèque d'Ajaccio n'est pas consultable actuellement. Il est entreposé aux archives départementales. L'herbier CONRAD est conservé par ses héritiers.

A l'heure actuelle, le CBNC conserve les herbiers de Monsieur Guilhan PARADIS :

- sa collection personnelle (1135 parts montées et classées) a fait l'objet d'une saisie complète dans notre base de données
- son herbier de travail universitaire (1271 parts non montées) recueilli auprès de l'Université de Corse, est actuellement en cours de traitement, de montage et de saisie.

Par ailleurs, le CBNC constitue également son herbier de référence, essentiellement alimenté par les prospections de terrain liées à nos divers programmes. Il compte actuellement environ 1800 parts, totalement saisies dans notre base de données, et dont la moitié sont montées et classées.

Cet herbier englobe la totalité du territoire d'agrément, et à vocation à devenir un outil de diagnostic et d'expertise des groupes taxonomiques complexes. En 2013, un important matériel concernant le genre *Rosa* a ainsi été réuni.



L'OEC a signé en 2005, une convention de partenariat et d'échange d'herbiers avec l'université de Lille portant sur la mycologie et visant à mettre l'intégralité des doubles des *exsiccata* concernant la Corse en dépôt au CBNC.

Le conservatoire a également développé des liens privilégiés avec le Jardin et Conservatoire Botaniques de la Ville de Genève. Un inventaire des herbiers existants en Corse et dans les différentes institutions a été réalisé. Si le Muséum National d'Histoire Naturelle de Paris, l'Université de Lyon et quelques Universités italiennes comptent des documents concernant la Corse (herbier Rotgès, herbier Jérôme Bonaparte, par exemple), la majorité des herbiers traitant de la Corse sont conservés au Jardin et Conservatoire Botaniques de la Ville de Genève.

Ainsi, la totalité des parts d'herbier genevoises concernant les taxons remarquables de la flore de Corse (endémiques, espèces à statut, plantes rares ou très rares) sont actuellement saisies et informatisées au sein de la base de données du CBNC.



Depuis 2010, un herbier de bryophytes a également vu le jour ; les prospections de terrain ont fourni du matériel d'herbier diversifié, 880 échantillons ont été récoltés, puis archivés et classés avec un numéro d'herbier unique. Par ailleurs, 3 collections d'herbier ont été repérées :

- herbier de FABRE (FABR), entièrement informatisé dans Sonnerat, mais non révisé,
- herbier universitaire de Clermont-Ferrand (CLF) en partie informatisé et consultable en ligne (état de révision inconnu),
- récoltes de MOSSERAY lors de l'expédition SIGMA conservées à l'herbier du jardin botanique national de Belgique (BR), sans information sur sa disponibilité.

B - Agrégation des données et réseau de correspondants

Le CBNC s'est attaché à recueillir et agréger l'ensemble des données existantes émanant de ses différents partenaires et d'observateurs (auteurs de la bibliographie, botanistes amateurs et professionnels, organismes gestionnaires d'espaces naturels).

Il s'est également proposé, via son site internet, de fédérer et d'animer un réseau d'observateurs bénévoles dans un territoire qui, s'il attire de nombreux botanistes extérieurs par l'originalité de sa flore, ne compte qu'un assez faible tissu associatif naturaliste. Il tente en particulier de mettre en place des relais locaux d'observation et de fourniture de données sur la flore endémique commune, d'observation aisée et fréquemment sous-inventoriée.

Les données issues de ces sources diverses sont qualifiées et normées avant d'être validées taxonomiquement et géographiquement.

■ Pour les trachéophytes, le CBNC s'est attaché à la saisie et à l'interprétation de la totalité des données bibliographiques dont il dispose, depuis les ouvrages fondateurs comme le « Prodrôme de la Flore de Corse », les nombreux articles issus de publications scientifiques, ainsi que les travaux universitaires concernant la flore et la végétation du territoire d'agrément, qu'ils soient issus de publications et d'universités nationales ou européennes, en particulier italiennes et sardes. Le projet d'élaboration de l'Atlas de la flore remarquable de Corse a en l'occurrence servi de fil conducteur et de facteur de hiérarchisation du traitement d'une information bibliographique importante. A l'heure actuelle, la totalité des données bibliographiques relatives aux taxons retenus par l'atlas (plantes endémiques, à statut, rares ou très rares) a été saisie et interprétée géographiquement (traitement par SIG et géo-localisation au critère le plus précis possible). La flore commune et exogène est quand à elle en cours de traitement, avec un maintien constant de l'effort entrepris.

■ La bryoflore fait également l'objet d'un travail de collecte, de traitement et de validation des données existantes.

Les données bibliographiques anciennes et récentes, les travaux universitaires et les observations émanant d'observateurs professionnels et amateurs sont agrégées mais n'ont par contre pas encore pu être intégrées dans la base de données du CBNC, l'outil actuellement utilisé ne permettant la prise en compte de la bryoflore. Ces données sont donc pour l'heure traitées dans un outil simple, mais seront intégrées aux données globales lors de la mise en service de Chloris 2.

Le développement d'un réseau de bryologues à travers la participation aux premières rencontres françaises de la bryologie (14-16 Octobre 2011), la participation au groupe de travail inter-CBN sur les bryophytes le 28 septembre 2011, et de l'échange de matériel d'herbier a également vu le jour durant cette période.

C - Stratégie d'inventaire et connaissance de la flore sauvage

Lors de sa création en 2002, le CBNC a mis en place une stratégie d'inventaire résultant de la superposition de deux outils :

- le maillage communal utilisé par le CBNMP, d'une part ;
- le maillage en minutes du système international basé sur le méridien de Greenwich, utilisé par les jardins et Conservatoire Botaniques de la ville de Genève, d'autre part.

A ces deux outils s'est ajouté depuis 2008, un maillage territorial en mailles 5 km x 5 km (Lambert 93), compte tenu de l'adoption des nouvelles normes nationales dans les référentiels géographiques.

• **Stratégie d'inventaire des trachéophytes**

La stratégie a donc consisté à inventorier ces espaces dépourvus de données, l'organisation des prospections étant basée sur le maillage issu des normes actuelles du référentiel géographique.

Compte tenu des contraintes naturelles du territoire d'agrément, la prospection au sein des territoires déficitaires est fortement liée à l'accessibilité et à la topographie lors du choix des itinéraires d'inventaire ; une fois le choix d'itinéraire arrêté, la localisation des relevés est définie dans un but d'optimisation de la prise en compte de la variabilité des habitats du territoire de prospection, et d'appréhension maximale de la biodiversité végétale présente.

La stratégie de prospection communale a trouvé un écho particulier avec la participation du CBNC au dispositif « Atlas de la Biodiversité communale » dès 2010 puis 2011 sur les communes de la moyenne vallée de la Gravona, en 2012 pour 5 communes du centre de la Corse, puis en 2013 sur les 36 communes du pays de Balagne ainsi que sur la commune de Bonifacio.

Les relevés sont réalisés au sein de formations végétales homogènes, ils se veulent le plus exhaustifs possible dans le périmètre retenu, et sont établis sur carnets de terrain ou bordereaux, puis saisis et intégrés dans la base, avant d'être validés taxonomiquement et géographiquement par l'observateur et un tiers.

Une des particularités de la flore insulaire est l'existence de très nombreux taxons rares ou très rares, (789 taxons avec moins de 10 ou moins de 5 localités connues), à phénologie particulière (espèces tardi-automnales, hivernales et vernalles précoces, en particulier à l'étage thermoméditerranéen), ou localisées à des habitats particuliers. Ces plantes, qui revêtent un intérêt tout particulier, peuvent nécessiter des inventaires particuliers et ciblés avec un investissement en temps plus conséquent.

Au terme des cinq dernières années, on peut constater une nette augmentation de l'espace prospecté, que ce soit en terme de communes ou de mailles ; cependant, il existe encore une réelle disparité entre certaines portions du territoire, due généralement aux difficultés d'accessibilité de certaines zones géographiques de l'île, que ce soit l'éloignement et les temps de trajets en véhicule, ou bien de l'absence d'accès simples liée à la topographie ou à la végétation.

Cet effort de prospection a permis une amélioration notable de la connaissance de la flore, que ce soit pour :

- la chorologie des espèces communes généralement négligées,
- le nombre de stations connues pour de nombreux taxons rares ou très rares qui ont parfois vu leur statut de fréquence révisé,
- le bilan stationnel de plusieurs taxons patrimoniaux,
- la découverte de nombreuses xénophytes, dont certaines se classent parmi les espèces exotiques envahissantes.
- La connaissance de la flore de nombreux secteurs peu prospectés.

• Description d'un taxon nouveau pour la flore

Hippocrepis conradiae Gamisans & Hugot (*Fabaceae*)

Le CBNC, au travers de sa Directrice, Laetitia Hugot, a participé à la redécouverte et à la description d'un nouveau taxon pour la flore.

Cette espèce, initialement signalée en 1980 dans le massif du Cinto par Marcelle Conrad sous l'appellation *Hippocrepis comosa* L., est restée introuvable pendant 29 ans ; elle a été redécouverte en 2009 sans fleurs ni fruits ; observée à nouveau en 2010 fleurie et fructifiée ; les auteurs se sont rendus à l'évidence qu'ils étaient en présence d'un taxon nouveau, ce qui a été confirmé après comparaison avec de nombreux échantillons d' *Hippocrepis comosa* et de taxons proches provenant des territoires voisins.



La plante a été baptisée *Hippocrepis conradiae* Gamisans & Hugot, dédiée à Marcelle Conrad qui a été la première à l'observer.

• Stratégie d'inventaire des bryophytes

Pour les bryophytes, les prospections de terrain, en 2011 et 2012 ont concerné dans un premier temps des habitats variés et a priori intéressants pour les bryophytes, afin de recueillir du matériel d'herbier diversifié, la diversité du matériel permettant par la comparaison de mieux interpréter les clés de déterminations et de pallier le déficit d'illustrations.

Dans un second temps, après avoir avancé dans le recueil et la saisie de la bibliographie, les prospections ont été orientées sur la recherche d'espèces particulières (espèces de la directive Habitat, espèces rares, endémiques, ou en limite d'aire de répartition), tout en continuant à collecter les autres espèces rencontrées.

Ces prospections ont permis de retrouver et de trouver de nouvelles localités pour les espèces de la directive Habitat

- ***Buxbaumia viridis* (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl.** (Vallée de la Restonica sur une portion de l'ariçaie rescapée des incendies, Haute vallée de l'Asco, forêt communale d'Albertacce),
- ***Leucobryum glaucum* (Hedw.) Ångstr.** (fontaine « a Veduvella », près du lac de Creno),
- ***Sphagnum* sp.** (Vallée de la Restonica, petit lac de la Paglia Orba, vallée de l'Ese).

De nouvelles localités ont également été trouvées pour :

- ***Leptodon corsicus* Enroth, Sotiaux, D. Quandt & Vanderpoorten** (endémique de Corse ; la localité type a été retrouvée et une seconde localité a été trouvée à la Trinité de Bonifacio),
- ***Breutelia chrysocoma* (Hedw.) Lindb.** (espèce rare en France et en limite SE d'aire de répartition ; deux anciennes localités ont été retrouvées, et trois nouvelles localités ont été repérées),
- ***Anacolia webbii* (Mont.) Schimp.** (espèce « Rare » sur la liste rouge européenne),
- ***Hookeria lucens* (Hedw.) Sm.** (espèce déterminante pour la désignation des ZNIEFF ; une nouvelle localité en vallée de la Restonica),

- *Marchesinia mackaii* (Hook.) Gray (espèce atlantique en limite SE d'aire de répartition) a été revue dans le vallon de Sisco.

Les sources de données complémentaires ont permis :

- de faire apparaître de nouvelles espèces pour la bryoflore de Corse, notamment deux espèces de la Convention de Berne et de la Directive Habitat, *Meesia longiseta* Hedw. et *Dicranum viride* (Sull. & Lesq.) Lindb. pour lesquelles les spécimens d'herbiers associés ont été retrouvés et sont en cours de révision.
- de repérer des spécimens d'herbiers associés à des données bibliographiques anciennes et non confirmées par des observations récentes ou par la révision des spécimens d'herbier. Ces spécimens offrent donc la possibilité de confirmer les déterminations, et lorsqu'elles sont suffisamment précises, les notes de récolte peuvent permettre de rechercher des plantes sur les anciennes localités de récolte.
- de compléter nos connaissances sur la répartition des espèces déjà recensées en Corse. Pour les Sphaignes en particulier, la littérature complémentaire a permis de repérer des localités en dehors de sa répartition connue, et remarquables du point de vue biogéographique, dans la chaîne alpine et dans l'étage mésoméditerranéen inférieur, à seulement 5 m d'altitude.

Parmi les taxons recensés figurent :

- 1 (+2) espèce inscrite à l'annexe 1 de la Convention de Berne et à l'annexe II de la directive Habitat (*Buxbaumia viridis* (Moug. ex Lam. & DC.) Brid. ex Moug. & Nestl. Il reste des données anciennes à confirmer pour *Meesia longiseta* Hedw. & *Dicranum viride* (Sull. & Lesq.) Lindb.) D'autres espèces pourraient être présentes et devraient faire l'objet de prospections ciblées,
- 2 taxons inscrits à l'annexe V de la directive Habitat (*Sphagnum* sp., *Leucobryum glaucum* (Hedw.) Ångstr.),
- 1 espèce désignée comme vulnérable au niveau mondial par l'UICN (*Orthotrichum scanicum* Gronvall),
- 24 espèces (7 hépatiques, 17 mousses) inscrites sur la liste rouge européenne (Schumacker & Martiny, 1995),
- 1 espèce décrite comme endémique de la Corse du Sud (*Leptodon corsicus* Enroth, Sotiaux, D. Quandt & Vanderpoorten),
- 1 espèce à caractère invasif, recensée en Corse en deux localités (*Campylopus introflexus* (Hedw.) Brid.).

Connaissance de la fonge et des lichens

Le Conservatoire Botanique de Corse a initié en 2005, l'**observatoire régional de mycologie** en partenariat avec les associations mycologiques locales. Le conservatoire bien qu'en effectif limité et non doté de mycologue professionnel dans son équipe, continue de s'impliquer dans ce domaine grâce à la présence de mycologues motivés dans le milieu associatif et universitaire.

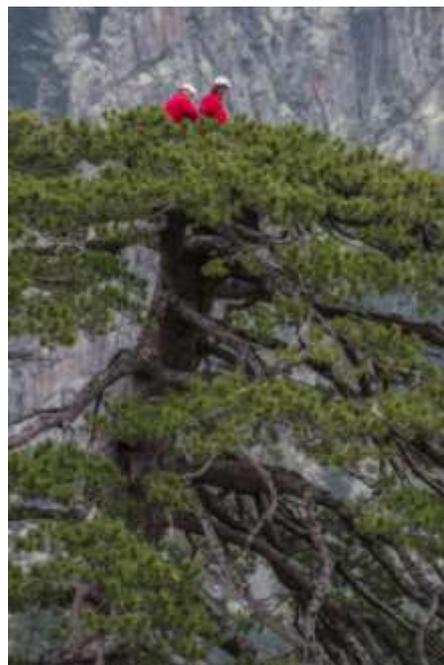
Ainsi, le conservatoire s'est attaché à réaliser des inventaires dans des milieux peu prospectés ce qui a porté ses fruits tant à l'étage thermoméditerranéen que dans le subalpin et l'alpin et permit la publication du second numéro spécial Corse de la FAMM en 2010.

La base de données régionale a ainsi pu être incrémentée par de nouvelles observations mais également pourvue de nouvelles espèces non encore répertoriées sur le territoire insulaire.

Par ailleurs, outre les aspects de sensibilisation et de vulgarisation qui ont pu être menés, le conservatoire s'est attaché à comprendre le rôle des communautés notamment au travers de l'étude sur la diversité des communautés fongiques des aulnaies subalpines corses, et plus globalement en investiguant les communautés des trois espèces d'aulne présents sur le territoire insulaire.

Ce travail réalisé en collaboration avec Monsieur Pierre-Arthur Moreau, de l'université de Lille et madame Juliette Rocher, doctorante à l'université de Toulouse que nous avons accueilli pour sa campagne de terrain en 2009 a permis de faire de jolies découvertes sur le genre *Alpova*.

Par ailleurs nous nous sommes également penchés sur la dynamique des communautés fongiques post incendie dans les écosystèmes à *Pinus nigra* J.F. Arnold subsp. *laricio* Maire. Cette étude menée par monsieur Franck Richard du CEFE de Montpellier nous a permis d'étudier les relations plantes-champignons sous l'angle des corridors et des réseaux de conservation.



Le conservatoire botanique de Corse s'est également intéressé à la richesse lichenique présente sur son territoire d'agrément.

Après la venue de madame Chantal Van Halwyn, nous avons reçu en 2011 la Société française de lichenologie. Un conventionnement avec l'AFL, nous a permis de regrouper les données concernant la Corse au CBNC. Ces données seront intégrées dans la base de données Chloris.

Le conservatoire entend poursuivre ce type de partenariat dans la mesure où ces éléments permettent une meilleure compréhension des écosystèmes, de leur dynamique et des enjeux de conservation.

D - Gestion des données flore

Le CBNC utilise toujours la base de données flore développée il y a plus de 10 ans par le CBN Alpin. Il s'agit de l'outil qu'utilisait en 2002 le Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles. Cet outil maintenant obsolète permet néanmoins de collecter tous types d'informations botaniques qu'elles soient issues de la bibliographie, des relevés de terrain référencés précisément par GPS ou non ou encore des herbiers (simple liste d'espèces ou relevés phytosociologiques) selon des modules adaptés à leur saisie informatisée.

Les données floristiques produites ou centralisées comprennent au minimum le nom scientifique du taxon, la date de l'observation, l'observateur et la commune de présence, des informations facultatives concernant la description de la localisation, l'altitude, la pente, l'exposition, les conditions écologiques, la géologie, la phénologie...

Les relevés sont géoréférencés dans la base dans les systèmes suivants : NTF grades et degrés.

Pour répondre aux besoins nationaux d'agrégation des données générés par différents programmes tels que le rapportage européen ou les réactualisations de listes rouges d'espèces menacées, nous avons décidé de nous doter d'une base plus adaptée à nos besoins. La base de données **Chloris v2**, actuellement en fin de développement par la société Memoris pour le CBN du Massif Central, devrait répondre à nos attentes.

Basé sur les fonctionnalités de Chloris version 1 (qu'utilise encore le CBNMC), et de la base de données Mascarine, cet outil permettra de traiter de la **flore, mais aussi des habitats et disposera d'un SIG intégré.**

De plus, certaines fonctionnalités permettront de remplir pleinement nos missions de porter à connaissance, puisque les éléments seront consultables via le web, pour nos partenaires et pour le public avec des niveaux d'accréditation adaptés.

La mise en place de ce système permettra également de justifier pleinement du positionnement du CBNC en tant que tête de réseau flore en Corse du Système d'Information sur la Nature et les Paysages depuis décembre 2011 puisque les enjeux du SINP repose essentiellement sur la mise à disposition pour les citoyens d'une information suffisante et surtout le décloisonnement des informations entre autorités publiques, citoyens et acteurs économiques.

Les champs d'information de la nouvelle base seront également en parfaite adéquation avec le Format Standard de données défini au sein du réseau des CBN avec les correspondances entre le référentiel principal du CBN Corse (*Flora corsica*) et la dernière version du TAXREF.

Par ailleurs, cet outil nous permettra la saisie des données concernant la Bryoflore, la fonge et les lichens, qui ne peuvent pas être traitées par l'outil actuellement utilisé.

Au-delà des éléments de cadrage pris auprès du Gbif France sur la qualité des données, le CBNC est également entré dans une démarche qualité afin de garantir les expertises fournies par le service. Depuis 2002, les données de terrain sont validées à la fin de chaque année d'un point de vue géographique (vérification des points GPS qui doivent bien correspondre aux saisies manuscrites de localisation) et taxonomique (adéquation chorologie milieu), en cas de doutes plus sérieux, l'utilisation de photos ou de parts d'herbier est requise.

• **Référentiel taxonomique**

Pour les trachéophytes, la base de données utilise le référentiel taxonomique de Kerguelen modifié par le CBNMP et le CBN alpin.

La saisie des taxons se fait selon la dénomination utilisée dans *Flora corsica*. Le rattachement du taxon est ensuite réalisé sur la base de l'index Kerguelen pré cité.

Dans le cadre de l'agrégation des données au niveau national par la FCBN, et afin de pouvoir réaliser les migrations dans la nouvelle base de données, la table de correspondances taxonomiques entre *Flora Corsica*, Kerguelen modifié et taxref 5 pour les taxons corses vient d'être finalisée.

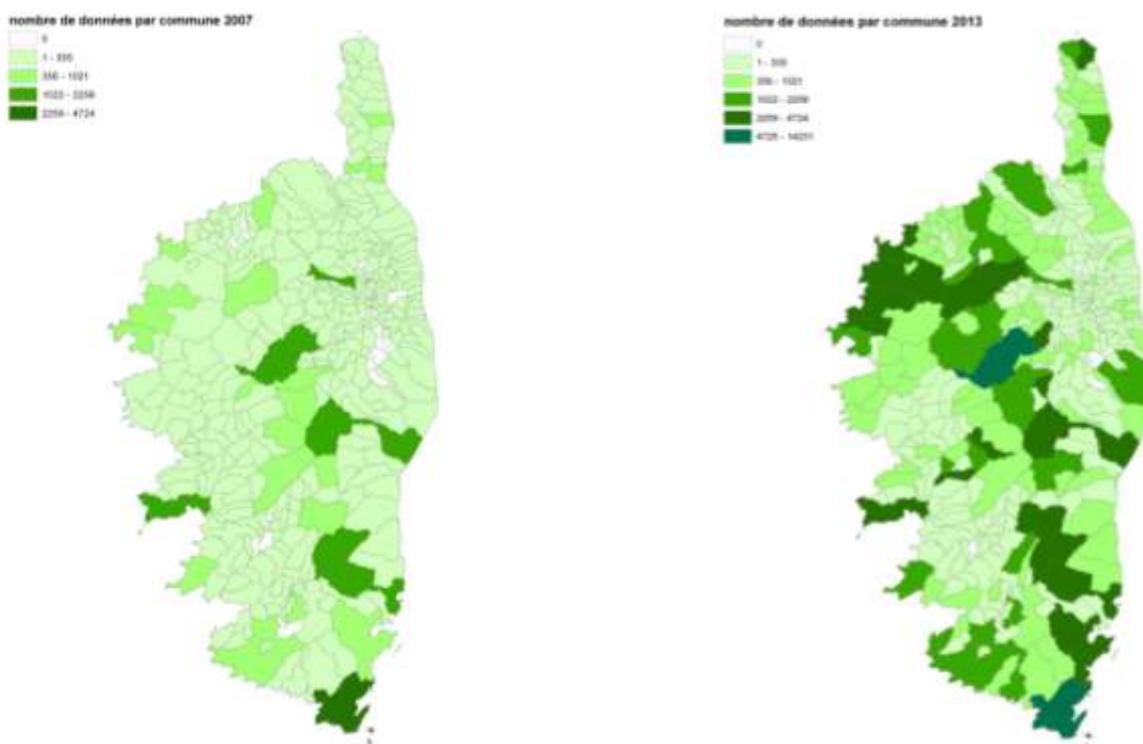
Par ailleurs le catalogue de la flore vasculaire de l'île a été finalisé et est maintenu à jour au fur et à mesure des découvertes du CBNC, de ses collaborateurs et des diverses publications botaniques.

Pour les Bryophytes, la saisie est réalisée sur la base de la liste des Bryophytes de Corse (*Checklist of the bryophytes of Corsica* (France) : *new records and a review of the literature*, SOTIAUX A. PIOLI A. & al., 2007.

• Statistiques

En 2002, la base de données comptait environ 4000 données validées issues en grande partie du programme MEDSPA. En septembre 2007, la base de données flore comptait **43 166** données. Fin décembre 2013, la base comptait **171 908** données dont le tiers représente des données validées.

Pour la Corse-du-Sud, nous avons au moins une donnée botanique dans 121 communes, Pour la Haute-Corse, 232 communes ont au moins fait l'objet d'une détermination. En 2013 seules 7 communes ne font l'objet d'aucune donnée flore



Les cartes ci-dessus montrent une amélioration notable de la connaissance générale de la flore insulaire, même si certains secteurs restent déficitaires et devront retenir toute notre attention lors des prochaines campagnes, avec en particulier la Castagniccia, les bassins versant du Liamone, du Prunelli et du Taravo.

On remarque ainsi l'accroissement net du nombre de données sur tous les secteurs ayant fait l'objet de prospections dans le cadre des atlas de la biodiversité communale, mais également des études phytosociologiques, en particulier dans le nord-ouest de l'île (Balagne), le centre (Cortonais, Niolu, vallée d'Asco), la vallée de la Gravona, le Fium'Orbu, l'Altarocca, et le sud de l'île (Sartenais, Bonifacio).

Par ailleurs, nous nous sommes attachés, dans le cadre des activités du pôle « habitats », à mettre l'accent sur le recueil de données phytosociologiques.

Le tableau ci-joint montre l'évolution de la production de données en relevés phytosociologiques du CBNC depuis 2008 (2 460 en cumulé).

	2008	2009	2010	2011	2012	2013
Nombre de relevés phytosociologiques	60	110	390	170	600	1 130

E - Synthèse de la connaissance sur la flore : atlas-listes rouges

• ***Atlas de la flore remarquable***

L'atlas de la flore remarquable de la Corse est un programme proposé en 2007, qui devrait voir son achèvement début 2014.

Pour orienter les travaux un comité flore a été constitué dès 2007, il se réunit une fois par an sur les questions relatives à l'atlas mais également aux listes rouges.

La réalisation de cet ouvrage s'articule autour de plusieurs phases :

• **Prospections**

Les prospections suivent le schéma général décrit plus haut et se sont donc organisées soit en fonction des déficits territoriaux de données, soit en fonction d'une recherche ciblée d'un ou plusieurs taxons.

Les secteurs déficitaires, soit en données brutes, soit en données géoréférencées, qui ont été prospectés prioritairement entre 2008 et 2013, sont les suivants :

Prospections générales printanières :

- l'étage mésoméditerranéen des régions Deux-Sevi et Cruzzini-Cinarca
- la moyenne vallée de la Gravona
- les pelouses humides thermoméditerranéennes de l'extrême-sud,
- versant N du massif de Tenda
- plaines de Balagne,
- le Giussani et la Haute Balagne,
- le piémont des massifs de Cagna et de l'Ospédale
- les crêtes sud du Cap Corse

Prospections générales estivales :

- Castagniccia : Ampugnani, Alesani, crête orientale et crête occidentale, piémont oriental
- moyen et haut Fium'Orbu
- Niolu, haut-Tavignano, Cortenais, Venacais, vallée d'Asco

- massif de Bonifatu. et haut-Fango

Nous avons également organisé des prospections autour de taxons pour lesquels les données en notre possession sont essentiellement bibliographiques ou notoirement déficitaires.

Parmi ces taxons on peut retenir :

- *Ornithogalum corsicum* Jord. & Four., dont la chorologie en Balagne et à Bonifacio a été nettement précisée avec la découverte de nouvelles populations et la confirmation et le géoréférencement des stations historiques
- *Aristolochia tyrrhena* E. Nardi & Arrigoni, taxon pour lequel nous n'avions pas de données géoréférencées, ce qui nous a permis de découvrir de nouvelles stations et de préciser sa chorologie, de mieux cerner son écologie, et d'acquérir un minimum d'iconographie,
- *Aquilegia litardierei* Briq., avec confirmation des stations de Ghialghiccia, et de la Muvrareccia, appréhension de ses exigences écologiques, acquisition d'iconographie et prélèvement de matériel végétal à fin d'analyses génétiques,
- *Colchicum corsicum* Baker et *C. arenasii* Fridlender, avec la précision de leurs chorologie, leur écologie et l'état des populations
- *Seseli djianeae* Gamisans, conjointement avec les prospections sur *Hippocrepis conradiae* Gamisans & Hugot, espèce nouvellement décrite du secteur Cinto.

Enfin, nos différentes interventions sur le terrain lors d'activités diverses ont également été mises à profit pour recueillir des données, par exemple :

- plage de la Fiorentina à San Giuliano (étude préalable à la restauration de l'habitat dunaire)
- forêt de Stella (étude des habitats à ifs),
- plateau d'Alzu (suivi des placettes « brûlage dirigé »),
- gorges du Tavignano en amont de Corte (étude des habitats à ifs),
- plage de Saleccia et aulnaies flottantes de Cannuta (étude des habitats à myrte),
- formations herbacées (pelouses et prairies) de basse et moyenne altitude, dans diverses localités de l'île (stage de master 2 « habitats prairiaux »).

Cet effort de prospection a permis de nombreuses découvertes, parfois de réelle importance, ce qui montre bien que le travail d'inventaire reste à poursuivre.

• **Outil collaboratif de rédaction**

Un outil collaboratif de rédaction a été présenté aux membres du comité Atlas ; il s'agit d'une mini-base de données, accessible aux rédacteurs et relecteurs via internet avec un code d'accès, qui permettra une écriture et une relecture à « plusieurs mains », sur une fiche de format standardisé, sans échange fastidieux de fichiers lourds. Cet outil est en fonctionnement depuis le printemps 2011

• **Liste de rédaction**

Une liste des rédacteurs a été établie : les membres du comité Atlas, ainsi qu'un certain nombre d'autres conseillers scientifiques se sont portés volontaires pour corédiger les notices de présentation des taxons, avec le personnel du conservatoire botanique.

• **Edition et publication**

Le travail concernant la publication de l'Atlas a débuté fin 2011 ; sont engagées les procédures suivantes :

- choix techniques concernant le format, la pagination, la maquette,...
- prise de contact et réunions de travail avec le service communication de l'OEC et certains professionnels de l'édition
- recherches de financement, par la sollicitation de diverses fondations (fondation Albert II, fondation EDF DiversiTerre,...)

Par ailleurs, la mise en place d'une application web permettant l'accès à l'Atlas via internet est en cours de réalisation.

• **Liste rouge régionale des trachéophytes**

La liste rouge régionale des trachéophytes est en fin de réalisation. Un atelier de cotation suivant les critères UICN a été conduit durant l'hiver 2012 jusqu'au printemps 2013, et a permis la cotation de la totalité des taxons endémiques corses et corso-sardes, ainsi qu'une partie non négligeable du reste de la flore.

Un travail collaboratif est en cours avec l'Université de Cagliari en Sardaigne afin d'élaborer une synthèse sur les endémiques communs et propres aux deux îles, ainsi qu'aux îles de l'archipel toscan, qui débouchera sur la proposition d'une liste rouge UICN corso-sarde-archipel toscan.

F - Connaissance des espèces exotiques envahissantes (EEE)

En grande partie dû au caractère insulaire et aux spécificités de son territoire d'agrément, le CBNC s'est positionné dès 2004 sur la problématique des espèces exotiques envahissantes. La lutte contre ces espèces se matérialise par des actions de gestions et d'éradications *in situ*, mais aussi, en amont, par la collecte et la restitution d'information. Les informations sont ainsi récoltées sur le terrain par les différents agents au cours de leurs missions tout comme par les stagiaires.

Les divers enjeux liés à la présence des espèces exotiques envahissantes étant importants, le CBNC s'est doté, en 2010, d'un chargé de mission espèces exotiques envahissantes. L'ouverture de ce poste permet de traiter avec plus d'efficacité et de clarté les différentes demandes tout en organisant le travail de réflexion et de lutte autour de ces espèces et en relançant les remontées d'informations via le réseau d'observateurs.

En 2012, la cartographie des espèces exotiques envahissantes s'est poursuivie avec les prospections de terrain. Elle a été entreprise assez finement sur deux localités (commune de Lumio, Zone Natura 2000 Porto / Scandola / Revellata / Calvi).

A l'échelle nationale, le CBNC s'implique activement notamment au travers du groupe de travail inter-CBN sur les espèces exotiques envahissantes ou encore comme membre du réseau d'expertise national relatif aux EEE.

La participation du CBNC à ces différents projets, ainsi que les échanges menés avec certaines structures sardes, permettent d'alimenter régulièrement le fond bibliographique traitant des espèces exotiques envahissantes.

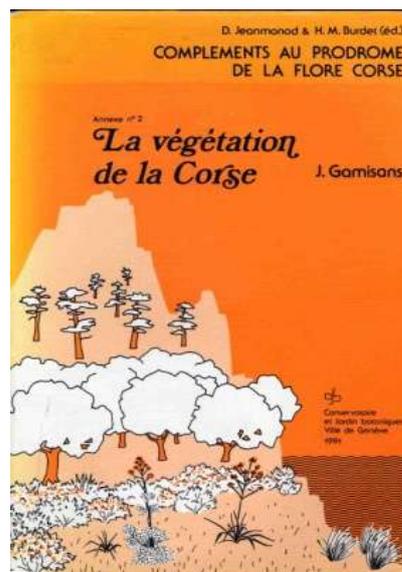
2.2. Connaissance et cartographie des habitats

Nos missions sur les habitats ont réellement démarré en 2007 lors de l'évaluation de l'état de conservation dans le cadre de Natura 2000.

Les connaissances sur les habitats présents en Corse sont encore fragmentaires, même s'il existe une synthèse de la végétation de la Corse (GAMISANS, 1991) réalisée par une approche phytosociologique sigmatiste. Chacune de nos sorties sur le terrain montre que :

- la végétation est dans une phase dynamique évolutive remarquable depuis une bonne décennie, du fait des déprises agricoles et pastorales et de la diminution du nombre et de la fréquence des incendies.
- nous rencontrons des stades dynamiques nouveaux à tous les étages de végétation et de nombreux groupements stabilisés (en particulier rupicoles) n'ont fait l'objet que de peu de descriptions.

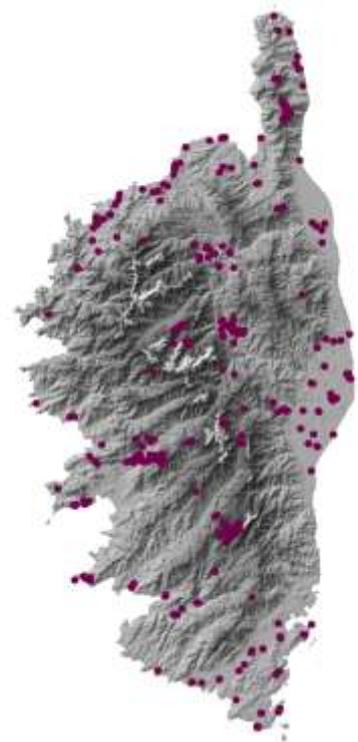
De nombreuses prospections sont donc nécessaires pour pouvoir caractériser ces syntaxons.



A- Acquisition de la connaissance sur les habitats (inventaire)

Dès 2007, le Conservatoire botanique en accord avec son conseil scientifique a décidé d'élaborer un cahier régional des habitats, d'ici 2018. Ce guide sera destiné aux bureaux d'étude réalisant les cartographies et intervenant dans l'élaboration des DOCOB mais aussi à tous les aménageurs ou gestionnaires d'espaces (ONF, CRPF, CEN, Cdl, OEC, ONCFS, etc.).

Pour mener à bien nos objectifs, nous avons considéré que la réalisation du Prodrome des végétations de la Corse constituerait le cœur de tous les travaux sur les habitats.



Une première version de ce Prodrome est en cours d'achèvement; elle repose sur les données bibliographiques existantes ou des synthèses phytosociologiques commandées ou réalisées par le Conservatoire. Un état des lieux de ces commandes ou réalisations peut être fait :

- Habitats montagnards et subalpins (GAMISANS, 2007)
- Habitats rocheux littoraux (PARADIS, 2010),
- Forêts marécageuses, ripisylves et fruticées rupicoles (GAMISANS, 2012)
- Végétations forestières (PIOLI, 2010 ; GAUBERVILLE, 2012),
- Zones humides (PARADIS, 2013),
- Habitats prairiaux mésoméditerranéens (CBNC, REYMANN, 2011),
- Maquis (CBNC, 2012-13 en cours),

■ Milieux spécifiques (myrtaies, fruticées de colonisation, érablaies, sorbaies d'altitude, groupements ripicoles...) (CBNC, en cours).

Pour atteindre cet objectif, nous avons composé un comité habitat constitué des phytosociologues du CBNC, des phytosociologues du Conseil Scientifique et de personnes qualifiées invitées en fonction des thèmes abordés. Ce comité est un groupe de travail ; les résultats qui émanent de ce groupe sont validés par le Conseil Scientifique.

A la fin 2013, cinq commissions auront été réunies sur le thème de l'élaboration du Prodrôme des végétations de Corse.

Ce prodrôme est rédigé jusqu'au niveau de la sous-association phytosociologique et sera amendé en fonction des caractérisations d'association que nous aurons à faire sur le terrain puis à analyser. Les syntaxons seront publiés afin d'être validés par la communauté scientifique. Nous avons acquis les logiciels Turboveg® et Juice® pour la gestion et l'analyse des données et pour être en cohérence avec les pratiques courantes d'échanges internationaux de données habitats.

B - Cartographies de la végétation

Depuis 2011, année de lancement du projet, nous participons activement au programme national de cartographie des habitats (CarHab). Ce programme a été lancé par le MEDDE en partenariat avec la FCBN considère la Corse comme l'une des trois régions pilotes pour mettre au point une méthode d'étude de la végétation, d'ici 2015, à partir de la phytosociologie dynamico-caténale. Ce programme fédère un ensemble d'organismes qui a développé des compétences dans la connaissance et la cartographie des végétations naturelles et semi-naturelles : l'institut national de l'information géographique et forestière (IGN), les conservatoires botaniques nationaux et leur fédération (FCBN), le muséum national d'histoire naturelle (MNHN), l'institut national de recherche en sciences et technologies pour l'environnement et l'agriculture (IRSTEA), la société française de phytosociologie (SFP) et plusieurs laboratoires universitaires de recherche (notamment à Clermont-Ferrand ou Brest).

Nous travaillons en collaboration étroite avec l'Université de Bretagne Occidentale par l'intermédiaire d'une doctorante Pauline DELBOSC, accueillie en co-direction avec Monsieur le Professeur Frédéric BIORET. L'objectif de son travail est d'élaborer un catalogue des séries et géoséries de la Corse et une méthode de cartographie basée sur l'approche dynamico-caténale.

Allant de pair avec notre capacité à inventorier la végétation, nous avons commencé à produire des cartes de végétation en 2010.

En Décembre 2013, nous avons réalisé les cartographies suivantes (voir carte) :

- la cartographie des séries de végétation de la vallée d'Asco (13 500 ha), de la vallée du Niolu (21 260 ha) du Cap Corse (34 800 ha),
- la cartographie des végétations de la microrégion de la vallée du Fiume Seccu (10 264 ha) et du Reginu (8 170 ha),
- la carte d'occupation du sol par les prairies naturelles du mésoméditerranéen et du supraméditerranéen de l'ensemble de l'île (26 600 ha),
- en collaboration avec nos autres collègues du CBNC dans le cadre du programme ABC, les cartographies des communes de Lumio, Tavera, Vero, Tavaco,



■ en collaboration avec Monsieur G. PARADIS : cartographie des végétations des étangs du Loto ainsi que la cartographie des végétations de l'étang de Terrenzana.

	Avant 2010	2010	2011	2012	2013
Surfaces cartographiées par le CBNC (ha)	0	3 250	29 350	21 740	74 500

Dans le cadre du programme CarHab, nous nous sommes rapprochés de tous nos partenaires régionaux qui détiennent, commandent ou réalisent des cartes des végétations. Ainsi, cette demande nous a permis de faire un point régulier avec la DREAL et nous récupérons toutes les cartes réalisées notamment pour Natura 2000 ou pour les ZNIEFF. De plus, nous avons conventionné avec l'ONF pour récupérer toutes leurs données floristiques (relevés d'inventaire géolocalisés) et les cartes d'habitats réalisées lors des aménagements forestiers. Ces deux acteurs de l'environnement sont les principaux détenteurs de cartographies de végétation, les Conseils Généraux, le Parc Naturel Régional, le Conservatoire du littoral par exemple ne commanditent que très peu de cartes.

A partir de ces données, nous disposons des cartographies d'habitats existantes (depuis les années 1990) auquel nous avons ajouté l'emprise des cartes papier (depuis les années 1990 environ). Nous disposons donc de 230 000 ha essentiellement de cartes d'habitats, soit environ 26,5 % de la totalité de l'île. Malheureusement, les qualités de ces cartes étant très différentes, ces fichiers sont à utiliser avec la plus grande prudence.

Nous en avons profité pour numériser quelques cartes qui nous ont semblé importantes, notamment pour des comparaisons dans le cadre de test de la méthodologie du programme CarHab :

- Carte des séries de végétation de la région du Niolu (GAMISANS et GRUBER, 1980)
- Carte des séries de végétation de la région du Haut-Venacais (GAMISANS *et al.*, 1981)
- Carte des végétations du Cap Corse (MOLINIER, 1962)

De plus, depuis 2008, nous appuyons techniquement la DREAL sur l'évaluation des cartographies d'habitats. En appliquant la méthode validée nationalement par la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux et le Muséum National d'Histoire Naturelle, le Conservatoire a proposé à la DREAL Corse une méthodologie d'évaluation des cartographies des habitats et un système de validation de ces données avant approbation par le CSRP.

Dix-huit cartographies d'habitats réalisées par des bureaux d'étude ont pu être ainsi évaluées. Le bilan montre que la qualité des cartes s'est nettement améliorée depuis la mise en place de ce cahier des charges plus précis et plus strict.

C - Base de données « habitats naturels »

En 2008 nous étions partis pour développer une base de données flore-habitats avec le CBN de Bailleul mais le projet n'a pu aboutir pour des raisons financières. Nous attendons donc le volet Habitats de la base de données Chloris v2 développée en collaboration avec le CBN du Massif Central et le CBN des Pyrénées et de Midi-Pyrénées.

D'ici à 5 ans, nous devrions être en mesure d'élaborer une première version du cahier régional des habitats à partir de la mise à jour du Prodrôme des végétations. Un catalogue des séries de végétation de la Corse sera élaboré en 2014-15 au moins pour les zones suivantes : vallée d'Asco, vallée du Niolu, Cap Corse, et une grande partie de la Balagne. Ce catalogue sera incrémenté au fur et à mesure du déploiement de la cartographie sur l'ensemble de l'île.

Des collaborations sont à développer avec nos voisins et partenaires génois et italiens.

2.3. Mission de conservation

A - Stratégie de conservation

L'activité de conservation est structurée et hiérarchisée autour des points suivants :

- définition des priorités d'action,
- connaissance et suivi des espèces et habitats les plus menacés,
- élaboration de plan de conservation,
- la participation à des actions de préservation,

Le CBNC s'est attaché dès 2003, à la conservation des espèces végétales et depuis 2006, sur celle des habitats.

B - Conservation des espèces végétales menacées

Les priorités d'action de conservation ont été définies dès 2003 et sont réactualisées en fonction de l'avancement des connaissances.

Le Conservatoire a retenu les critères suivants :

- Responsabilité de conservation sur le territoire d'agrément (endémisme strict, endémisme cyrno-sarde, baléarico-cyrno-sarde, taxons en limite d'aire de répartition, degré de rareté),
- Taxons figurant sur une liste de protection.

• **Conservation *in situ***

Le CBNC privilégie la conservation *in situ*. Les espèces hiérarchisées selon les critères précédemment décrits, font l'objet de suivis réguliers. Lorsque cela est nécessaire (diminution de l'effectif, apparition de menaces, changement de pratiques) des mesures de conservation sont mises en place.

Cette démarche nécessite une forte implication du personnel du CBNC, en temps consacré au terrain et en concertation avec les différents acteurs. Au-delà des connaissances scientifiques, le facteur sociologique est pour le CBNC, un élément indispensable à l'élaboration de mesures de conservation efficaces.

Des actions se sont déjà concrétisées en collaboration avec certains gestionnaires de milieux naturels.

• Bilans stationnels et amélioration des connaissances

La Corse compte un grand nombre de taxons rares, le conservatoire essaie de mener à bien des bilans stationnels pour les taxons peu connus. Le travail réalisé porte sur plusieurs points :

- un état des lieux des stations et effectifs de la plante,
- une acquisition d'informations et la formulation de certaines questions sur l'écologie et la biologie de cette espèce, qui semble assez mal connue, en tout cas dans les rares références bibliographiques qu'il nous a été possible de réunir,
- la mise en route d'études complémentaires permettant de mieux définir les enjeux de conservation (génétique).

■ *Lilium martagon* L.

La seule population connue de *Lilium martagon* en Corse est régulièrement pâturée par des caprins (destruction des sommités fleuries ou des fructifications), ce qui hypothèque le renouvellement de la station. Nous avons proposé la mise en défens des deux noyaux de population, et avons avec l'animateur du site Natura 2000 préparé le chantier de mise en défens. Un suivi de ces exclos est réalisé au printemps avant la montée du troupeau. Parallèlement, nous avons réalisé, grâce à un partenariat avec l'université de Salerno, une approche sur la diversité génétique en utilisant la méthode des RAPD et réussi à récolter des graines durant l'année 2012.



■ *Morisia monanthos* (Viv.) Asch.

Suite à la cotation UICN des taxons du tome 1 du livre rouge, qui classait initialement *Morisia* en *data deficient*, nous avons pris le parti de faire un bilan complet des stations connues et d'acquérir des connaissances complémentaires sur la biologie de ce taxon. Yohan PETIT, stagiaire à l'IMEP a réalisé ce document en 2010.



■ ***Cerintho glabra* Mill. subsp. *tenuiflora***

(Bertol.) Domac.

Ce taxon a fait l'objet d'un bilan relativement complet puisque présent sur l'emprise du barrage du Rizzanese.

A cette occasion, nous avons tissé des partenariats avec EDF, la fédération de pêche et l'ONEMA pour démultiplier les observations.

Des prélèvements ont été réalisés en vue d'analyses génétiques et d'amélioration globale de la biologie de ce taxon. Monsieur Nicolas JUILLET, mis à disposition du CBNC par la FCBN durant l'année 2009, a pu bénéficier d'un financement d'EDF pour réaliser cette mission. La chorologie de ce taxon a ainsi pu être complétée, avec la découverte de nouvelles stations et la confirmation de la plupart des stations historiques.



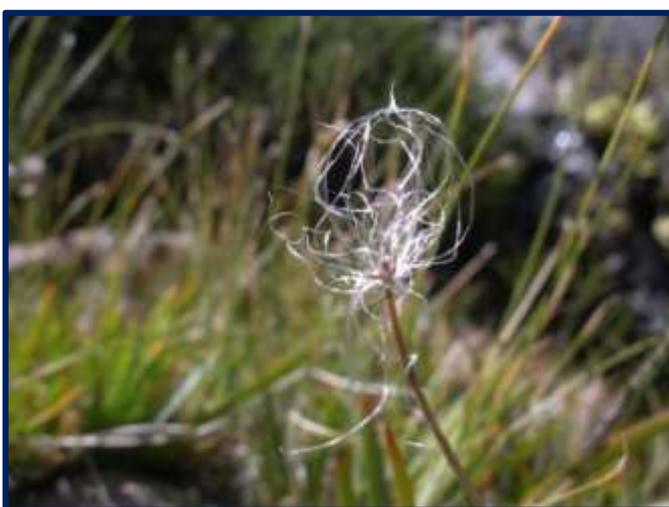
■ ***Hippocrepis conradiae* Gamisans & Hugot**

Ce taxon mal déterminé il y a quarante ans et redécouvert et nommé en 2011 par Jacques Gamisans et Laetitia Hugot a fait l'objet d'attention afin de délimiter finement sa chorologie et de mieux connaître ses exigences écologiques.

■ ***Trichophorum alpinum* (L.) Pers.**

Nous avons procédé au bilan stationnel de ce taxon alpin et découvert une nouvelle population dans un talweg limitrophe de la station initialement connue.

Un bilan stationnel a également été réalisé pour *Erigeron paolii* Gamisans et *Galium cometorhizon* Lapeyr.



■ ***Armeria soleirolii* (Duby) Godr.**

Suite à une collaboration avec le département stratégie et sciences de la mer de l'OEC, il a été entrepris de définir précisément la chorologie et de réaliser une cartographie précise des populations de cette espèce.

A cette occasion, nous avons tissé des liens le Parc Naturel Régional de la Corse et la STARESO.

Durant ce travail, de nouvelles stations ont été découvertes et la plupart des stations historiques ont pu être confirmées.

Cécile Verclytte, étudiante stagiaire de l'Institut Polytechnique Lasalle Beauvais, a réalisé cette étude sur une de la zone durant l'année 2012 sous l'encadrement de Mlle Cannac Magali et M. Petit Yohan.

Ce travail sera finalisé au cours de l'année 2014.

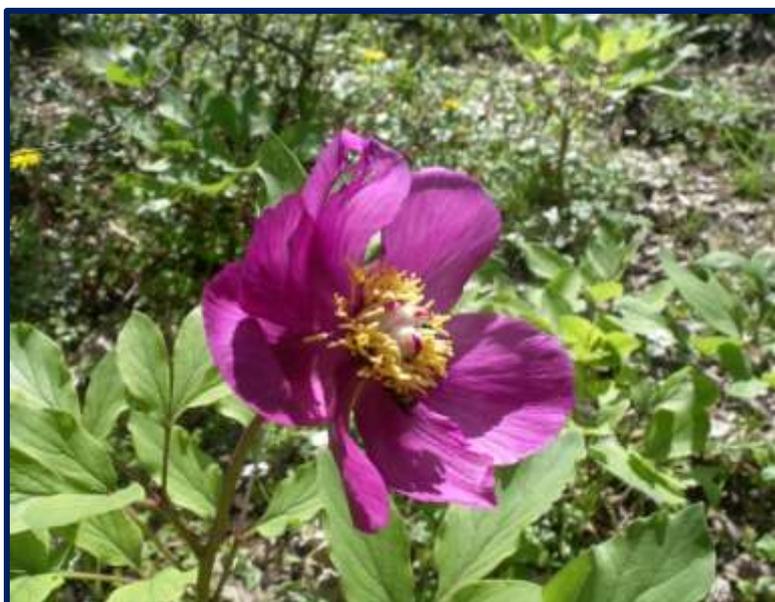
• **Etude diachronique de quarante stations d'orchidées**

Ce programme confié au CNRS s'est terminé en 2012, il nous a permis de faire le point sur bon nombre de stations d'orchidées connues depuis quarante ans, permettant de mettre entre autre en évidence l'influence de la fermeture des milieux, de l'urbanisme et des modifications des pratiques agricoles sur un certain nombre de stations.

• **Programme de conservation des pivoines de Corse**

Un programme intégré de conservation des pivoines a permis de réunir différents acteurs de la police de la nature, les scolaires mais également de travailler finement sur les mesures de gestion concernant les taxons présents en Corse.

Une étude génétique de ce programme est actuellement en cours, et permettrait peut être d'éclaircir des aspects de taxonomie.



Ce programme a été réalisé en collaboration avec le CEFE de Montpellier, le MNHN, mais également l'ONCFS et la Santamariaccia.

A l'issue de ce programme, une plaquette d'information a été éditée.

Le Conservatoire réalise également des suivis tels que ceux décrits dans les PNA messicoles et Liparis.

Il entend continuer à privilégier la conservation *in situ*. Il souhaite poursuivre et développer les actions engagées.

• **Suivi des taxons de la directive Habitats**

Le conservatoire réalise les suivis des taxons inscrits à la directive habitats selon une fréquence adaptée au cas par cas à chaque taxon.

Cela nous permet de réaliser l'état de conservation de ces taxons, notamment dans le cadre du rapportage européen mais également de participer pleinement aux différents documents d'objectifs réalisés sur les 89 sites Natura 2000 que compte la Corse.

Tableau récapitulatif des divers suivis stationnels de 2008 à 2013

Année	Bilans stationnels	Commentaires
2008	Aconit de Corse (<i>Aconitum napellus</i> L. subsp. <i>corsicum</i> (Gayer) W. seitz)	Cartographie intégrale de la population par maille de 2500 m ²
	Lis martagon (<i>Lilium martagon</i> L.)	Comptage et mise en défens de la population
	Buglosse crispée (<i>Anchusa crispa</i> Viv.)	Comptage des différentes populations, en collaboration avec le CEN Corse
	Scolopendre sagittée (<i>Asplenium sagittatum</i> (DC) Bange)	Inventaire et comptages
	Boucage jaune (<i>Pimpinella lutea</i> Desf.)	Inventaire complet et comptage
	Chou insulaire (<i>Brassica insularis</i> Moris)	Prospections, comptages
	Hibiscus à 5 fruits (<i>Kosteletzkya pentacarpos</i> (L.) Ledeb)	Comptage des populations de la plaine orientale et mesures de gestion mises en place avec le CDL
	Astragale centralpine (<i>Astragalus alopecurus</i> Pall.)	Comptage annuel et mise en défens des deux micros stations
2009	Woodwardia radicante (<i>Woodwardia radicans</i> (L.) Sm)	Inventaire complet et comptage des sous-populations
	Colchique de Corse (<i>Colchicum corsicum</i> Baker)	Prospections, inventaire et comptages
	Mélinet à petites fleurs (<i>Cerintho glabra</i> Mill. subsp. <i>tenuiflora</i> (Bertol.) Domach)	Prospections, inventaires et comptages, en partenariat avec EDF
	Hibiscus à cinq fruits (<i>Kosteletzkya pentacarpos</i> (L.) Ledeb.)	Comptages et débroussaillage autour de la plante par les équipes du CDL sur nos conseils autour des stations de Gradugine
	Buglosse crispée (<i>Anchusa crispa</i> Viv.)	Comptage des différentes populations, en collaboration avec le CEN Corse
	Chou insulaire (<i>Brassica insularis</i> Moris.)	Comptages
	Astragale centralpine (<i>Astragalus alopecurus</i> Pall.)	Comptage annuel
2010	Thapsie de Rouy (<i>Rouya polygama</i> (Desf.) Coincy)	Inventaire complet et comptage des différentes populations
	Colchique d'Arenas (<i>Colchicum arenasii</i> Fridlender)	Prospections, inventaire et comptages
	Scirpe des Alpes (<i>Trichophorum alpinum</i> (L.) Pers.)	Prospections, inventaire et comptages

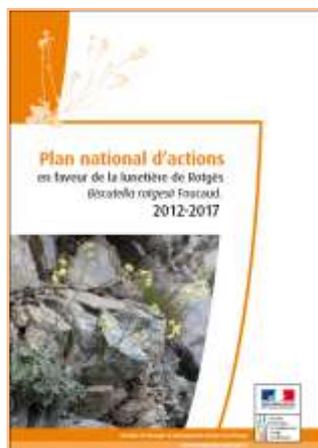
2010	Galliet à racines en comète (<i>Galium cometerhizon</i> Lapeyr.)	Prospections et inventaire
	Buglosse crispée (<i>Anchusa crispa</i> Viv.)	Comptage des différentes populations, en collaboration avec le CEN Corse
	Chou insulaire (<i>Brassica insularis</i> Moris.)	Prospections, comptages
	Astragale centralpine (<i>Astragalus alopecurus</i> Pall.)	Comptage annuel
2011	Urginée fugace (<i>Urginea Fugax</i> (Moris) Steinh.)	Prospections, inventaire et comptages
	Lis martagon (<i>Lilium martagon</i> L.)	Inventaire complet, prélèvements génétiques et recueil de semences
	Woodwardia radicante (<i>Woodwardia radicans</i> (L.) Sm.)	Inventaire complet et comptage des sous-populations
	Liparis de Loesel (<i>Liparis loeselii</i> (L.) Rich.)	Inventaire complet et comptage
	Fougère de Crête (<i>Pteris cretica</i> L.)	Prospections, inventaires et comptages
	Chou insulaire (<i>Brassica insularis</i> Moris.)	Prospections, comptage
	Astragale centralpine (<i>Astragalus alopecurus</i> Pall.)	Comptage annuel
2012	Séséli de Jiulette Djiane (<i>Seseli djianae</i> Gamisans)	Prospection et inventaire
	Hippocrépide de Mme Conrad (<i>Hippocrepis conradiae</i> Gamisans & Hugot)	Prospection et inventaire
	Liparis de Loesel (<i>Liparis loeselii</i> (L.) Rich.)	Inventaire complet et comptage
	Chou insulaire (<i>Brassica insularis</i> Moris.)	Prospections, comptages
	Armerie de Soleirol (<i>Armeria soleirolii</i> (Duby) Godr.)	Inventaire et cartographie
	Astragale centralpine (<i>Astragalus alopecurus</i> Pall.)	Comptage annuel, collecte de graines
2013	Liparis de Loesel (<i>Liparis loeselii</i> (L.) Rich.)	Inventaire complet et comptage

2013	Centranthe à trois nervures (<i>Centranthus trinervis</i> (Viv.) Bég.)	Inventaire, comptage et cartographie de la partie ouest du massif de la Trinité réalisé avec l'aide d'un guide de haute montagne
	Astragale centralpine (<i>Astragalus alopecurus</i> Pall.)	Comptage annuel, collecte de graines
2013	Woodwardia radicante (<i>Woodwardia radicans</i> (L.) Sm.)	Inventaire complet et comptage des sous-populations
	Panicaut nain (<i>Eryngium pusillum</i> L.)	Inventaire complet, comptage et cartographie de la population
	Genêt de l'Etna (<i>Genista aethensis</i> (Biv.) DC.)	Comptage, récolte de semences et expertise de la station principale avec nos partenaires méditerranéens. Des études génétiques seront prochainement lancées pour comparer les différentes populations mondiales de l'espèce (Corse, Sardaigne, Sicile)

• Plans nationaux d'actions

Depuis 2010, le CBNC a réalisé plusieurs plans nationaux d'actions (PNA) pour les espèces menacées. Trois d'entre eux seront prochainement mis en œuvre. Ils concernent :

- une endémique cyrno-sarde (*Anchusa crispa* (Viv.), dont le PNA a été validé par le CNPN le 27 septembre 2011,
- deux endémiques strictes (*Centranthus trinervis* (Viv.) Bég. et *Biscutella rotgesii* Foucaud) qui ont été présentés devant le CNPN le 26 novembre 2012.



Deux nouveaux plants simplifiés (fiches connaissance espèces « Grenelle ») ont également été réalisés et remis au MEDDE début 2013. Ces documents concernent : *Limonium strictissimum* (Salzm.) Arrigoni, endémique cyrno-sarde et *Naufraga balearica* Constance & Cannon, que l'on pensait être une espèce endémique de Corse et des Baléares. Etant donné qu'un doute subsistait sur l'indigénat de ce dernier taxon, de nouvelles études génétiques ont été réalisées. Elles ont permis de démontrer que la population découverte en Corse provient bien des Baléares. Le PNA simplifié *Naufraga* fait donc la synthèse des connaissances sur l'espèce et a permis de conclure que l'espèce n'est pas endémique de Corse et ne fait pas partie de la flore insulaire.

Le CBNC a également participé à la rédaction du PNA « *Liparis loeselii* (L.) Rich. » et du PNA « messicoles » rédigés pour le premier par le conservatoire botanique de Bailleul et par le conservatoire botanique Midi-Pyrénées pour le second.

• Conservation *ex situ*

La gestion d'une banque de graines destinée à la conservation des taxons rares et menacés du territoire d'agrément constitue l'une des missions des Conservatoires Botaniques Nationaux.

La Corse est confrontée à de multiples interlocuteurs en matière de conservation *ex situ*. Ainsi, un grand nombre de taxons insulaires, plus ou moins rares, sont déjà conservés dans plusieurs banques de semences et ce depuis des dates antérieures à la création du Conservatoire Botanique National de Corse. On trouve des collections de semences :

- au Jardin Botanique de la Ville de Genève,
- au Conservatoire Botanique National Méditerranéen de Porquerolles,
- au Jardin Botanique de Sóller,
- et au CBN de Brest (notamment certains taxons menacés d'extinction).

Un bilan des lots de semences corses conservées hors de l'île a été entrepris en 2013 et sera complété en 2014. A moyen terme, la conservation *ex situ* des semences les plus rares et les plus menacées continuera à être externalisée, car le CBNC ne dispose pas encore de structures nécessaires pour assurer cette mission en interne.

Néanmoins, dans le cadre d'un programme de conservation de la flore de 6 îles méditerranéennes, mené en partenariat avec le jardin botanique de Kew et la fondation Mava, des récoltes de près de 250 espèces ont débuté au printemps 2012 et se poursuivront en 2013 et 2014. Ces espèces, récoltées selon un protocole standardisé (ENSCONET), seront conservées pour partie au *Royal Botanic Gardens* de Kew et pour partie au CBNC. Ce projet nous a permis de commencer à nous équiper et d'entamer un programme de conservation *ex situ*. Il nous permettra également de bénéficier de l'expérience de structures déjà en place. Les lots conservés au CBNC permettront, notamment, de disposer de semences certifiées qui serviront à la mise en place d'une filière de production d'espèces locales pour le marché insulaire.

Le Conservatoire souhaite continuer à développer ces partenariats, mais également développer la conservation *ex situ* en interne. Pour cela, nous avons commencé à acquérir le matériel de conservation nécessaire et axé notre travail sur les stratégies de récolte et la réalisation d'itinéraires techniques. L'objectif est d'assurer la conservation *ex situ* d'échantillons représentatifs des espèces végétales remarquables de l'aire d'agrément et d'en élaborer des itinéraires techniques. Durant le second semestre 2013, une recherche bibliographique sur le sujet a été menée et un prestataire de service extérieur a été missionné pour aider le CBNC à monter cette unité de conservation *ex situ*. Les premiers tests de germination ont été lancés sur une centaine d'espèces.

Par ailleurs, un stage de formation pour deux agents du CBNC a été effectué en février dernier à la Millenium Seed Bank dans le double objectif de :

- bénéficier des conseils et de l'expérience de la MSB pour mettre en place une unité de conservation *ex situ* au CBNC (type de structure, surface nécessaire, choix du matériel,... en fonction des moyens disponibles),
- acquérir les techniques de travail nécessaires pour assurer, dans de bonnes conditions, la conservation de semences sur l'île.

Trois voyages d'échanges nous ont également permis de bénéficier de l'expérience de nos partenaires méditerranéens sur les techniques de conservation *ex situ*. Ainsi :

- deux personnes se sont rendues à Catane (Sicile) du 17 au 23 avril 2013,
- trois personnes à Nicosie (Chypre) du 1er au 5 juillet 2013,
- enfin, tous les partenaires du programme « Mediterranean seed conservation partnership » ont été reçus en Corse du 23 au 27 septembre.

C - Conservation des habitats naturels

Le CBNC entreprend des mesures de conservation d'habitats au travers de son engagement dans le domaine de la prévention incendie (fruticées montagnardes), par les expertises menées dans le cadre d'aménagements routiers ou de travaux entrepris par des gestionnaires.

Concernant la prévention des incendies en zone de montagne, nous avons rédigé un « guide pratique pour l'aménagement des fruticées montagnardes de Corse ». Cet ouvrage est le fruit de trois années de travail où nous avons mis en place et suivi des placettes permanentes traitées en brûlage dirigé, expérimentés des échauffements de graines ou de litières et mise en culture dans un phytotron, suivi les forestiers-sapeurs lors d'opérations de brûlage. Nous avons réussi à mettre en place un processus de « droit de regard » sur les aménagements prévus avec les administrations en charge de la Défense des Forêts Contre les Incendies (DFCI).

Le Conservatoire a également réalisé un certain nombre d'expertises et d'actions de génie écologique relatives à la restauration d'habitats (habitats dunaires et falaises littorales rocheuses, par exemple) à la demande conjointe de la DREAL et des gestionnaires d'espaces naturels. A titre d'exemple, on peut mentionner la restauration de l'habitat à *Anchusa crispa* Viv. de Portigliolo et de Cannella. La remise en état de la falaise à *Centranthus trinervis* (Viv) Bég., la restauration d'une lande à *Genista salzmannii* DC. var. *salzmannii* et *Scrophularia ramosissima* Loisel. sur le site du Ricantu à Ajaccio, ou encore une étude sur la restauration du site de Pietra Niella, domaine de ski de Capanella à Ghisoni.

D - Programmes intégrés de connaissance et de conservation des espèces végétales et/ou des habitats

Depuis 2003, le CBNC développe différents programmes visant : à accroître les connaissances sur la biologie et la chorologie de certains taxons, ou à orienter la conservation.

• **Filière de production de matériel végétal d'origine locale**

En 2010, le pôle « conservation » s'est structuré et trois personnes y ont été affectées. Cette évolution a permis d'engager de nouveaux programmes plus ambitieux portant sur la préservation de la diversité floristique de l'île. Trois d'entre eux, menés conjointement, devraient nous permettre, à moyen terme, de structurer et de développer une filière de production de plants et de semences d'origine locale. Cette filière permettra de limiter l'entrée sur l'île de matériel végétal exogène et pourra être une voie de diversification intéressante et valorisante pour les sociaux-professionnels des secteurs horticoles et agricoles.

• **Appel à projet du Ministère de l'Environnement sur la "Stratégie Nationale pour la Biodiversité"**

En novembre 2011, le CBNC a présenté un projet dans le cadre de la Stratégie Nationale pour la Biodiversité (SNB) sur le thème de la : « conservation et utilisation durable d'espèces végétales indigènes pour développer des filières locales ». Ce projet, qui a obtenu une réponse favorable en février 2012, est financé à 60% par le MEDDE et vient en complément du projet de marque nationale déposé par la Fédération des CBN.

Le programme prévoit :

- de réaliser une étude régionale de faisabilité,
- d'identifier les différents partenaires intéressés par la démarche,
- de créer une marque locale (déclinaison de la marque nationale) cadrant la méthodologie de travail pour la production de matériel végétal,



- de mettre en place la filière de production de semences et de plants d'origine corse.

Ce projet porté par le CBNC est innovant puisqu'il permettra de réunir autour de la question de la conservation du patrimoine naturel, la plupart des acteurs du territoire d'agrément. Par ailleurs, le besoin de créer cette filière est pressant puisque les porteurs de projets demandeurs de tel matériel se multiplient (réhabilitation de sites, création d'espaces naturels, ensemencement de talus, amélioration pastorale de prairies dégradées, toits végétalisés, etc.). De plus, la création de la marque locale permettra de donner un cadre précis aux producteurs de matériel végétal qui adhéreront au projet.

Ce programme s'articule avec le programme de récolte mené avec *Kew Gardens* (voir paragraphe ci-dessous), puisque les semences récoltées ont permis de disposer de graines certifiées par le CBNC pour les contrats de culture qui ont été passés avec les acteurs insulaires au printemps 2013.

• Création d'un réseau de conservation des ressources végétales corses (CRV)

Quelques mois avant le lancement de l'appel à projets du MEDDE dans le cadre de la SNB, le CBNC a initié un autre projet visant à créer un réseau de conservation des ressources végétales corses, tant sauvages que cultivées.

En effet, des initiatives existent sur l'île pour préserver ces ressources :

- pour les espèces « remarquables » : études, suivis et mise en œuvre de mesures de gestion dans le cadre des Plan Nationaux d'Actions, des documents d'objectifs Natura 2000 ou par les gestionnaires d'espaces naturels (CEN, RN, PMIBB, Cdl/CG, ONF, ...).
- pour les espèces « communes » : quelques initiatives sont à signaler (charte de bonne pratique pour les PPAM, arrêtés préfectoraux de réglementation de cueillette, utilisation de plants d'origine corse pour la restauration de milieux, ...),
- pour les espèces cultivées : jardins conservatoires, collections, centre de recherche (INRA), ...

Mais, la conservation est encore hétérogène et insuffisante. La gestion du patrimoine est assumée par différents organismes de statuts divers, avec des approches difficiles à coordonner.

Il nous est donc apparu comme impératif :

- de développer les connaissances autour de ces ressources,
- d'en améliorer la conservation, la gestion et la valorisation.

Par ailleurs, les porteurs de projet (service des routes, carriers, gestionnaires d'espaces naturels, ...), de plus en plus sensibilisés par le CBNC au problème de conservation des ressources végétales insulaires, souhaitent pouvoir utiliser, dans le cadre de programme de revégétalisation, des plants et semences d'origine régionale. Mais, ils ne savent pas toujours à qui s'adresser.

Ainsi, le CBNC tente de mettre en place un réseau de conservation et de valorisation des phyto-ressources corses. Un tel réseau, rassemblant les différents acteurs impliqués sur l'île et ouvert à des coopérations extérieures, est une opportunité pour préserver ce patrimoine végétal.

Les enjeux d'un tel projet sont d'ordres :

- **Economique** : Création d'une dynamique autour de la conservation et de la valorisation des ressources :
 - activités liées à la production végétale, au tourisme, à l'éducation à l'environnement,

- développement d'une filière visant à produire sur l'île des souches et variétés locales.
- **Scientifique et Technique :**
 - acquisition de connaissances fondamentales en biologie végétale,
 - sélection génétique et innovation variétale,
 - enjeux environnementaux de plus en plus prononcés (agriculture moins consommatrice en intrants, plantes horticoles et de végétalisation non invasives,...),
 - sécurisation des schémas de productions de plants ou semences (d'un point de vue traçabilité et sanitaire).
- **Environnemental :**
 - conservation de la biodiversité sauvage,
 - diminuer l'introduction de taxons exogènes, notamment pour la réhabilitation de milieux naturels, lesquels peuvent :
 - s'avérer invasifs, donc concurrencer des espèces insulaires, souvent endémiques, et fragiliser encore certains habitats naturels
 - s'hybrider avec les taxons locaux, voire endémique, (introgression génétique) adaptés aux conditions écologiques.
- **Pédagogique :** utilisation du matériel végétal conservé, et des structures associées, pour
 - une sensibilisation à la problématique 'biodiversité' et à son érosion
 - développer une meilleure connaissance du patrimoine végétal insulaire
- **Patrimonial :** Meilleure connaissance du patrimoine végétal corse et conservation de ce patrimoine.

Le CBNC, avec l'appui technique de Corsic'Agropôle, a donc entamé fin 2010 une réflexion sur la constitution d'un réseau de conservation des ressources végétales (sauvages et cultivées) de la Corse et a fait une demande de budget spécifique à la CTC.

Une première réunion d'une trentaine d'acteurs de la conservation a eu lieu à Corte, en novembre 2010. Les besoins exprimés lors de cette première discussion ont été :

- d'identifier et de localiser les ressources,
- de mettre en réseau les connaissances sur ces ressources,
- de sécuriser et améliorer les systèmes de conservation,
- de valoriser les ressources.

Il a donc été décidé, dans un premier temps, de réaliser un état des lieux de l'existant (fiches acteurs, fiches espèces) et de structurer le réseau via la création d'un portail d'échanges (base de données) et d'une charte.

• **Programme « Mediterranean Seed Conservation Partnership »**

Le CBNC participe depuis le 1^{er} octobre 2011 aux actions de conservation *ex situ* menées en Méditerranée par le *Royal Botanic Gardens of Kew*, au travers du projet « *Mediterranean Seed Conservation Partnership* ». Ce programme, financé par la fondation Mava, concerne les 6 grandes îles : Corse, Sardaigne, Sicile, Chypre, Crète, Baléares. Outre le partage des connaissances entre les différents partenaires, cette initiative permet au CBNC de participer au programme international « *millenium seeds bank* ».



Lors de la constitution de la liste des espèces à collecter pour la Corse, le CBNC, en accord avec ses partenaires, a pris le parti de ne pas retenir les espèces



endémiques, rares ou protégées, déjà collectées et conservées par ailleurs.

Ainsi, la liste proposée comporte essentiellement des taxons qui pourront être utilisés pour la mise en place de la filière de production précédemment décrite.

Les récoltes ont débuté en juin 2012. Entre le mois de juin 2013 et le mois de septembre, près de 250 taxons ont été expédiés au jardin botanique de Kew. Ce dernier devra les trier, effectuer les tests de germination et renvoyer une partie des semences au CBNC.

Les semences récoltées seront pour partie conservées au CBNC, mais serviront également à la mise en culture et à la production de plants et semences destinés au marché local. Ces derniers, seront utilisés dans différents domaines, notamment la réhabilitation de milieux naturels, la production d'espèces aromatiques et d'espèces ornementales locales (qui pourront se substituer à certaines espèces envahissantes), ainsi que pour les toits végétalisés.

• Programme « Plantes à parfums, aromatiques et médicinales (PPAM) »

Depuis presque dix ans le CBNC travaille sur les problématiques d'exploitation *in natura* de plantes à des fins de production industrielle.

A la suite de la charte de cueillette publiée en 2004, le CBNC a été amené à engager, avec l'appui des producteurs, des demandes de réglementations. Après saisie du ministère de l'écologie permettant la modification de la liste des plantes pouvant être soumises à réglementation préfectorale, nous avons rédigé en collaboration avec les distillateurs et la DREAL deux arrêtés préfectoraux visant à réglementer la cueillette de l'immortelle (*Helichrysum italicum* (Roth) G. Don subsp. *italicum*), *Crithmum maritimum* L. et *Euphorbia spinosa* L.

A l'issue des travaux menés en collaboration avec l'Université de Bretagne Occidentale menés sur la criste marine, nous avons entamé une réflexion sur *Myrtus communis* L. en partenariat avec l'IMEP (IBME).

Les travaux ont été menés par Alex BAUMEL, Jeremy MIGLIORE et Frédéric MEDAIL. Ils ont permis de faire le point sur les enjeux de conservation de cette espèce en Corse. Cette étude a aussi pris en compte les aspects génétiques et les niveaux de pression concernant la cueillette. Un cahier des charges autorisant la cueillette sur certains sites du conservatoire du littoral a été mis en place.

Nous avons, par ailleurs, durant l'année 2011, réalisé une étude sur le genre *Daucus*, dont l'huile essentielle est assez appréciée.

Dans le contexte général d'un travail initié par le Ministère de l'Agriculture sur les populations sauvages de *Daucus carota*, nous avons commandé à Jean-Pierre REDURON une étude sur les *Daucus* corses, en particulier les populations littorales ou de basse altitude de Haute-Corse.

Cette étude a permis :

- la récolte de matériel (part d'herbiers, graines), et de données (fiches signalétiques, photographies),
- la mise en évidence de caractères morphologiques particuliers chez plusieurs groupes de carottes insulaires (façades est et ouest du Cap Corse, Agriate),
- la confirmation des caractères écologiques chez certaines variétés (var. *mauritanicus* en particulier).



Les travaux sur l'immortelle se poursuivent dans le cadre de la labellisation de l'huile essentielle d'immortelle en IGP, et le conservatoire participe régulièrement aux démarches entreprises, notamment pour ce qui est de la réflexion sur la mise en place de matériel en culture, et ce, en partenariat avec les acteurs du monde agricole.



Enfin, depuis 2012, nous menons une réflexion sur la cueillette de plantes aromatiques et médicinales à l'outre-mer pour le compte de la FCBN et avons participé dans ce cadre au 7^{ème} colloque des plantes aromatiques et médicinales d'outre-mer.

• ***Programme de veille et de lutte contre les plantes envahissantes***

Le Conservatoire Botanique de Corse a transposé en 2004, l'initiative menée par le CBNMP dans les régions Languedoc-Roussillon et Provence-Alpes-Côte d'Azur. En Corse, ce programme de suivi et de contrôle des plantes envahissantes intègre :

• **La connaissance et la hiérarchisation des espèces envahissantes**

Celle-ci s'appuie sur les observations géoréférencées saisies dans la base de données « Flore » du CBNC. Des éléments complémentaires concernant la biologie, la gestion, l'utilisation, les impacts sont également rassemblés dans des dossiers spécifiques.

Les espèces sont hiérarchisées en fonction des informations disponibles qui résultent soit d'observations de terrain, soit de données bibliographiques. Sont également pris en compte pour la hiérarchisation les critères suivants : degré d'incidence sur les milieux naturels, dangers vis-à-vis de la santé publique et des risques encourus en agriculture.

• **Des relations fortes avec les acteurs socioprofessionnels**

Le problème des plantes envahissantes n'est pas seulement environnemental. Les répercussions sociales et économiques peuvent être conséquentes. Un groupe de travail constitué par les producteurs (horticulteurs, pépiniéristes), les distributeurs importateurs (jardineries) et les utilisateurs (services des espaces verts, collectivités, paysagistes, services routes de la CTC et DDE), a été mis en place dès 2004, afin d'intégrer cette composante socio-économique et de permettre un développement durable.

Ce groupe de travail est à l'origine d'une charte de bonne conduite visant l'engagement à ne pas cultiver, planter ou commercialiser les taxons inscrits sur la liste noire (invasives avérées). Cette charte n'est pas réactualisée. Le CB souhaite, en effet, avant qu'elle ne soit diffusée, pouvoir proposer une alternative à l'utilisation des plantes invasives dans les espaces verts et les jardins. Ainsi, une liste d'espèce de la flore locale, à caractère ornemental, a été définie et des contrats de culture seront passés prochainement avec des socio-professionnels pour tenter leur mise en culture. L'objectif étant de disposer d'une fiche de culture par espèce (de façon à rendre l'expérience reproductible) et de pieds-mères certifiés qui serviront de base à une filière de production de plants d'origine locale. Les espèces mises sur le marché pourront constituer une alternative à l'utilisation d'espèces invasives.

• Des liens avec les associations

La constitution de liens avec les réseaux associatifs, structures implantés dans la vie locale, permet une diffusion et une remontée d'information importante. Le CBNC est régulièrement sollicité pour intervenir en tant qu'expert sur les actions de gestion et d'éradication d'espèces exotiques envahissantes.

• Des partenariats avec les gestionnaires d'espaces naturels et semi-naturels

Le CBNC travaille avec le PNRC, le Cdl, les réserves naturelles et les communes. Il apporte son expertise, coordonne les actions visant à éradiquer ou contrôler ces espèces (Coordination du programme d'éradication de la jussie en collaboration avec le IRSTEA) et permet le transfert de savoir faire dans la conduite d'expérimentations. Ainsi, le CBNC travaille en collaboration avec le CEN et le Conservatoire du littoral sur les méthodologies d'arrachage des oponces et des griffes de sorcières, et met en place des expérimentations sur l'ailante avec différents partenaires.

• Des opérations de terrain conduites par le CBNC

Les différentes prospections de terrain menées par le Conservatoire ont permis de découvrir des stations d'invasives jamais observées auparavant et posant de graves problèmes en France continentale : le séneçon du Cap (2 stations à Calvi et Arro), la jussie (stations de Figari, Porto-Vecchio et Vero), l'ambrosie (Bocognano et Sartène).

Devant la précocité des découvertes, il était possible d'envisager des actions permettant l'éradication totale de certaines stations ou de leur contrôle. Ainsi, le CBNC organise régulièrement des journées d'arrachage en partenariat avec les différentes communes concernées, les propriétaires des terrains, les associations et les bénévoles.

L'ambrosie a pu être totalement éliminée. Le séneçon est en forte régression. En revanche, nos actions sur la jussie ne sont pas très efficaces au regard des moyens déployés. En effet, le point d'origine de l'invasion (station d'épuration de l'aéroport de Figari) n'est plus du tout traité. Or la jussie est la seule espèce végétale invasive faisant l'objet d'un arrêté ministériel, interdisant son introduction dans le milieu naturel, volontaire, par négligence ou par imprudence.

Le CBNC, en tant qu'expert, a élaboré un cahier des charges techniques en collaboration avec Alain DUTARTRE, ingénieur au CEMAGREF qui définit les travaux. Ce dossier a été transmis à la DREAL en 2010, mais pour l'heure, faute de moyens, aucune action concrète n'a encore été menée. Le CBNC continue néanmoins chaque année à organiser des arrachages sur les stations de Figari.

Par ailleurs, le problème de la non intervention de la CCI de Corse-du-Sud sur l'emprise de l'aéroport reste entier.

Plus récemment, par une étroite collaboration avec le Conseil Général de Corse du Sud, la renouée du Japon a été découverte sur le territoire d'agrément (Vallée du Taravo). Avec ses partenaires, le CBNC met en place un plan de lutte et des sessions d'arrachage répondant ainsi à la stratégie de détection précoce/intervention rapide.

• La sensibilisation et la formation des acteurs concernés, l'information du public

La transmission de l'information s'effectue par la diffusion de plaquettes, au moyen de nombreuses interventions (formations des agents verts, journée de la biodiversité, fête de la science), réunions et présentations (conférence universitaire en 2011) et par la presse écrite et audiovisuelle.

• Enquête «Recensement des actions de lutte menées en France métropolitaine contre des espèces exotiques envahissantes (EEE)» - Cas de la Corse

A la suite du Grenelle de l'Environnement, le MEDDE a lancé la définition de sa stratégie de lutte contre les espèces exotiques envahissantes ayant un impact négatif sur la biodiversité.

Celle-ci comprend notamment la mise en place de plans nationaux de lutte contre les espèces exotiques envahissantes présentes sur le territoire.

Afin d'engager cette démarche, il est apparu nécessaire de faire un état des lieux des actions de lutte menées sur le territoire national et de comprendre, entre autres, les raisons de leurs échecs ou de leurs réussites. La Direction de l'eau et de la Biodiversité du Ministère (Bureau de la Faune et de la Flore Sauvages) a donc décidé de réaliser une enquête sur les actions de lutte contre les EEE menées sur le territoire français métropolitain. Cette enquête a été menée pour le compte du Ministère, en 2010, par Bio-Intelligence Service et le Muséum National d'Histoire Naturelle. La synthèse des résultats est disponible depuis fin 2010 et toutes les fiches ont été saisies dans une base de données.

Pour la Corse, le CBNC a réalisé les fiches des opérations de lutte qu'il a entreprises, ainsi que celles menées par le Conservatoire du Littoral (Cdl) sur ses terrains (soit une quarantaine de fiches). Dans un second temps, pour avoir une vision plus globale des choses, le CBNC a tenté de recenser toutes les actions de lutte menées en Corse par différents organismes et acteurs de terrain, de manière à pouvoir en faire la synthèse, à évaluer leur efficacité et à en tirer des conclusions et des orientations pour l'avenir. L'implication du CBNC dans cette enquête s'inscrit dans une action plus globale de veille et de lutte contre les EEE en Corse.

• Rédaction PNL *Cortaderia selloana* (Schult. & Schult. F.) Asch. & Graebn.

Le Conservatoire a été chargé par la FCBN de la rédaction du premier plan national de lutte contre une espèce envahissante. La procédure est identique aux procédures utilisées pour la rédaction des plans nationaux d'actions. La rédaction du PNL *Cortaderia*, a débuté en 2010, grâce à la mise à disposition par la FCBN, d'un chargé de mission spécifique. Cette mission s'est poursuivie en 2011. Pour cela, l'OEC a proposé un contrat de travail à Yohan PETIT, auteur du document, qui a débuté à la fin de son contrat avec la FCBN et qui se poursuivra jusqu'en février 2014. Actuellement le plan est en cours de consultation et devrait être présenté devant la commission Flore du CNPN dans le courant du premier semestre 2014.

2.4. Concours technico-scientifiques et expertises

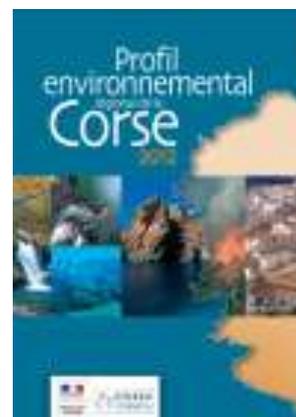
A - Appui aux services de l'Etat et de ses établissements Publics

Le Conservatoire répond régulièrement aux demandes d'appui technique émanant des services de l'Etat. La réponse à ces expertises est basée sur l'exploitation des informations gérées par les bases de données du CBNC auxquelles s'ajoutent parfois des observations de terrain complémentaires. Ainsi, le CBNC peut répondre aux travaux d'évaluation demandés par la DNP, la DREAL ou le MNHN et participer pleinement aux programmes nationaux menés par la Fédération des CBN.

Dès 2003, le CBNC s'est impliqué dans le programme de rédaction du **tome II du livre rouge**. En juin 2006, les données relatives aux 480 taxons concernés sont fournies en intégralité au CBNMP, chargé de l'édition de ce document.

En Mars 2007, le Conservatoire a répondu efficacement à la demande de la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux chargés par la DNP de **l'évaluation des taxons et habitats inscrits en annexes de la Directive CE 43/92**.

Partant du constat que l'obligation légale de remise en état des carrières après exploitation, se concrétisait généralement par l'introduction d'espèces exogènes voir envahissantes sans prise en compte de l'impact sur la flore, la végétation et les paysages locaux, nous avons travaillé avec les agents de la DREAL et de la DRIRE en charge des suivis de ce type de dossier. Depuis **2006, des arrêtés préfectoraux mentionnent l'obligation pour les carriers de prendre l'attache et de suivre les recommandations émises par le Conservatoire Botanique de Corse**.



De même, à la demande de la DREAL, le Conservatoire Botanique émet des avis sur les projets de plantations réalisés dans les sites sensibles (grands sites, sites inscrits, classés).

Le CBNC participe, à la demande de la DREAL, et ce, à titre « d'expert flore et habitats », aux réunions du CSRPN. Il participe également aux réunions des comités de pilotage du réseau Natura 2 000 qui compte en Corse 79 Psic, ou encore à des comités de suivi (aide à la rédaction de PNA *Tyrrhenaria ceratina* au Ricantu, etc...).

• **Porter à connaissance sur la destruction d'espèces protégées**

Plusieurs communications (rapport ou mails) concernant la destruction d'espèces protégées ont été faites auprès des services concernés (DREAL, ONCFS) :

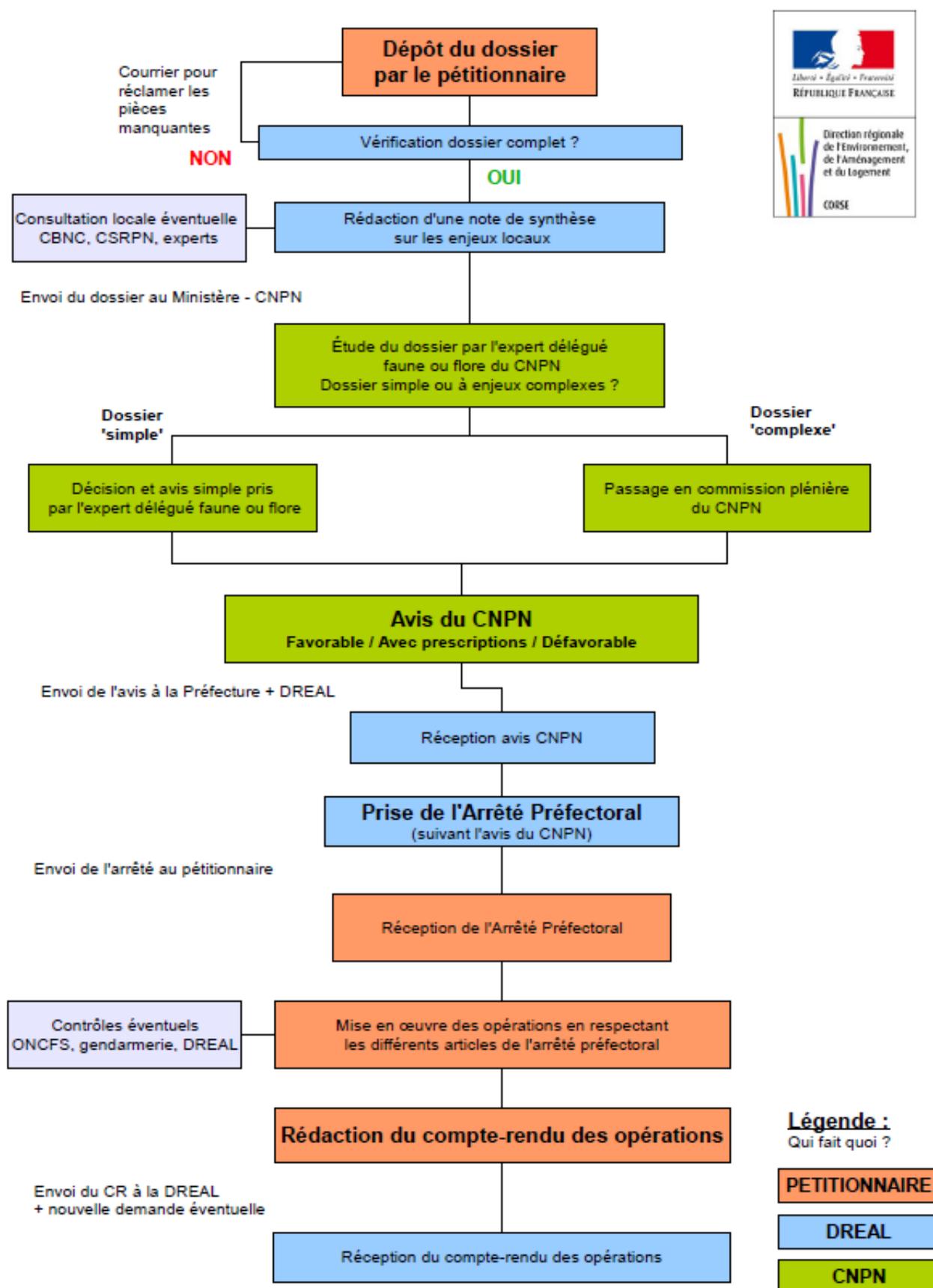
- *Bellevalia romana* à Favona (commune de Conca),
- *Tamarix africana* ainsi que deux espèces non protégées, mais assez rares en Corse : *Crypsis aculeata* et *Heliotropium supinum* (commune de Porto-Vecchio),
- *Fiurena pubescens* (commune de Tassinca),...

• **Avis sur les dossiers de dérogation à la non-destruction d'espèces protégées**

Il existe une demande croissante pour ce type de mission qui représente un investissement considérable en temps de travail. Le CBNC, outil de proximité, s'attache à répondre aux demandes lorsque ses moyens humains le lui permettent.

Une méthodologie de travail a été mise en place entre les services de la DREAL et le CBNC (voir schémas ci-dessous).

Schéma du déroulement d'une demande de dérogation 'Espèce protégée'



B - Appui aux collectivités

• **PDRC : Plan de Développement Rural de la Corse**

Jusqu'en 2013 et depuis 2007, la Corse bénéficie de son propre Plan de Développement Rural : le PDRC. Les spécificités de notre agriculture, de notre ruralité et de nos productions ont en effet pointé que la politique à mettre en place ne pouvait s'inscrire totalement dans les objectifs et orientations définis pour le territoire hexagonal.

Le programme se définit en différents axes et le CBNC intervient dans l'axe 2 qui consiste en « l'amélioration de l'environnement et de l'espace rural », ce sont les Mesures Agri Environnementales Territorialisées (MAET). A l'intérieur de l'axe 2, les mesures impliquant le Conservatoire sont :

La MAET 214 au travers de **l'engagement plantes invasives**, l'agriculteur doit observer, mener des travaux d'éradication et transmettre au CBNC toutes les informations relatives à ses actions préalablement préconisées par celui-ci (plante et surface concernée, type de travaux à mettre en œuvre, saisonnalité des interventions, quantité de plants arrachés...) et **des engagements habitats, plantes de la Directive et plantes déterminantes des ZNIEFF**, l'agriculteur doit également observer, mener des travaux d'entretien et transmettre les informations au Conservatoire.

Les mesures 227 « aide aux investissements non productifs - protection de la biodiversité forestière et des milieux forestiers et 225 « paiements sylvo-environnementaux » concernent les propriétaires forestiers pour la première et les agriculteurs pour la deuxième.

Depuis 2007, pour la mesure 214 ce sont les cartographies de près de 250 exploitations agricoles ont été transmises au CBNC pour expertise, par rapport aux informations contenues dans notre base de données nous préconisons ensuite les actions à mener par les agriculteurs *via* le service des agents pastoralistes de l'OEC.

Ce sont principalement les engagements d'éradication de plantes invasives (*Ailanthus altissima* (Mill.) Swingle, *Phytolacca americana* L. et *Datura stramonium* L.) qui ont été mis en œuvre ainsi que les entretiens d'habitats naturels (subéraies ou yeuseraies essentiellement).

Pour la MAET 227, 4 **dossiers** ont été traités portant sur la restauration d'habitats ou de leur protection (zones humides notamment) dans des forêts publiques et un dossier sur la création d'un sentier botanique et la préservation de châtaigniers remarquables.

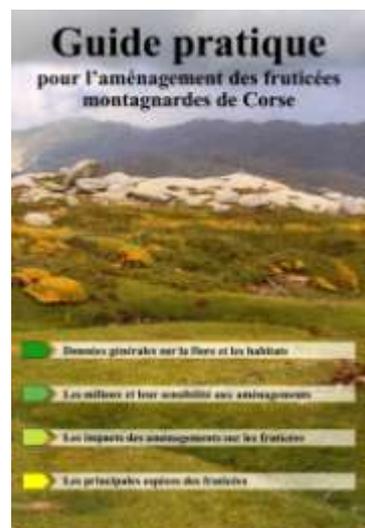
Ce type d'expertises nous permet de renforcer notre réseau d'observateurs et donc d'élargir la couverture d'inventaire à des territoires souvent peu connus. Nous pouvons aussi mener des actions de conservation *in situ* de la flore et des habitats par la mise en œuvre de ces mesures.

Le Conservatoire réaffirmera son positionnement lors de la future programmation, mais ses actions devront être accompagnées de moyens financiers.

• **PPFENI : Plan de Protection des forêts et des Espaces Naturels contre les Incendies en Corse.**

Ce plan, spécifique à la Corse, intègre des actions et leur mise en œuvre de politique (1) de diminution du nombre de mises à feu, (2) de réduction des surfaces parcourues par les incendies, (3) de limitation des effets de l'incendie sur les espèces forestières remarquables et (4) d'amélioration de la connaissance du phénomène incendie. Ce plan et ses actions représentent donc des enjeux très importants sur la préservation de la qualité du territoire.

Le CBNC intervient dans ce domaine comme expert et garant de la conservation des espèces et des habitats remarquables. Nous nous sommes positionnés comme établissement référent en matière de flore et d'habitats vis-à-vis des autres institutions. Cette démarche a



nécessité un engagement en temps et un personnel important. Le feu est un sujet extrêmement sensible en région méditerranéenne et particulièrement dans notre région, nos actions ont été multiples :

- expertises dans le cadre d'aménagement utilisant le brûlage dirigé : DFCl ou amélioration pastorale en montagne,
- expérimentations sur l'échauffement de la litière ou d'échantillons de graines (étuve, phytotron),
- suivi de placettes permanentes traitées en brûlage dirigé dans 3 massifs montagneux,
- participation au schéma pastoral du plateau du Cuscione.

Ces expériences et confrontations nous ont permis de rédiger un « Guide pratique pour l'aménagement des fruticées montagnardes de Corse ». Il a été distribué à plus de 1 500 exemplaires en particulier à tous les acteurs de la DFCl (forestiers-sapeurs, pompiers, agents ONF, gendarmes, agents des collectivités,...).

Le Conservatoire entend poursuivre ces missions d'expertises auprès des services de l'Etat et s'attachera à améliorer sa capacité opérationnelle dans ce domaine.

• **Service des routes de la CTC**

En 2010, le CBNC a réalisé, pour les services d'entretien du réseau routier de la CTC, (sur le département de la Corse-du-Sud) un guide comprenant une cartographie des espèces à statut et/ou remarquables et des préconisations de gestion pour assurer la pérennité de ces espèces.

Le CBNC a poursuivi en 2011 les relations entamées précédemment. L'objectif étant de maintenir la collaboration visant :

- à la prise en compte des espèces végétales protégées dans les opérations de gestion de la végétation, en particulier au travers de la réduction du recours aux herbicides ;
- à les conseiller dans le cadre de projets d'aménagement de délaissés routiers (notamment sur le volet végétalisation).

Le service : « Etudes et Investissement » de la CTC, qui travaille notamment à l'élaboration des dossiers relatifs aux nouveaux projets routiers a également fait appel au CBNC. Ainsi, il a été convenu que le CB serait avisé des nouveaux projets de création d'axes routiers et aurait accès aux dossiers dès leur phase d'élaboration.

Ainsi, le CBNC interviendrait à 2 reprises dans le cadre d'une opération :

- au niveau de la mise au point du dossier d'étude d'impact à présenter à la DREAL ;
- au niveau de l'appel d'offre travaux - section aménagements paysagers - pour la prise en compte des mesures compensatoires.

Par ailleurs, le CBNC, soutenu par certains élus, a fait adopter, le 17 décembre 2012, une délibération par le Conseil d'Administration de l'OEC portant adoption de la motion relative à la revégétalisation des bords de route en Corse (délibération n°12/015 OEC). L'article 1 de cette délibération énonce que :

« compte tenu des risques que font peser sur l'environnement les opérations de revégétalisation des espaces, notamment des bords de route lors de la réalisation de projets routiers, le conseil d'Administration de l'OEC,

- demande, dans un souci de conservation des équilibres écologiques qu'un maximum de précautions soient respectées et que la remise en état des lieux soit prise en compte dès la conception des projets d'aménagement,

- il demande donc à cet effet :

** que le Conservatoire Botanique National de Corse soit systématiquement avisé et consulté pour tous projets de création d'axes routiers et plus globalement, pour tous travaux de rectification de tracés et qu'il ait accès aux dossiers dès leur phase d'élaboration. Cette procédure étant obligatoire pour tous chantiers menés aussi bien par la Collectivité Territoriale de Corse que par les Départements,*

** que les propositions de remise en état des lieux soient systématiquement soumises à avis et validation du Conservatoire Botanique National de Corse,*

* dans l'attente de la mise en place d'une filière de plants et de semences d'origine locale sur laquelle travaille le Conservatoire Botanique National de Corse et en l'absence de plants et de semences d'origine locale adaptés au milieu, que les opérations de revégétalisation soient suspendues (sauf nécessité expresse, qui devra être soumise à l'avis du Conservatoire Botanique National de Corse) ».

Cette délibération a été suivie le 7 juin 2013 d'une délibération de l'assemblée de Corse (délibération n°13/134 AC portant adoption d'une motion « relative au moratoire sur la revégétalisation artificielle lors d'opération menées ou cofinancées par la Collectivité Territoriale de Corse ») adoptée à l'unanimité des présents

• Services des routes des Conseils Généraux

Le CBNC travaille depuis 2010 avec le service des routes du Conseil Général de Corse-du-Sud. Dans un premier temps, le CB avait apporté un appui technique au CG2A pour la réalisation d'un cahier des charges sur le volet flore des études d'impact destinées aux bureaux d'études. Cette année, les contacts ont été renforcés. Ainsi, le CB est régulièrement consulté (bien que cela ne soit pas encore systématique) pour apporter son expertise sur des problèmes de limitation d'impacts, de revégétalisation ou encore de localisation et de conservation de la flore et de la végétation.

En décembre 2010, le CBNC a également réalisé, pour le service « entretien » du service des routes du Conseil Général de la Haute-Corse, un guide comprenant une cartographie des espèces à statut et/ou remarquables sur la RD 81 (Cap Corse) et des préconisations de gestion pour assurer la pérennité de ces espèces. Mais, ces actions de sensibilisation n'ont eu, que peu d'échos. Un renforcement des contacts serait souhaitable.



• Appui aux collectivités locales.

Actions menées à la demande d'élus que ce soit dans le cadre des atlas, des profils de la biodiversité ou des Agenda 21, le conservatoire a pu travailler avec de nombreuses communes.

On retiendra l'intervention sur la commune de Bonifacio, le pays de Balagne et la commune de Peri où ont été réalisés des inventaires de terrain sur la flore et la végétation. Des restitutions sur la flore et la végétation ont été (ou seront) effectuées auprès des municipalités et de la population.

A retenir également, la participation à l'élaboration de la charte paysagère de Peri et du pays de Balagne.

C - Appui à d'autres organismes

• Conservatoire du littoral

• Etude biodiversité sur les terrains du Conservatoire du Littoral



Le Conservatoire du littoral (Cdl) dispose en Corse de plus de 20 % du linéaire côtier. Il a acquis 57 sites, dont la superficie totale est de près de 17 000 hectares.

Afin, d'adapter au mieux la gestion des sites du Cdl aux enjeux de conservation de la biodiversité, il était important pour lui de connaître l'intérêt patrimonial de chaque site et de le situer dans un contexte plus large. Ainsi, le Cdl a fait réaliser, en 1995, un premier bilan de la richesse patrimoniale de ses sites en terme de faune, de flore et d'habitats, dans le but de connaître l'état et les enjeux de la biodiversité sur ses terrains.

Treize ans plus tard, le Cdl a lancé une nouvelle enquête nationale, financée par Procter & Gamble, de manière à faire le point sur les connaissances acquises sur l'ensemble de ses sites, après 1995. Ce travail a été réalisé par le CBNC en 2009. Il a permis de faire le bilan des connaissances relatives à la flore patrimoniale, à la flore invasive et aux habitats présents sur les terrains du Cdl en Corse. Son objectif était d'évaluer l'intérêt de ce patrimoine et d'identifier les principaux enjeux de conservation.

• Plan Régional d'Actions (PRA) « espèces invasives » sur les terrains du Cdl

En 2010, dans le cadre de la convention de partenariat passée entre l'Office de l'Environnement et le Cdl pour « la conservation de la biodiversité et la mise en valeur des sites naturels protégés », le CBNC a rédigé le PRA sur les espèces invasives pour le compte du Cdl. Ce document est composé de trois parties :

- un bilan des connaissances, complété par les données 2009-2010,
- un bilan des opérations de lutte menées depuis près de 20 ans en Corse par le Cdl,
- et la définition des priorités d'actions.

• Participation à l'initiative « Petites Iles Méditerranéennes » (PIM)

Il existe plus de 10 000 îles et îlots en Méditerranée dont environ 1100 dans le bassin occidental et plus d'une centaine en Corse. Refuges pour de nombreuses espèces menacées, ils abritent un patrimoine naturel et culturel exceptionnel.

Depuis 2005, le Conservatoire du littoral coordonne l'Initiative PIM pour les Petites Iles de Méditerranée et promeut des actions de préservation et de valorisation grâce à la mise en place de coopération entre les différents pays du bassin méditerranéen. Les échanges d'expériences et de connaissances entre gestionnaires d'espaces naturels insulaires, scientifiques, institutions et grand public sont au cœur du programme afin d'améliorer la préservation concrète des micro-territoires insulaires sur le terrain.



Depuis 2011, le CBNC participe aux actions menées, dans ce cadre, sur les îlots satellites de la Corse.

• Jardin Botanique National de Belgique

• Synthèse fiches « réintroduction d'espèces végétales dans la nature »

Le Jardin Botanique National de Belgique (JBNB) a réalisé en 2009 une enquête relative « aux réintroductions d'espèces végétales dans la nature ». Il a, en effet, constaté, d'après les données figurant dans le « *IUCN Re-introduction Practitioners Directory* » et dans d'autres publications, que beaucoup d'institutions scientifiques sont impliquées (ou l'ont été) dans des projets de réintroductions d'espèces végétales en danger. Cependant, jusqu'à présent peu d'efforts ont été faits pour publier ces expériences de réintroductions.

Etant donné que la réintroduction d'espèces est reconnue comme étant une activité à haut risque et de coût élevé, il lui a semblé important de diffuser l'information concernant les expériences de réintroduction pour fournir des exemples et des cas d'études, afin, de définir des standards et mettre à jour les méthodes. Cependant, ces cas d'études, bonnes pratiques et expériences de réintroduction ne sont pas suffisamment illustrés, et ils restent souvent dans la littérature grise, sans être diffusés dans la littérature scientifique. Il fallait donc en priorité rendre disponible une information appropriée et utile, de manière à aider la communauté scientifique et les gestionnaires à restaurer efficacement la biodiversité.

Ainsi, le JBNB a sollicité le concours de divers organismes concernés, pour remplir, pour chaque opération effectuée (ou en cours) sur son territoire, un questionnaire réalisé par ses soins. Le JBNB a ainsi voulu initier, au travers de cette enquête, une méta-analyse des données d'expériences passées

et actuelles de réintroductions. Il souhaitait également mettre en évidence les points forts et les points faibles de ces expériences. Les objectifs de cette approche étaient :

- d'aider à reconnaître les protocoles de réintroduction ayant la meilleure valeur conservatoire,
- d'encourager les bonnes pratiques en matière de documentation, propagation, réintroduction et monitoring,
- de promouvoir la collaboration entre les institutions impliquées dans des programmes de réintroduction d'espèces.

L'objectif 8 de la Stratégie Mondiale pour la Conservation des Plantes souligne l'importance des programmes de restauration pour la conservation. Cette enquête devrait donc permettre d'évaluer la valeur conservatoire des expériences de réintroduction d'espèces végétales, en examinant principalement les méthodes utilisées et les résultats obtenus.

Pour réaliser cette étude, le Jardin Botanique National de Belgique a sollicité, pour la France, le concours de la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux. Ainsi, chaque CBN a été chargé de remplir les formulaires pour son territoire d'agrément.

Le Conservatoire Botanique National de Corse (CBNC), qui n'est agréé que depuis juin 2008, n'a pas, pour l'heure, réalisé d'opérations de réintroduction d'espèce en nature. Mais, de nombreuses expérimentations ont été entreprises en Corse depuis les années 90. Ainsi, le CBNC a recensé et réalisé les fiches de synthèse de 33 opérations. Ce travail de collecte et d'analyse d'informations a été effectué entre le mois juin et le mois juillet 2009.

La plupart d'entre elles (31) ont été réalisées dans le cadre (ou à la suite) du programme Life (1992-1997) « conservation des habitats naturels et des espèces végétales d'intérêt communautaire prioritaire de la Corse » (Directive « Habitats » 92/43 CEE). L'une d'entre elle, a été entreprise par l'Office National des Forêts (ONF) et la dernière par le Conservatoire du Littoral (Cdl). A l'exception d'une opération, toutes portent sur des espèces d'intérêt communautaire ou patrimoniales.

Les types d'opération réalisés ont été de trois ordres : renforcements de populations, introductions de populations sur de nouveaux sites et restaurations d'habitats d'espèces patrimoniales. Les techniques utilisées ont été variables selon les espèces : plantation de plants produits en pépinière (à partir de graines ou de boutures), transplantation de tubercules, bouturage direct, semis direct.

Toutes les fiches collectées par le JBNC ont été analysées et synthétisées. Le résultat de ce travail a été publié en 2010 dans la revue *Biological Conservation*.

Le CBNC a également réalisé un rapport de synthèse et une publication dans *Ecologia mediterranea* parue en 2011, sur les opérations réalisées en Corse.

• **Expertises ponctuelles**

• Le CBNC a apporté une aide scientifique et technique pour la réalisation et l'aménagement d'espaces verts:

- jardin botanique sur la commune d'Erbalunga
- éco-musé sur la commune de Cagnano,
- espace botanique à vocation pédagogique sur la commune d'Aghione (Jardins de l'Oriente).
- expertise et avis sur la liste des espèces à utiliser dans le cadre du réaménagement du jardin Romieu : commune de Bastia.
- jardin botanique éducatif de Corsic'Agropole sur la commune de San-Giuliano

• Le CBNC apporte également une aide scientifique et technique à divers organismes pour la restauration de milieux naturels dégradés :

- réhabilitation du cordon littoral du Ricantu (2^{ème} tranche) pour le compte du Cdl,
- réhabilitation de pistes et plates-formes rocheuses sur le site Natura 2000 de Capo di Feno, dans le cadre la rédaction du Docob par l'APIEU,

- remise en état des berges d'un étang - Hôtel Costa Salina (commune de Porto-Vecchio),
- expertise « dunes de Campomoro »,
- déclassement d'une partie du site Natura 2000 : Strette de Saint-Florent,
- avis sur la liste des espèces à utiliser dans le cadre de la remise en état de certains espaces verts : commune de l'île-Rousse.

2.5. Ressources et communication

A - Mise à disposition des données - Porter à connaissance

En tant que centre de ressources régional et collecteur de données sur la flore et des habitats, le CBNC est régulièrement sollicité par l'Etat, les collectivités, les gestionnaires d'espaces naturels et les bureaux d'études prestataires des acteurs précédents pour la fourniture de données patrimoniales localisées sur des sites qui doivent faire l'objet d'aménagement ou de manifestations sportives en pleine nature.

Dans ces cas, la fourniture d'informations s'appuie sur l'extraction et l'analyse des données brutes contenues dans la base. Les réponses prennent généralement la forme d'un fichier SIG pour les données géolocalisées et d'un tableau Excel pour les données anciennes. En général, l'analyse porte sur le statut réglementaire des taxons, le degré d'endémisme et de rareté. Prochainement, nous pourrions y adjoindre la cotation UICN issue de la liste rouge régionale.

Cette analyse succincte se fait par courrier officiel ou par mail. Lorsque la base de données Chloris sera effective, une partie de l'analyse pourra être faite par le pétitionnaire lui-même ou par les services en charge de l'instruction des dossiers.

A titre d'exemple voici quelques demandes auxquelles nous avons répondu :

- projet de création de parcs photovoltaïques **Ajaccio Confina, Ajaccio Route des sanguinaires, Ghisonaccia Domaine de Pinia, Porto-Vecchio Facciatu, Renno Caggini, Santo Pietro di Tenda Suali, Porto-Vecchio Lezza.** (7 dossiers) (demande ADEC et bureau d'études Endémys),
- étude d'impact sur le site de l'Université de Corse Vignola (demande Université),
- étude et avis sur le passage du tour de France (demande CTC) 
- évaluation environnementale de travaux concernant un site Natura 2000 (FR9400576 massif du cinto) (demande OEHC),
- évaluation environnementale concernant le projet d'exécution sur le renforcement de la ligne aérienne 90 KV Corte-Morosaglia-Lucciana (demande bureau d'étude Endémys pour EDF),
- modernisation de ZNIEFF (13 dossiers) (demande DREAL),
- évaluation environnementale concernant l'aménagement de l'ouvrage hydraulique de franchissement de l'Osu, commune de Porto-Vecchio (demande bureau d'études Endémys),
- évaluation environnementale concernant le tracé de la course pédestre « Corsica coast race » (demande préfecture de la Corse du Sud),
- évaluation environnementale concernant des demandes de défrichement (6 dossiers) (demande DDTM).

- modernisation de ZNIEFF (16 dossiers) (demande DREAL),
- évaluation environnementale concernant des demandes de défrichement (2 dossiers) (demande DDTM),
- dans le cadre de l'élaboration des DOCOB de 5 ZPS (FR9410107 - "Haute vallée d'Asco, forêt de Tartagine et aiguilles de Popolasca", FR9412003 - "Cirque de Bonifatu", FR9412002 - "Haute vallée de la scala di Santa régina", FR9410084 - "Vallée de la Restonica", FR9412006 - "Haute vallée du Verghello"), (demande du Parc Naturel Régional pour la fourniture de données d'espèces patrimoniales),
- dans le cadre du projet de Réserve Naturelle sur la commune de Corte demande de données patrimoniales (demande OEC),
- étude d'impact relative aux travaux d'extension et d'aménagement du port de commerce d'Île Rousse,
- étude d'impact relative à des projets routiers sur les communes de Bonifacio, Sotta et Campomoro,
- étude d'impact relative à des projets routiers aux abords de la D81,
- projet d'aménagement sur des sites du Conseil Général 2A à Coti Chiavari, Partinello et Piana.

Pour l'année 2013, les demandes sont au nombre de près d'une **trentaine** et concernent encore des études d'impact par rapport à des projets photovoltaïques, des travaux sur des tronçons routiers, le projet Cyrénée (ralliement au projet de Gazoduc Algérie-Sardaigne-Italie : GALSI), des courses en montagne, des récoltes de données pour l'élaboration de DOCOB, dans le cadre de modernisation de ZNIEFF ou encore des projets d'aménagement pour l'ONF.

B - SINP régional

La prochaine mise en place de Chloris v2 permettra de justifier pleinement du positionnement du CBNC en tant que tête de réseau flore en Corse du Système d'Information sur la Nature et les Paysages depuis décembre 2011 puisque les enjeux du SINP reposent essentiellement sur la mise à disposition pour les citoyens d'une information suffisante et surtout le décloisonnement des informations entre autorités publiques, citoyens et acteurs économiques.

En 2012, le Conservatoire a participé au même titre que les autres CBN à la réactualisation du protocole SINP au travers de la fédération qui fait partie du comité de pilotage national.

C - Mutualisation des données au niveau national

Le réseau des CBN prévoit la mise en place d'un système d'information assurant l'agrégation des données disponibles dans les bases des CBN sous forme simplifiée (nombre restreint de champs). Cette agrégation est identifiée par le réseau des CBN et par le Ministère en charge de l'écologie comme l'une des actions prioritaires à mettre en œuvre avec une priorité sur la flore.

Cette approche vise à répondre aux engagements et objectifs nationaux de la Fédération des Conservatoires botaniques nationaux à court et moyen termes.

Il s'agit de pourvoir aux besoins de cartographie nationale de la flore française à l'échelon communal, à la préparation de la liste rouge nationale et la révision de la liste nationale des plantes protégées en France, aux suivis et évaluations de la flore patrimoniale européenne et française, à l'évaluation des enjeux de conservation et de diversité intrinsèques ou inhérents à des programmes nationaux connexes tels que la Trame Verte et Bleue (TVB), le schéma des aires protégées, (SCAP) etc.

Le CBNC a participé activement aux groupes de travail qui ont permis d'élaborer le FSD ou Format Standard de Données. Les thèmes retenus pour ce format standard ont été les suivants :

- référencement (origine et transmission) de la donnée agglomérée (« référencement »),
- identité taxonomique de la donnée (« taxon »),
- informations sur la population (« population »), limitées au seul cas du statut de spontanéité,
- date effective de la donnée (« date »),
- localisation de la donnée, incluant les aspects géographiques et administratifs (« lieu »),
- observateur(s) et organisme(s) à l'origine de la donnée (« observateur »),
- source de la donnée (documentaire, collection végétale, saisie directe).

Le standard des données descriptives des taxons associées aux observations de flore dans la base d'agglomération nationale : *taxa florea* a également été défini. Il s'articule autour des thèmes suivants :

- identité et référencement taxonomique et nomenclatural (« taxon »),
- nomenclature française et vernaculaire,
- chorologie synthétique,
- statuts de présence et statuts patrimoniaux,
- morphobiologie descriptive et fonctionnelle (incluant les aspects de traits de vie).

Le FSD a déjà servi de base pour la remontée de données concernant le dernier rapportage européen ou encore le programme DIVGRASS auxquels le CBNC a contribué.

Un travail important de récolte et de traitement des données a été effectué en 2013 sur tous les secteurs ayant fait l'objet de prospections dans le cadre des atlas de la biodiversité communale, mais également des études phytosociologiques, en particulier dans le nord-ouest de l'île (Balagne) et le centre (Cortonais, Niolu, vallée d'Asco). Ce sont donc environ 34 000 données toutes géo localisées et validées qui ont été transmises à la Fédération des Conservatoires qui a travaillé au développement de la Base d'Aggrégation Nationale des données Flore.

D - Ressources documentaires et iconographiques

• **Fonds documentaire**

• **Bibliographie**

La constitution d'un fonds documentaire, le plus complet possible pour la région Corse, a été une des premières préoccupations du Conservatoire. L'acquisition des documents les plus récents s'est faite en librairie ou directement chez les éditeurs. Pour les documents plus anciens, le Conservatoire a bénéficié des dons de la délégation Corse du Conservatoire du littoral (Cdl), de Jacques GAMISANS et de Guilhan PARADIS.

Le Conservatoire est abonné à un certain nombre de revues dont les ouvrages publiés par la Société française d'orchidophilie, Cryptogamie, la Société Botanique de Centre Ouest, la Société Botanique de France, le Journal de Botanique, Fitosociologia. Le CBNC reçoit également Hommes et Plantes, Terra Seca, la Garance voyageuse, Parlatorea, le Monde des Plantes, Stantari et Forêt Méditerranéenne.

Par ailleurs, une stratégie de collecte de ce qu'il est convenu d'appeler la « littérature grise » (rapports d'études, compte rendu d'expertises, etc...) a été mise en œuvre. Dans ce cadre, les services de l'OEC, la DREAL Corse, le Parc Naturel Régional de Corse, la délégation Corse du Cdl, le Conservatoire Régional des Espaces Naturels, l'Université de Corse et l'Université d'Aix-Marseille ont mis à la disposition du Conservatoire Botanique l'ensemble des publications et des rapports d'étude dont ils disposent. Ce fonds documentaire est actuellement géré sur tableur Excel® avec un lien direct vers les articles en extension «.pdf » disponibles dans la base de données du CBNC.

La saisie des documents est en cours, tout comme la numérisation des publications. Près de 3000 références sont actuellement archivées. Néanmoins de nombreux documents sont en attente faute de personnel disponible dédié à cette tâche.



Le fonds documentaire devrait prochainement être transféré sur PMB, logiciel avec lequel Chloris fera le lien. Ce logiciel permettra le catalogage et l'archivage des références, la recherche facilitée par un système d'indexation et la gestion de prêts.

Pour disposer d'un fond documentaire régulièrement actualisé, des collaborations ont été développées avec le Jardin et Conservatoire Botaniques de la Ville de Genève et avec les différents centres universitaires partenaires. Afin de centraliser l'information produite sur la flore et les habitats de Corse, les conventions de collaborations émises par le CBNC mentionnent systématiquement l'obligation pour l'organisme signataire de restituer au Conservatoire les travaux produits sous forme de publication, d'étude ou de rapport.

Pour la recherche de documents, l'Office de l'Environnement de la Corse est en train de signer une convention avec la Bibliothèque Universitaire de Corte afin d'y avoir accès et de bénéficier du « prêt inter-facultés ».

• **Fonds cartographique**

Le CBNC dispose des cartes IGN au 25 000^{ème}, des cartes géologiques de Corse et comme tous les services de la DREAL et de l'OEC, des photographies aériennes orthonormées (couleur et infra-rouge) sur l'ensemble du territoire d'agrément ainsi que des fonds IGN sous format numérique 250 000, 100 000 et 25 000^{ème} et d'autres fonds : cadastre, inventaire forestier, incendies, zones de protection réglementaire (ZNIEFF, Natura 2000, réserves naturelles, sites inscrits, sites classés, etc...), forêts soumises au régime forestier, communes, microrégions, bassins versants, sentiers, ruisseaux.

• **Photothèque**

Depuis sa création, le CBNC s'attache à constituer une photothèque sur la flore et les habitats. A l'heure actuelle, la base iconographique flore comprend près de 20000 clichés, concernant plus de 1 900 taxa. Par ailleurs, la quasi-totalité des habitats Natura 2000 et Corine Biotopes a été illustrée par un photographe spécialisé, A. LAGRAVE (<http://habitats-naturels-corse.fr/>), selon un format standardisé.

Le CBNC entend, dans les années à venir, poursuivre l'incrémentation de cette base photographiques, qui servira notamment à l'illustration du futur atlas de la flore de Corse et à celle du futur cahier d'habitats régional. Le CBNC souhaite également constituer une base de données photographique pour les semences. Ce travail vient d'être engagé. Les semences de près de 200 taxa sont actuellement référencées et présentées sous forme de planches photographiques figurant l'espèce dans son milieu, ainsi que des agrandissements des parties aériennes du végétal (feuilles, fleurs, semences, etc.). A terme un catalogue illustré de semences sera réalisé.

• **Cartothèque**

De plus, nous avons débuté une cartothèque en particulier de cartes plus ou moins anciennes récupérées auprès des archives de l'IGN à St Mandé (et pas encore mises en ligne sur géoportail©) ainsi que des cartes d'occupation des sols du CEFE CNRS de Montpellier.

Concernant les cartes anciennes, nous avons aussi fait numériser et géoréférencer les cartes d'état major de 1864-1866 d'occupation des sols par l'INRA grâce à l'intermédiaire du WWF France. Nous

projetons de mettre en téléchargement en ligne un certain nombre de ces cartes sur notre site web (<http://cbnc.oec.fr/>).

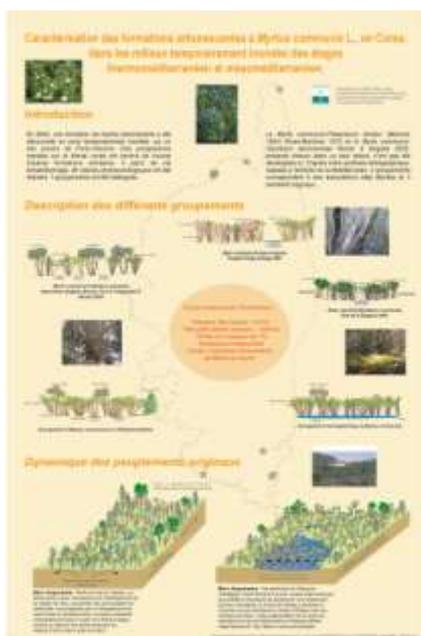
E - Valorisation scientifique

• Communication lors de colloques scientifiques

Dans le cadre de programmes proposés et financés par le CBNC, nous avons participé à un certain nombre de colloques. Cette participation scientifique contribue à la valorisation de la connaissance sur la flore de Corse et fait connaître les travaux menés par le Conservatoire Botanique. La liste des colloques auxquels nous avons participé est présentée ci-dessous :

■ **Panaïotis C., 2008.** Distribution et gestion de à *Taxus baccata* L. en Corse. Colloque « Il jornadas sobre el Teix a la Mediterrània occidental », Olot, Catalogna, Espagne.

■ **Alesandri J., Hugot L., 2009.** Observatoire régional mycologique : une symbiose originale. Colloque de la fédération des associations mycologiques méditerranéennes. Furiani Octobre 2009 (communication orale).



■ **Spinosi P., Piazza C., Paradis G., 2009.** Activités du Conservatoire Botanique National de Corse sur les espèces exotiques envahissantes. colloque « Specie esotiche invasive nel sistema sardo-corso. Espèces exotiques envahissantes dans le système cyrno-sarde » (Communication orale).

■ **Spinosi P., Hugot L., 2009.** Appropriation de la notion d'espèce invasive par la population locale : importance de la communication (poster).

■ **Spinosi P., Paradis G., Hugot L., Vinciguerra J., 2009.** Classement provisoire des espèces invasives et potentiellement invasives en Corse, d'après la fréquence de leur localisation (poster).

■ **Spinosi P., Vinciguerra J., 2009.** L'ailanthe, une espèce invasive en Corse (poster).

■ **Anquez M., Panaïotis C., Paradis G., Piazza C. & Hugot L., 2010.** Caractérisation des formations arborescentes à *Myrtus communis* L., en Corse, dans les milieux temporairement inondés des étages thermoméditerranéen et mésoméditerranéen. Colloque de phytosociologie à Brest en l'hommage au Prof. JM Géhu (Poster).

■ **Paradis G., Piazza C. & Panaïotis C., 2010.** Synthèse phytosociologique des habitats littoraux rocheux en Corse. Colloque de phytosociologie à Brest en l'hommage au Prof. JM Géhu (Communication).

■ **Piazza C., 2010.** Biodiversité : que se trame-t-il sur le littoral. Les Ateliers du Conservatoire du littoral (communication orale aux journées du 24 et 25 novembre 2010 - Arcachon).

■ **Bourguignon V., 2011.** Premières rencontres françaises de bryologie. MNHN (Paris) 14 au 16 octobre 2011.

■ **Hugot L., 2011.** Les journées botaniques de Minorque Mai 2011. Conservation de la flore dans les îles méditerranéennes. Conservation de la flore en Corse (communication orale)

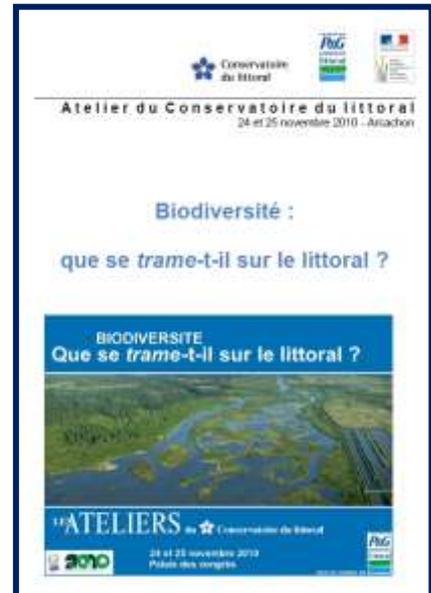
■ **Piazza C., 2011.** Programme des petites îles de méditerranée (PIM) mené par le Conservatoire du Littoral : îlots du Cap Corse - 2-5 mai 2011.

■ **Revaka M.- A., 2011.** Séminaire sur les Plans Nationaux d'Actions (PNA) en faveur des espèces menacées qui s'est tenu à Bordeaux le 29 et 30 Novembre 2011.

■ **Hugot L., 2012.** Encadrement des activités de cueillette dans le respect des milieux naturels. 7^{ème} colloque international sur les plantes aromatiques et médicinales des régions d'outre mer. Saint Leu - novembre 2012 (communication).

La participation à des colloques de façon directe ou indirecte permet de pouvoir échanger avec la communauté scientifique et de donner une certaine visibilité au conservatoire.

Nous comptons poursuivre ce type de participation en travaillant étroitement avec les laboratoires de recherche afin d'approfondir la connaissance des taxons insulaires, de leur biologie et d'en garantir la conservation.



• Contribution à des articles et ouvrages scientifiques

Lors de la réalisation de programmes visant à améliorer les connaissances sur la biologie de certains taxons (*Mercurialis corsica* Cosson, par exemple) nous avons été amenés à co-publier des résultats scientifiques avec nos partenaires universitaires. Si ces travaux amènent une meilleure connaissance des taxons et des habitats étudiés, ils permettent à terme de hiérarchiser les enjeux de conservation et de déployer des méthodes adaptées. De plus, ils contribuent à faire connaître les travaux réalisés par le Conservatoire Botanique.

Sont présentés ci-dessous les articles et ouvrages auxquels nous avons participé.

■ **Paradis G., Hugot L., Spinosi P., 2008.** - Les plantes envahissantes : une menace pour la biodiversité. *Stantari* n° 13 : 18-26.

■ **Delage A., Hugot L., Panaïotis C., Piazza C., 2008.** – notes in Notes et Contributions à la Flore de Corse XXII. *Candollea* **63(1)** .Daniel Jeanmonod & André Schlüssel (éd.)

■ **Paradis G., Piazza C., 2009.** - Observations sur la synécologie d'*Ornithogalum corsicum* Jord. & Fourr. (Hyacinthaceae) en Corse : stations de Pertusato (SE de Bonifacio) et de la presqu'île de la Revellata (W de Calvi). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, **40** : p. 7-28.

■ **Godefroid S., Piazza C., Ross G., Buord S., Stevens A.-D., Agurauja R., Cowell C., Weekley C. W., Vogg G., Iriondo J. M., Johnson I., Dixon B., Gordon D., Magnanon S., Valentin B., Bjureke K., Koopman R., 2010.** - How successful are plant species reintroductions? *Biological Conservation*. **144** : 672-682.

■ **Paradis G., Maurin A., Piazza C., 2010.** - Étude phytosociologique et cartographie de la végétation du site Natura 2000 "Ricanto-Campo dell'Oro" (Ajaccio, Corse). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., **41** : 139-232.

■ **Delage A., Hugot L., Panaïotis C., Piazza C., Spinosi P., 2010.** – notes in Notes et Contributions à la Flore de Corse XXIII. *Candollea* **65(2)** .Daniel Jeanmonod & André Schlüssel (éd.)

- **Piazza C., Hugot L., Richard F., Schartz B., 2011.** - Bilan des opérations de conservation *in situ* réalisées entre 1987 et 2004 en Corse : quelles leçons pour demain ? *Ecologia Mediterranea*, **37** (2), NS : 7-16.
- **Paradis G., Piazza C., 2011a.** - Compléments à la connaissance de la répartition en Corse de *Vitex agnus-castus* L. *Journal de Botanique de la Société botanique de France*, **45** : 7-61.
- **Paradis G., Piazza C., 2011b.** - Biodiversité végétale de cinq sites sableux et graveleux du golfe de Valinco (Corse). *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., t. 42 : 85-128.
- **Paradis G., Piazza C., 2011c.** - Les ripisylves à Laurier-rose et à Gattilier, un habitat rare et menacé. *Stantari* n° 27 : 26-33.
- **Gamisans J., Hugot L., Jutzeler D., 2011.** - *Hippocrepis conradiae* Gamisans & Hugot (Fabaceae), une nouvelle espèce de Corse, liée à un papillon endémique. *Candollea* **66(2)** Daniel Jeanmonod & André Schlüssel (éd.)
- **Paradis G., Panaïotis C., Piazza C., 2012.** - Contribution à la connaissance de la végétation thérophytique du littoral rocheux de la Corse (*Saginetea maritima*, *Tuberarietea guttata*, *Sisymbrietea officinalis*). Actes du colloque de Brest. Documents Phytosociologiques, NS (à paraître).
- **Paradis G., Piazza C., 2012a.** - Contribution à l'étude de la végétation des zones humides et étangs littoraux de la Corse : l'étang de Terrenzana et ses pourtours. *Journal de Botanique de la Société botanique de France*, **58** : 3-40.
- **Paradis G., Piazza C., 2012b.** - Description de la végétation de la zone humide de Pontano (Canavaggia, Corse), site peu connu présentant un saule morphologiquement très proche de *Salix aurita* L. *Bull. Soc. Bot. Centre-Ouest*, N.S., t. 43 : 161-184.
- **Paradis G., Piazza C., article soumis en janvier 2012.** - Contribution à l'étude de la flore et de la végétation des îlots satellites de la Corse. 13^e note : îlots de la Tonnara. *Le Monde des Plantes*, (à paraître).
- **Bourguignon V., Delage A., Hugot L., O'Deye Guizien K., Panaïotis C., Petit Y., Piazza C., Reymann J., Spinosi P., 2012.** - notes in Notes et Contributions à la Flore de Corse XXIV. *Candollea* **67(2)** Daniel Jeanmonod & André Schlüssel (éd.)
- **Paradis G., O'Deye-Guizien K., Piazza C., 2013.** - Etude floristique, phytosociologique et cartographique des zones humides de Saleccia (Agiate, Corse), *Journal de Botanique de la Société botanique de France*, **63** : 15-54.
- **Paradis G., Panaïotis C., Piazza C., sous presse.** - Contribution à la connaissance de la végétation thérophytique du littoral rocheux de la Corse (*Saginetea maritima*, *Tuberarietea guttata*, *Sisymbrietea officinalis*). *Doc. phytosociologiques*.
- **Paradis G., Panaïotis C., Piazza C., sous presse.** - Contribution à la connaissance des communautés aérohalophiles, principalement des *Crithmo-Limonietae*, du littoral rocheux de la Corse. *Bull. Soc. Sci. Bot. Centre-Ouest*.

• Contribution à des ouvrages

- **La mycologie en Corse. N°38. 2010.** - Bulletin de la FAMM

- **Garrone B., Martin P. & Schatz B. 2011.** - Stratégies végétales, petits arrangements et grandes manœuvres. Les écologistes de l'Euzière, 221 pages.

• Autres contributions

- **Panaïotis C., Hugot L. & Largier G., 2010.** - Apport bibliographique sur les essences forestières disséminées en France - Caractérisation, conservation, méthodes d'inventaire et de cartographie. CBNC - FCBN, Corte, 31 p. Article non publié mais réalisé dans le cadre de la Commission des ressources génétiques forestières françaises portant sur le recensement des espèces forestières disséminées dans un but conservatoire et de cartographie à petite échelle.

F - Echange et transmission des connaissances

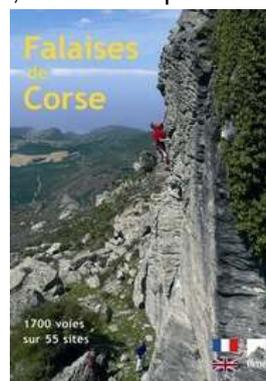
• **Animer un réseau de correspondants**

Avec un territoire d'agrément abritant les deux tiers de la flore française (presque 2900 taxons sont recensés dans la Flore de Corse), et un relief très accidenté, le Conservatoire botanique de Corse doit faire appel à des observateurs locaux. D'autre part, la Corse est une région touristique qui attire également de nombreux botanistes de passage.

Aussi, depuis 2004 et en complément des actions menées par le Conservatoire Botanique de Genève au travers des notes et contributions, le Conservatoire Botanique anime un réseau de botanistes correspondants. Constitué d'universitaires, de botanistes amateurs et passionnés, d'associations naturalistes ou de club de randonnée, ou encore de simples observateurs curieux, ce réseau permet de démultiplier les observations et relevés de terrain qui alimentent une fois validés la base de données «Flore» du CBNC. C'est également un outil précieux pour la sensibilisation et la valorisation des actions menées par le Conservatoire Botanique. Enfin, il permet l'appropriation d'un certain savoir par la population locale.

Dans le cadre de ce réseau nous alimentons régulièrement le site Internet consacré à l'escalade en Corse (<http://escalade.corse.topo.free.fr>). Nous envoyons également à chaque membre du réseau un bilan annuel des activités du CBNC et nos suggestions d'observations.

Ce réseau a permis en 2013 de recenser et de détruire un pied d'*Ambrosia artemisifolia* sur la commune de Bocognano (Corse-du-Sud), mais également de permettre la découverte de *Rosa glauca* dans la vallée de la Restonica.



G - Formation

Le Conservatoire Botanique accueille depuis 2005 des stagiaires en cours de formation universitaire. Le CBNC participe ou organise également à des formations à destination d'un public professionnel.

• **Accueil de doctorants**

Le conservatoire accueil de façon ponctuelle pour des campagnes de terrain ou pour des périodes plus importantes des étudiants en cours de doctorat.

Durant ces 5 dernières années, nous avons donc collaboré avec Stefano MARSILI sur la végétation de serpentines, avec Juliette Rocher sur les mycorhizes des aulnes, et nous accueillons au sein du service, depuis quelques mois, Pauline DELBOSC en thèse sur la phytosociologie paysagère.

• **Accueil de stagiaires**

Une trentaine de stagiaires ont été accueillis depuis la création du Conservatoire. Leur accueil au sein du Conservatoire permet au-delà de l'immersion dans le milieu professionnel, la sensibilisation d'étudiants venus d'horizons divers à la préservation du patrimoine floristique insulaire. Cet accueil participe également au rayonnement du CBNC au travers des différentes formations. De plus, les stagiaires apportent une contribution technique conséquente sur des thématiques précises. Les rapports de stage réalisés dans ce cadre sont présentés ci-dessous :

- **Bonnemaison M., 2008.** - Contribution à l'étude des fruticées montagnardes de Corse : Analyse de l'impact du brûlage dirigé. Master Ingénierie en Ecologie, Université de Montpellier, CBNC- Corte, 25 pages et annexes.
- **Boissier S., 2008.** - La récolte durable de plantes médicinales et aromatiques sauvages. La nécessité d'une réglementation. BTS GPN, Lycée agricole de Sartène, CBNC - Corte.
- **Caubet S., 2008.** - Les pivoines de Corse. Université Montpellier 2, CEFE Master 1, CBNC - Corte.
- **Kibler A., 2008.** - Eléments méthodologiques et techniques pour la réalisation d'un cahier régional d'habitats en Corse. Ecole Nationale d'ingénieurs des travaux agricoles de Bordeaux, Université de Bordeaux, CBNC- Corte, 38 pages et annexes.
- **Obriot A., 2008.** - Le myrte en Balagne : Répartition, écologie et exploitation. CBNC-GAEC l'Astratella, Lumio, IUT génie biologique, Université de Corse.
- **Walleau A., 2008.** - Etude et suivi de la répartition d'*Aconitum corsicum*. BTS GPN, lycée agricole de Sartène, CBNC- Corte.
- **El-Melik M., 2009.** - Elaboration d'un guide sur la flore patrimoniale et les habitats naturels de Corse à l'usage des aménagistes de la défense des forêts contre l'incendie. AgroParisTech Paris-Grignon, CBNC - Corte, 23 pages.
- **Coucoureux S., 2009.** - Effets du piétinement et de la présence de *Carpobrotus* sp. sur les populations d'*Armeria soleirolii* (PLUMBAGINACEAE) de la Revellata. Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3, CBNC - Corte.
- **Passeti A., 2009.** - Amélioration des connaissances sur *Armeria soleirolii*. Université Paul Cézanne Aix-Marseille 3, CBNC - Corte.
- **Rumeau M., 2009.** - rédaction du plan régional d'action sur *Liparis loeselii*, licence Pro, Université de Perpignan. CBNC – Corte.
- **Daillet M., 2009.** - Cartographie de la végétation, diagnostic écologique et préconisation d'actions de restauration du site de Pietra Niella (Ghisoni, domaine de Capanelle). Master 2 université de Montpellier 2, CEFE, CBNC - Corte.
- **Lavieille C., 2009.** - *Alyssum corsicum* Duby, une espèce protégée se développant en milieu péri-urbain. Institut National d'horticulture et du paysage, Angers, CBNC - Corte,
- **Anquez M., 2010.** - Caractérisation des formations à *Myrtus communis* L. présentes en Corse, dans les milieux temporairement inondés des étages thermo- et mésoméditerranéen. Master Gestion de l'Environnement, Université de Corse, CBNC-OEC Corte, 31 pages.
- **Bessone F., 2010.** - Description morphologique et écologique du Mélinet à petites fleurs (*Cerintho glabra tenuiflora*), une espèce endémique corse. Licence, Université de Corse, CBNC - Corte.
- **Givrod J., 2010.** - Ecologie de pollinisation et de conservation de l'orchidée *Neotinea tridentata* en Corse. Master 2 université de Montpellier 2 , CEFE, CBNC - Corte.
- **Gueniot P., 2010.** - Etude préliminaire à l'implantation de toitures végétalisées en Corse. Institut national d'horticulture et du paysage, CBNC - Corte.
- **Juillet N. & Petit Y., 2010.** Biologie, écologie et dynamique des populations de mélinet à petites fleurs (*Cerintho glabra* ssp. *tenuiflora*) en Corse. CBNC, 59 pages.
- **Lecoivre C., 2010.** - Inventaire floristique et caractérisation des habitats de la commune de Peri (Corse). Master « environnement et gestion de la biodiversité », EPHE, CBNC - Corte.
- **Peccoux C., 2010.** - Description écologique du Mélinet à petites fleurs (*Cerintho glabra* subsp. *tenuiflora*), une espèce endémique corse. DUT génie biologique, Université d'Auvergne, CBNC - Corte.

- **Petit Y., 2010.** - Etude de la distribution, de l'écologie et des menaces pesant sur les populations corses de la Brassicaceae paléoendémique *Morisia monanthos*, en vue de sa conservation. Master Expertise Faune-Flore, MNHN-CBNC, 63 pages.
- **Pichillou S., 2010.** - Inventaire de la flore et cartographie des habitats sur les communes de Tavera et Ucciani. Master « Fonctionnement des écosystèmes et anthropisation » ENSAT – Université de Toulouse III, CBNC-OEC Corte.
- **Reymann J., 2011.** - Inventaire et cartographie des habitats prairiaux de l'étage mésoméditerranéen en Corse. Master Biodiversité Ecologie Environnement, Université de Grenoble, CBNC-OEC Corte, 42 pages et annexes.
- **O'Deye-Guizien K., 2011.** - Inventaire floristique et cartographie de la végétation des communes de Vero et Tavaco (Corse-du-Sud), Master « Aménagement et urbanisme durables, environnement », Institut de géoarchitecture, Université de Bretagne Ouest, CBNC-OEC Corte.
- **Favier C., 2011.** - Contribution au suivi des populations de Genévrier thurifère (*Juniperus thurifera L.*) en Corse. Univ. de Corse / IUT – CBNC , 64 pages.
- **Allioux T., 2012.** - Les bois d'artisanat en Corse : Approche botanique et utilisation des bois. Université de Corse, IUT Génie biologique, CBNC Corte , 38 pages et annexes.
- **Favier C. 2012.** - Participation à la mise en place d'une filière de production de plants et de semences d'origine locale. Université de Corse, CBNC Corte, 14 pages + annexes.
- **Foubert V., 2012.** - Cartographie des habitats et des espèces invasives de la commune de Lumio, Haute-Corse. Université de Montpellier 2, CBNC Corte, 92 pages.
- **Lejour L., 2012.** - Les maquis de Haute-Corse, synthèse phytosociologique. AgroparisTech Nancy, CBNC-OEC Corte, 57 pages, tableaux et annexes.
- **Verclytte C., 2012.** - Etude de la répartition d'*Armeria soleirolii* (Duby) Godron et des espèces exotiques envahissantes de Galéria à la Revellata (Corse). Contribution au diagnostic écologique du site Natura 2000 : « Porto / Scandola / Revellata / Calvi / Calanches de Piana ». Institut Polytechnique Lasalle Beauvais, CBNC-OEC 142 pages.
- **Aurière A., 2013.** - Typologie des maquis et autres fruticées sclérophylles de Corse des étages thermoméditerranéen, mésoméditerranéen et supraméditerranéen. Institut de géoarchitecture, Université de Bretagne Ouest, CBNC-OEC Corte, 103 pages et annexes.
- **Barreda F., 2013.** - Inventaire de la Flore du Pays de Balagne. Université de Montpellier 2, CBNC Corte, 27 pages.
- **Delaporte C., 2013.** - Inventaire floristique de la végétation rudérale des bordures herbacées de parcelles agricoles de la Corse. Université de Strasbourg, CBNC-OEC Corte, 20 pages et annexes.
- **Lefort P., 2013.** - Etude du paysage végétal de la vallée du Niolu (Haute-Corse). Université de Toulouse, CBNC-OEC Corte, 38 pages.

• Organisation de formations

Le Conservatoire Botanique intervient ou organise également des formations à destination de professionnels. Ainsi ont été organisées à la demande du CREPS, des journées de formation pour les accompagnateurs en moyenne montagne (formation diplômante), des journées de formations destinées aux castanéculteurs à la demande de la Chambre d'Agriculture de Haute-Corse, des formations sur les plantes protégées et la charte de cueillette des plantes aromatiques à destination des douaniers et des agents de l'ONCFS. Enfin, nous participons chaque année aux formations continues organisées par l'Inspection Académique de Corse, formation destinée aux des professeurs des écoles. Dans le même ordre d'idée des interventions annuelles sur la botanique sont mises en œuvre lors de sorties terrains auprès des enseignants du secondaire membre de l'Association des Professeurs de Biologie et géologie de Corse.

Enfin, depuis 2012, le CBNC est partenaire de la fondation Georges Charpak fondation La main à la pâte et intervient chaque année dans un séminaire national destiné aux professeurs et inspecteurs de l'Education Nationale.

Plusieurs sessions ont été également mises en place auprès des agents environnementaux du conseil général, chargés des missions de gestions du milieu (sapeurs-forestiers), de surveillance et d'information auprès du public (gardes verts, gardes du littoral) ; ces formations apportent des solutions techniques (gestions des fruticées, contrôle des espèces envahissantes,...) ou des connaissances et informations (reconnaissance des espèces protégées et remarquables,...). Nous avons également participé à deux sessions de formation en botanique forestière délivrée par l'Institut du Développement Forestier (IDF – Ch. Gauberville) (18-21 mai 2010 et 24-27 mai 2011). Nous avons accueilli et accompagné les photointerprètes de l'IGN (anciennement Inventaire Forestier National) dans le cadre de la mise en place du fond blanc physiognomique du programme de cartographie CarHab en Balagne et dans le Cap Corse.

Nous accueillons et participons régulièrement aux voyages botaniques organisés par les différentes sociétés savantes. Nous avons reçu :

- la Société Française de Lichenologie - 2010
- la Société Botanique du Centre-Ouest (47^{ème} session en 2013 sur la montagne avec J. Gamisans et en avec G. Paradis)
- la Société Botanique de France - 29 Avril et 04 Mai 2012
- la British Mycology Society - Novembre 2013

Nous intervenons également régulièrement au sein de formations de l'université de Corte et plus précisément sur la présentation de la flore de Corse et des actions du conservatoire au master de Gestion intégrée du littoral.

Le Conservatoire Botanique de Corse compte poursuivre et accroître son implication tant au niveau des formations diplômantes (accueil de stagiaires en formation universitaire, participation à la formation des accompagnateurs en montagne) que dans l'organisation de formations destinées à des acteurs locaux. Cette dernière action permet de faire du Conservatoire Botanique de Corse un outil de proximité répondant aux attentes locales.

Le Conservatoire Botanique de Corse compte poursuivre et accroître son implication tant au niveau des formations diplômantes (accueil de stagiaires en formation universitaire, participation à la formation des accompagnateurs en montagne) que dans l'organisation de formations destinées à des acteurs locaux. Cette dernière action permet de faire du Conservatoire Botanique de Corse un outil de proximité répondant aux attentes locales.

H - Information, communication et éducation du public

Communiquer sur les travaux effectués, sur les missions des Conservatoires Botaniques Nationaux permet une appropriation du savoir et plus largement du patrimoine naturel par les différents acteurs présents sur le territoire insulaire. Cette mission participe activement à la réussite des actions de conservation *in situ* et à l'implication des différents acteurs dans ce processus.

Enfin, l'information et l'éducation du public contribuent également à la construction de l'image des Conservatoires Botaniques Nationaux que ce soit sur le territoire d'agrément et au delà.

• **Communication de type institutionnelle**

• **Logo et visuels**

Le conservatoire réalise toute sa communication en utilisant le logo officiel des CBN.

• **Site internet**

Le site internet du Conservatoire Botanique National de Corse est en ligne depuis Septembre 2009 à l'adresse suivante : <http://cbnc.oec.fr/>



Le site décrit largement le fonctionnement du Conservatoire au travers de ses missions sur la flore et les habitats.

Une autre partie plus conviviale est disponible grâce à la partie actualités, tous les documents déjà édités à destination du grand public sont disponibles en téléchargement, le site dispose aussi d'un outil avec lequel chaque personne membre du réseau d'observateurs et qui veut participer à l'élaboration de l'atlas de la flore de Corse peut localiser en ligne sur un fonds cartographique ses observations botaniques

• **Information grand public**

• **Plaquettes d'information et documents techniques**



Le Conservatoire Botanique National de Corse s'est lancé dans un programme d'information du grand public. Cette opération correspond à une attente de la part de la population locale et participe à sa sensibilisation.

De plus, pour chacune des plaquettes nous avons délibérément associé l'ensemble des partenaires concernés par le sujet afin qu'ils se sentent impliqués dans la conservation du taxon lorsqu'il s'agit d'espèces patrimoniales ou dans la mise en place de mesures d'éradications pour les espèces envahissantes.

Depuis 2008, nous avons édité 3 plaquettes d'informations faisant appel à des partenariats très différents. La liste est détaillée ci-dessous :

Plaquettes éditées par le Conservatoire Botanique National de Corse

- Les pivoines corses en collaboration avec le CEFE CNRS de Montpellier, la Santamariaccia et la commune de Cuttoli Corticchiato, 2011,
- Les plantes invasives en Corse, 2011,
- La mercuriale de Corse en collaboration avec l'université d'Aix Marseille, 2011.

Documents techniques édités par ou en collaboration avec le CBNC

- Charte Régionale de cueillette des Plantes aromatiques de Corse, 2004
- Falaises de Corse. Topo d'escalade FFME et PNRC, 2006, 2012 (Collaboration CBNC).
- Charte Régionale de Cueillette des Champignons (en cours)
- Atlas de la Flore d'Auvergne Conservatoire Botanique National du Massif Central, 006 (Collaboration CBNC).
- Guide pratique d'aménagement des fruticées montagnardes de Corse. Conservatoire Botanique national de Corse, Office de l'Environnement de la Corse, Corte, 48 p.

Les plaquettes et documents techniques sont bien accueillis et demandés. Nous envisageons de poursuivre et de renforcer cette démarche.

• Organisation et participations à des manifestations grand public

Le CBNC a organisé les manifestations suivantes destinées au grand public qui ont rencontré à chaque reprise un succès certain.

Manifestations et participations à des réunions publiques

- Présentation du CBNC au « Parco di Porto Conte » à Alghero dans le cadre du programme « CEAMAT » de l'OEC. (16 juillet 2008).
- Les plantes sauvages alimentaires. Fête de la science, novembre 2008
- Participation du CBNC aux journées Marcelle Conrad *Furesta nostra*. Intervention sur comment fonctionne un arbre, 19 juillet 2009.
- Participation du CBNC à la fête de la science 2010 « Festa di a biodiversità d'Aghione » avec la présentation de l'exposition plantes sauvages alimentaires : 23 octobre 2010.
- Exposition plantes sauvages alimentaires pendant un week-end à l'association des corses de Hyères 27 et 28 novembre 2010.
- Participation à la fête de la science avec la présentation de l'exposition plantes sauvages alimentaires et plantes exotiques envahissantes. Parc de Saleccia, Balagne, 12 & 13 octobre 2011.
- Conférence sur les plantes exotiques envahissantes avec l'association I Sbuleca Mare. Lumio, 13 octobre 2011.
- Présentation des espèces invasives dans le cadre de la journée du développement durable à l'école primaire annexe d'Ajaccio le 7 avril 2011.
- Conférence sur les plantes exotiques envahissantes à la médiathèque de Corte, 12 Avril 2011.
- Conférence sur les plantes exotiques envahissantes à la faculté des Sciences de Corte, 19 janvier 2012,
- Les plantes invasives sur la commune de Lumio, 4 Aout 2012,
- Les vergers d'amandiers sur la commune d'Aregno, foire de l'amande, 4 Aout 2012,
- La cueillette des plantes aromatiques et médicinales, Saint Leu, 7eme CIPAM, le 9 novembre 2012,



■ Randonnées botaniques, les journées de l'agriate, CDL- CG2B, le 24 Novembre 2012.

■ Intervention sur l'adaptation des plantes en milieu aquatique. *Terra d'acqua*, Ghisonaccia, le 4 Mai 2013.

■ Végétation et paysage végétal de Moltifao dans le cadre des journées de l'association Marcelle Conrad, CBNC, le 26 Mai 2013.

■ Les journées de la biodiversité, U Spaziu , L'île Rousse, 1 et 2 Juin 2013. Collaboration avec le CSTTI

■ Les asteracées de Corse, juillet 2013, association Marcelle Conrad

■ Les vergers d'amandiers sur la commune d'Aregno, foire de l'amande, Aout 2013

■ Randonnées botaniques, les journées de l'agriate, CDL- CG2B, le 24 Novembre 2013

■ Analyse du paysage végétal de la vallée d'Asco, Mai 2013, association Marcelle Conrad.

■ Participation à la fête des sciences , novembre 2013.



Participation à des articles dans la presse écrite

■ Article sur la flore de Corse . *Nouvel observateur* 2013

• Partenariats avec les Médias

La flore de Corse est un sujet qui intéresse la population locale. Le Conservatoire Botanique de Corse est donc régulièrement sollicité par les médias. Nos différentes contributions sont détaillées ci-dessous par ordre chronologique et classées par type de médias.

• Documentaires télévisés

Nous avons été plusieurs fois sollicité pour proposer des sujets dans la série documentaire STANTARI, visible sur FRANCE 3 CORSE et VIA STELLA (chaîne télévisée de FRANCE 3 CORSE), le mercredi (16h50-17h20), le samedi (14h20-14h50) et le dimanche (12h05-12h20) et (16h05-16h20), série qui présente le travail des chercheurs sur la flore, la faune, l'archéologie ou l'histoire de l'île. Nous avons notamment tourné :

■ Les pins de Corse

■ Les maquis de Corse

■ La Corse Hot Spot de Biodiversité

■ L'invasion des plantes

L'émission verte <http://lesmissionsvertes.fr>, France 3.

■ L'émission "Global Mag" sur les plantes médicinales menacées de disparition. Arte.

■ Les pins de Corse

■ Des racines et des ailes

■ C'est pas sorcier, La Corse, l'île aux milles beautés, France 3. 2009.

■ Emission 'Fora di Strada', Via stella

■ Thalassa, 2013



• **Interventions radiophoniques**

- RCFM L'ambata, le 1^{er} juillet 2008, Stantari, les plantes envahissantes
- Hommage à Marcelle Conrad
- Observatoire mycologique régional
- La végétation de la Corse

Nous comptons poursuivre les actions de sensibilisation et d'information du grand public afin de lui permettre de se réappropriier ou de s'approprier la connaissance de son patrimoine. Les médias sont des relais partenaires impliqués dans cette démarche.

• **Reportage photographique**

Dans le cadre d'une convention de partenariat avec la fondation Petzl, nous avons participé avec l'équipe du Cefe et l'équipe montagne du PNRC à un reportage photographique sur la mission de prélèvements de matériel végétal dans la canopée des vieux laricio.

• **Red List of Mediterranean Plants**

- Séminaire des experts des îles d'Europe dans le cadre de la Convention de Berne/Conseil de l'Europe
- Rédaction 2010 pour le compte de la FCBN
- Représentation de la FCBN à l'UICN Malaga
- Participation au programme « myrte en méditerranée » (thèse de Jérémie MIGLIORE)
- Appui à la FCBN pour la rédaction de la Liste rouge nationale pour les 1000 premiers taxons de la flore vasculaire de métropole

3.

Perspectives stratégiques 2014-2019



Le rapporteur auprès de la commission des CBN a noté dans son avis relatif à la première demande d'agrément du conservatoire botanique de Corse comme conservatoire botanique national que : « *la richesse et l'originalité de la flore et de la végétation corses, ainsi que les menaces auxquelles de nombreuses espèces patrimoniales sont confrontées, justifient incontestablement l'existence d'un conservatoire botanique national spécifique à la Corse, doté de moyens à la hauteur des enjeux de conservation du patrimoine floristique de ce territoire* ».

Consciente de ces enjeux, l'équipe du CBNC s'est attachée durant la période 2008-2013 à répondre au mieux au cahier des charges des CBN. Aux missions inscrites dans le cahier des charges, se sont ajoutées des expertises liées au contexte régional.

Les ressources générées par les différents expertises et programmes nationaux ont permis à l'équipe d'atteindre une taille permettant de répondre à l'organisation existant dans les autres CBN. Toutefois, cette structuration de l'équipe demande beaucoup d'énergie tant sur le plan administratif que sur les aspects de management. En effet, la moitié du personnel se trouve actuellement sur des emplois précaires de type CDD, bien que le volant financier permette la signature de CDI. Une proposition de délibération devrait être proposée prochainement à la Collectivité Territoriale afin de statuer sur ce point.

Pour la période du prochain agrément une consolidation de l'équipe doit être envisagée permettant ainsi d'accroître son efficacité et un meilleur positionnement du personnel.

Pour certains postes très spécifiques une solution devra être trouvée. On ne peut réaliser de la bryologie sur un territoire sans un spécialiste.

Au-delà des aspects liés à la gestion du personnel, il sera important de mettre un place durant cet agrément une régie de recettes afin de permettre un encaissement efficient des recettes.

3.1. Autoévaluation de la stratégie 2008-2013

L'évaluation ci-dessous restitue succinctement l'état de réalisation des objectifs validés au titre de l'agrément qui s'achève. Ce bilan a été présenté au Conseil Scientifique du CBNC le 12 décembre 2012.

Sur les 18 axes stratégiques fixés, 11 peuvent être considérés comme réalisés et 5 comme partiellement atteints. 2 n'ont pu être atteints pour des raisons matérielles ou de personnel.

A - Connaissance de la flore

Axe 1 : Acquisition de la connaissance de la flore sauvage

Objectifs 2008-2013	Evaluation
<ul style="list-style-type: none"> • poursuivre l'acquisition d'un fond documentaire concernant la flore et les habitats 	Objectif majoritairement atteint, près de 3000 références saisies : <ul style="list-style-type: none"> • acquisition de l'ensemble des ouvrages « historiques » • poursuite de l'acquisition des ouvrages généraux, en particulier en bryologie • effort d'acquisition des publications internationales
<ul style="list-style-type: none"> • poursuivre l'acquisition d'un fond documentaire concernant la flore et les habitats 	Objectif majoritairement atteint, près de 3000 références saisies : <ul style="list-style-type: none"> • acquisition de l'ensemble des ouvrages « historiques » • poursuite de l'acquisition des ouvrages généraux, en particulier en bryologie • effort d'acquisition des publications internationales

<ul style="list-style-type: none"> • poursuivre la démarche de constitution d'herbier et approfondir la démarche de collaboration avec les différents partenaires 	<p>Objectif majoritairement atteint</p> <ul style="list-style-type: none"> • collecte, montage et classement de parts d'herbiers (environ 2000) lors des divers travaux du CBNC • acquisition d'herbiers externes (environ 2400 parts), montage et classement • création d'un herbier de bryophytes (880 parts) • convention de dépôt d'exsiccata mycologiques avec l'université de Lille • transfert des données de l'herbier du CJBVG concernant les taxons remarquables vers la base du CBNC.
<ul style="list-style-type: none"> • poursuivre l'exploitation des données flore issues de la bibliographie 	<p>Objectif majoritairement atteint</p> <ul style="list-style-type: none"> • saisie et géotraitement de près de 70 % des données bibliographiques disponibles concernant la flore remarquable, via le projet Atlas • début d'exploitation des données bryologiques • travail à poursuivre concernant la flore commune non endémique
<ul style="list-style-type: none"> • poursuivre les efforts d'inventaire systématique 	<p>Objectif majoritairement atteint</p> <p>. poursuite de l'inventaire systématique des zones déficitaires, mais également via la réalisation du projet Atlas, les programmes ABC, avec augmentation du nombre de données par unité spatiale et réduction des surfaces déficitaires</p> <ul style="list-style-type: none"> • seules 10 communes de faible superficie restent sans données flore • certaines zones restent en déséquilibre de pression de prospection • nécessité d'augmenter l'effectif du pôle inventaire
<ul style="list-style-type: none"> • poursuivre les actions en matière de connaissance de la flore 	<p>Résultats conformes à l'objectif</p> <ul style="list-style-type: none"> • augmentation très significative des données saisies, issues de la bibliographie ou du terrain, sur toutes les catégories de la flore, espèces remarquables, espèces exotiques, espèces communes (43 166 données en 2007, 159 707 données validées fin 2013) • géoréférencement de la quasi totalité des données anciennes concernant les taxons remarquables et les communes concernées par le dispositif ABC • mise en correspondance des différents référentiels taxonomiques utilisés par le CBNC • finalisation du catalogue de la flore vasculaire
<ul style="list-style-type: none"> • réactualiser les données et évaluer les enjeux de conservation relatifs au Ptéridophytes en Corse 	<p>Objectif atteint</p> <ul style="list-style-type: none"> • prospections et bilan stationnel pour les taxons à statut (<i>Pteris cretica</i>, <i>Woodwardia radicans</i>, <i>Cosentinia vellea</i>, <i>Cystopteris diaphana</i>, <i>Botrychium simplex</i>, <i>Botrychium matricariifolium</i>, <i>Ophioglossum azoricum</i>, <i>Asplenium marinum</i>, <i>Asplenium sagittatum</i>, <i>Asplenium petrarchae</i>, <i>Diphysiasatrum alpinum</i>, <i>Isoëtes</i> sp., <i>Pilularia minuta</i>) • prospections et acquisition de données chorologiques sur une part représentative du territoire pour l'ensemble des taxons du groupe

• mettre en place d'un observatoire régional mycologique visant à réaliser l'inventaire et la conservation du patrimoine mycologique de Corse, tout en assurant la formation d'observateurs et en développant des liens avec la recherche.

Objectif globalement atteint, en particulier sur les aspects collaboratifs avec le réseau d'observateurs et les instituts de recherche, au travers de la mise en place et de l'animation de l'Observatoire régionale de Mycologie

B - Connaissance et cartographie des habitats

Axe 2 : Acquisition de la connaissance sur les habitats

Objectifs 2008-2013	Evaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Développer des connaissances sur les habitats en caractérisant les syntaxons 	<p>Résultats supérieurs à l'objectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> • un pôle « habitats » a été créé • des synthèses sur les grands milieux et des milieux spécifiques ont été réalisées • des habitats nouveaux sont en cours de caractérisation • un comité habitat a été créé qui valide les données • une liste des habitats Natura 2000 présents en Corse a été élaborée

Axe 3 : Appui à la cartographie des végétations

Objectifs 2008-2013	Evaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Evaluer les cartographies d'habitats produites par des organismes tiers 	<p>Résultats conformes à l'objectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Une méthodologie de cartographie des habitats avec un système de validation des données a été mise en place avec la DREAL • un appui technique aux prestataires et aux institutionnels est apporté.

Axe 4 : Base de données habitats naturels

Objectifs 2008-2013	Evaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir une base de données habitats 	<p>Résultats non conformes à l'objectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous sommes toujours en attente d'acquisition de cette base de données en lien avec le CBN Massif Central • Cependant nous avons acquis un grand nombre de cartographie d'habitats et numérisé certaines. Nous disposons d'une cartothèque (nombreuses cartes anciennes)

C - Mission de conservation

Axe 5 : Conservation *in situ* des espèces végétales menacées

Objectifs 2008-2013	Evaluation
<ul style="list-style-type: none">• Poursuivre et développer les actions de conservation <i>in situ</i> pour les espèces végétales menacées	<p>Résultats conformes à l'objectif.</p> <ul style="list-style-type: none">• Les actions de conservation se sont poursuivies durant toute la période d'agrément, avec la réalisation :<ul style="list-style-type: none">• de bilans stationnels pour certaines espèces menacées et plus particulièrement les taxons rares et peu connus,• de suivis sur les taxons prioritaires de la Directive « Habitats »,• de PNA ou de fiches connaissance espèces « Grenelle ».

Axe 6 : Conservation *ex situ* des espèces végétales menacées

Objectifs 2008-2013	Evaluation
<ul style="list-style-type: none">• Assurer la conservation <i>ex situ</i> d'échantillons représentatifs des espèces végétales patrimoniales de l'aire d'agrément et élaborer des itinéraires techniques	<p>Objectif partiellement atteint, faute de local adapté et de personnels formés.</p> <p>La structuration et le renforcement de l'équipe depuis 2012, le changement de local (bien qu'il ne soit pas encore totalement adapté), nous a permis de commencer à mettre en place une unité de conservation <i>ex situ</i>. Cette action sera un des objectifs prioritaires des années à venir.</p>

Axe 7 : Conservation des habitats naturels

Objectifs 2008-2013	Evaluation
<ul style="list-style-type: none">• Développer cette mission en partenariat avec les gestionnaires d'espaces naturels et semi-naturels en particulier dans le domaine de prévention des incendies.	<p>Objectif atteint</p> <ul style="list-style-type: none">• Un programme de conservation des habitats des étages montagnards et oroméditerranéens a été finalisé :<ul style="list-style-type: none">• Un guide pratique pour l'aménagement des fruticées montagnardes a été élaboré et distribué aux acteurs• Des suivis de placettes permanentes sont effectués• Des expertises avant aménagement sont menées

Axe 8 : Programmes intégrés de connaissance et de conservation des espèces végétales et/ou habitats naturels

Objectifs 2008-2013	Evaluation
<p>• Programme « plantes à parfums, aromatiques et médicinales » :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Poursuivre la cartographie des sites de cueillette et l'évaluation de la charte, en travaillant notamment avec le CBN de Brest sur la criste marine (<i>Crithmum maritimum</i> L.). • Mettre en place des mesures réglementaires plus contraignantes, obligeant la déclaration, auprès des services de l'Etat, des cueillette à des fins industrielles. • Hiérarchiser les enjeux de conservation de ce patrimoine très convoité. 	<ul style="list-style-type: none"> • Objectif majoritairement atteint • Objectif atteint pour les espèces les plus prélevées : arrêtés préfectoraux règlementant la cueillette de trois espèces : <i>Helichrysum italicum</i>, <i>Crithmum maritimum</i>, <i>Euphorbia spinosa</i>) sur les deux départements. • Objectif atteint en partie, les travaux expérimentaux de mise en culture sont en cours. Il est envisagé d'approfondir les connaissances liées à ces taxons en mettant en culture à des fins d'observations ces micro-populations à la pépinière de Castellucio et en confiant les aspects génétiques, sous forme d'études, au secteur universitaire.
<p>• Développement à l'échelle du bassin méditerranéen de programmes de connaissance et de conservation de la flore :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Compte tenu des origines de la flore de Corse, la hiérarchisation des enjeux de conservation nécessite la collaboration avec d'autres partenaires méditerranéens. Le CBNC s'attachera ces prochaines années à développer des relations privilégiées avec la Sardaigne, les Baléares et la Toscane. Ces trois régions constituent l'ossature d'un réseau de connaissance et de conservation de la flore en méditerranée. 	<p>Objectif partiellement atteint :</p> <ul style="list-style-type: none"> • des contacts ont été pris avec nos homologues méditerranéens, notamment par le biais du programme mené avec la MSB. Une première liste rouge commune à la Corse, la Sardaigne et l'Archipel Toscan est en cours d'élaboration. Des contacts ont également été noués avec Chypre, la Crète et les Baléares. Ces contacts devront être élargis et confortés dans les années à venir. Ils devront se concrétiser par des actions de conservation communes.
<p>• Création d'un programme interreg spécifique sur les enjeux de conservation des messicoles dans les 6 grandes îles méditerranéennes.</p>	<p>Objectif non atteint</p>
<p>• Poursuivre et accroître la collaboration avec différents organismes scientifiques dans le but d'améliorer les connaissances</p>	<p>Objectif atteint</p> <ul style="list-style-type: none"> • mise en place de diverses collaborations : programme UICN sur les espèces des milieux humides et sur les milieux de montagne en Méditerranée ; programme sur la paléo-endémisme cyrno-sarde <i>Morisia monanthos</i> ; programme de conservation des pivoinies corses, étude diachronique de 40 stations d'orchidées,... • partenariats avec : le CJB de Genève, l'IMBE, le CEFE de Montpellier, le Jardin botanique de Soller, l'Université Occidentale de Bretagne, les universités de Cagliari, de Sassari, de Pise,....) ;

Axe 9 : Programme de veille et de lutte contre les espèces exotiques envahissantes (EEE)

Objectifs 2008-2013	Evaluation
<p>• Poursuivre le programme de suivi et de contrôle des EEE, intégrant :</p> <ul style="list-style-type: none"> • la connaissance et la hiérarchisation des EEE. • une harmonisation avec les acteurs internationaux et notamment un renforcement de la collaboration avec la Sardaigne et la Toscane pour la réalisation d'une liste noire commune. • des relations fortes avec les socioprofessionnels et les gestionnaires d'espaces naturels et semi-naturels. • la sensibilisation et la formation des acteurs concernés, l'information du public. 	<p>Objectif atteint :</p> <ul style="list-style-type: none"> • une liste des espèces exotiques envahissantes pour la Corse a été réalisée (elle sera prochainement révisée), • mise en place d'une cellule de veille sur les EEE. • participation aux différents travaux de réflexion nationaux et internationaux notamment via le réseau des experts nationaux sur les EEE, la FCBN ou encore par la mise en place de convention (La Belgian biodiversity platform), • des liens ont été établis avec les différents gestionnaires. Un outil d'aide à la gestion et au recensement va prochainement être réalisé par le CBNC. • participation à diverses manifestations et conférences ; articles de presse ; formations des gestionnaires,...).
<p>• Animer la charte d'engagement des professionnels de l'horticulture tout en développant un programme régional de valorisation de la flore locale.</p>	<p>Objectif partiellement atteint.</p> <ul style="list-style-type: none"> • au travers du programme SNB 'filiale de semences et plants locaux', des contacts ont été pris avec les socioprofessionnels. Une filière de production de plants d'origine locale, pouvant se substituer aux EEE, est en cours de mise en place. • une cartographie des EEE est en cours de réalisation sur l'ensemble du territoire. Un effort particulier a été porté sur la Balagne, • un travail sur les EEE communes avec la Sardaigne est en cours de mise en place, • des actions de lutte coordonnée sont en cours de mises en place.

D - Concours technico-scientifiques et expertises

Axe 10 : Appuis scientifique et technique

Objectifs 2008-2013	Evaluation
Apporter un appui scientifique et technique :	Objectif atteint. Cette activité s'est fortement accrue durant la période d'agrément et les protocoles et les délais de réponse ont pu être affinés. Les contacts ont été renforcés avec de nombreux services de l'état et des collectivités locales (DREAL, DDTM, CG, CTC...)
<ul style="list-style-type: none"> • services de l'état et à ses établissements publics 	<ul style="list-style-type: none"> • implication dans la rédaction du livre rouge, tome 2, • évaluation des taxons et habitats de la Directive 43/92CEE • participation à de nombreux comités de pilotage pour l'aide à l'élaboration des documents d'objectifs des sites Natura 2000, • porter à connaissance sur la destruction d'espèces végétales protégées, • avis sur les dossiers de dérogation à la non destructions d'espèces végétales protégées, • réalisation de diagnostic sur les EEE dans le cadre de projet d'aménagement (jardin Romieu de Bastia, jardin de Corsic'Agropole, ...), • collaboration étroite avec le Conservatoire du littoral dans divers domaines ayant trait à leurs terrains (amélioration des connaissances sur la flore remarquable, lutte contre les EEE, réhabilitation des sites,...) • participation aux comités de gestion des RN, • Animation du réseau ENI (Effet Non intentionnel, Ecophyto 2018) pour l'année 2013
<ul style="list-style-type: none"> • collectivités locales 	<ul style="list-style-type: none"> • renforcement des contacts avec les services des routes de la Collectivité Territoriale de Corse, des départements sur les problèmes d'entretien et de revégétalisation des talus routiers et sur la problématique des EEE,
<ul style="list-style-type: none"> • autres organismes (associations, socio-professionnels,...) 	<ul style="list-style-type: none"> • Le CBNC s'implique régulièrement auprès de structures associatives, notamment concernant les EEE, • le CBNC est régulièrement consulté par des particuliers ou des socio-professionnels notamment sur des projets de réhabilitation ou de revégétalisation de sites, de création de jardins à thème utilisant des espèces locales,...

Axe 11 : Base de données flore et habitats naturels

Objectifs 2008-2013	Evaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir une base de données flore et habitats 	<p>Résultats non conformes à l'objectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous sommes toujours en attente d'acquisition de cette base de données en lien avec le CBN Massif Central • Notre système actuel nous a néanmoins permis d'accumuler près de 160 000 données
<ul style="list-style-type: none"> • Valider les données 	<p>Résultats en partie conformes à l'objectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Nous avons mis en place un protocole (vérification à la fin de chaque saison de toutes nos données aux niveaux géographique, taxonomique et chorologique) ce protocole s'avère très lourd à respecter au vu du manque de personnel. Avec l'arrivée de Chloris certaines choses pourront s'automatiser. Il faudra aussi restreindre la validation à certains types de données (protégées ? patrimoniales ? ou autres)

Axe 12 : Mise à disposition des données

Objectifs 2008-2013	Evaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de répondre dans des délais raisonnables aux demandes croissantes émanant de l'Etat, des collectivités et autres bureaux d'études 	<p>Résultats conformes à l'objectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> • un protocole de réponse a été défini et les délais raccourcis : un fichier SIG comprenant uniquement des données validées est ainsi transmis sous 3 semaines maximum.

Axe 13 : Mutualisation des données au niveau national

Objectifs 2008-2013	Evaluation
<ul style="list-style-type: none"> • Être capable de remonter nos données selon le format validé par tous les CBN et la Fédération 	<p>Résultats conformes à l'objectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> • Même si ces opérations sont chronophages nous sommes arrivés à fournir nos données dans le Format Standard (rapportage, DIVGRASS...), l'arrivée de Chloris nous permettra là aussi de gagner du temps avec ses champs d'informations qui demanderont un traitement minimal au contraire de la Base Flore

Axe 14 : Site Web, saisie, bibliographie, photothèque

Objectifs 2008-2013	Evaluation
<ul style="list-style-type: none">• Mettre en place un site web et le faire « vivre », saisir la biblio l'inventorier et gérer une photothèque	<p>Résultats en partie conformes à l'objectif.</p> <ul style="list-style-type: none">• Le site web décrivant nos missions de CBN a été créé et l'espace collaboratif fonctionne assez bien.• Le poste de saisie est vacant depuis mi 2012• Les références biblio sont encore saisies sous excel (attente de Chloris une fois encore pour pouvoir bénéficier d'un outil plus conforme)• La photothèque compte plus de 1900 taxa, tous les habitats de la Directive et plus de 200 taxa de semences

F - Valorisation scientifique

Axe 15 : Valorisation scientifique

Objectifs 2008-2013	Evaluation
<ul style="list-style-type: none">• Communications lors de colloques scientifiques	<p>Résultats conformes à l'objectif.</p> <ul style="list-style-type: none">• Nous avons sommes intervenus dans divers colloques scientifiques, sous forme de communications ou de posters (voir détails pages 64 à 66)
<ul style="list-style-type: none">• Contribution à des articles et ouvrages scientifiques	<p>Résultats conformes à l'objectif (voir détails pages 66 à 67)</p>
<ul style="list-style-type: none">• Valorisation scientifique destinée au « grand public »	<p>Résultats conformes à l'objectif : Edition de plaquettes d'information et de documents techniques ; organisation et participation à des manifestations « grand public » ; partenariats avec les médias (voir détails pages 71 à 73)</p>

G - Echange et transmission des connaissances, formation, Information, communication et éducation du public

Axe 16 : Echange et transmission des connaissances

Objectifs 2008-2013	Evaluation
<ul style="list-style-type: none">• Animer un réseau d'observateurs	<p>Résultats partiellement conformes à l'objectif.</p> <p>Recueil et échanges de données et d'observations avec divers acteurs, botanistes, scientifiques, particuliers, socio-professionnels de la montagne, de l'agriculture, ...</p>

Axe 17 : Formations

Objectifs 2008-2013	Evaluation
<ul style="list-style-type: none">• Formations	<p>Objectif atteint, avec la mise en place de formations visant des publics très variés, concernés à des titres divers par la connaissance de la flore et des habitats (agents des collectivités locales, accompagnateurs moyenne montagne, enseignants du primaire et du secondaire,...).</p> <p>Par ailleurs le CBNC accueille de très nombreux stagiaires et des doctorants.</p>

Axe 18 : Informations, communication et éducation du public

Objectifs 2008-2013	Evaluation
<ul style="list-style-type: none">• Communication de type institutionnelle, Information grand public	<p>Objectif atteint</p> <p>Utilisation du logo CBN, mise en place du site internet, publication de plaquettes informatives, intervention auprès des scolaires</p>
<ul style="list-style-type: none">• Organisation et participations à des manifestations grand public	<p>Objectif atteint</p> <p>Participation à des réunions publiques, fête de la science, randonnées botaniques...</p>
<ul style="list-style-type: none">• Partenariats avec les Médias	<p>Objectif atteint</p> <p>Intervention dans divers types de médias, presse écrite et audiovisuel national ou local</p>

3.2. Perspectives stratégiques 2014-2019

A - Perspectives stratégiques « connaissance »

• **Axe stratégie flore**

Inventaires et connaissances

Flore vasculaire

L'effort entrepris a permis une forte progression de l'inventaire de la flore insulaire, en particulier pour la flore commune, qui restait notoirement déficitaire en information, y compris sur les secteurs traditionnellement très prospectés. Le CBNC compte donc poursuivre les efforts entrepris en matière d'inventaire systématique.

Néanmoins certains secteurs de l'île, même si la connaissance souvent faible à nulle à l'origine, y a nettement progressé, restent déficients. Nous nous proposons d'axer les prospections sur ces zones en priorité ; ainsi nous souhaitons nous attacher à travailler sur la Castagniccia, le bassin versant du Liamone et celui du Taravu.

Les secteurs secondaires des massifs montagneux, en marge des sommets principaux, sont également sous prospectés et fréquemment porteurs de données nouvelles et importantes pour la flore insulaire, comme en témoigne la description d'*Hippocrepis conradiae* Gamisans & Hugot, taxon nouveau pour la Flore.

Au-delà du caractère participatif des programmes ABC (atlas de la biodiversité communale), le CBNC trouve dans ce dispositif une façon intéressante de poursuivre ses inventaires et une opportunité de dialogue avec la population.

Par ailleurs, lors du précédent agrément, de nombreuses nouvelles stations de taxons rares ou très rares ont été découvertes, la présence d'espèces a été confirmée après parfois 150 ans de non observation, y compris sur une commune aussi herborisée que Bonifacio, montrant ainsi que l'effort de prospection devait être maintenu, tant à l'échelle communale qu'à l'échelle maille.

Nous souhaitons donc maintenir l'effort sur les points suivants :

- Homogénéisation de la pression d'observation, et accentuation sur les secteurs déficients
- Poursuite des prospections ciblées sur les espèces rares, protégées, et recherche des stations historiques
- Généraliser le dispositif de validation des données à l'ensemble de la base

La Corse présente une forte proportion de taxons endémiques communs avec la Sardaigne et l'archipel toscan et nous avons tout naturellement engagé une collaboration avec les universitaires en charge de la connaissance et de la conservation de la flore sarde et toscane insulaire.

Cette collaboration a permis un travail d'évaluation de l'état de conservation des endémiques communes et propres aux différentes îles ; cette étude est en cours de finalisation.

Elle a soulevé un certain nombre de questions taxonomiques à propos des espèces communes aux deux îles ; il s'avère en effet que certains taxons identifiés en Sardaigne pourraient être présents en Corse (par exemple *Ptychotis sardoa* Pign. & Met., mais également des taxons du genre *Dianthus*) ; de même il semble que nous ayons des conceptions différentes de certains taxons et que nous appelions du même nom des plantes visiblement différentes.

Pour répondre à ces interrogations, nous envisageons de poursuivre notre collaboration avec la Sardaigne, et la Toscane, et en particulier les Universités de Cagliari et Sassari.

Concernant l'intégration des informations bibliographiques dans la base de données du CBNC, la quasi-totalité des données disponibles concernant les taxons à statut (protégés, livre rouge tomes 1 et 2, directive habitats) et les taxons rares ou très rares ont été traitées dans le cadre de la réalisation de l'Atlas des plantes remarquables qui devrait être finalisé en 2014. Nous comptons poursuivre cet effort à propos de la flore commune ou peu fréquente.

Flore remarquable et espèces d'intérêt communautaire

La localisation des taxons très rares non revus a été entreprise lors du précédent agrément, et a permis la confirmation de certaines mentions ainsi que la découverte de nouvelles stations, comme par exemple pour *Trichophorum alpinum* (L.) Pers.

Cet effort sera maintenu, en collaboration dans la mesure du possible avec les botanistes à l'origine des découvertes.

Les bilans stationnels des taxons remarquables et des espèces d'intérêt communautaire seront poursuivis.

En ce qui concerne ces dernières, la liste des taxons suivis ainsi que la périodicité des inventaires sera définie comme lors de la précédente période d'agrément, par la convention pluriannuelle d'objectifs.

Espèces exotiques envahissantes

Par ces spécificités, la Corse est particulièrement sensible aux invasions biologiques. Au cours des dernières années, et bien que des secteurs de l'île restent déficitaires en données, les informations sur la connaissance et le recensement des EEE ont fortement progressé et ce particulièrement sur les secteurs présentant des enjeux écologiques. Nous nous proposons de continuer à axer les prospections sur ces zones tout en tenant compte, autant que faire se peut, des secteurs déficitaires en données.

En complément de nos prospections, les échanges avec différentes structures locales nous ont également significativement aidés dans le recensement des EEE tout comme dans nos actions de sensibilisation. Aussi, nous nous emploierons à poursuivre et développer ces collaborations avec les différentes structures institutionnelles et associatives.

Enfin, avec pour objectif de répondre toujours plus clairement sur les différentes interrogations concernant le statut des plantes exotiques, nous envisageons de restructurer et réviser la liste corse des EEE.

Bryoflore, fonge et Lichens

Le travail de connaissance de la Bryoflore insulaire a été entrepris entre 2010 et 2012, avec acquisition d'un fond documentaire, constitution d'un herbier, mise en place du catalogue de référence et début des prospections. Nous souhaitons poursuivre les actions engagées mais cette poursuite est tributaire de l'augmentation des effectifs du pôle inventaire :

Les données recueillies seront saisies dans Chloris 2, ce nouvel outil permettant leur intégration à la base de données du CBNC, ce qui n'était pas possible jusqu'à présent.

Le CBNC souhaite, également, maintenir son rôle d'animateur de l'Observatoire Régional de Mycologie, est poursuivre les actions entreprises, que ce soit sur les aspects études ou inventaires. La totalité des données rassemblées jusqu'à présent seront intégrées à notre base via Chloris 2. Enfin, seront poursuivies efforts sur la connaissance et l'écologie ainsi que l'évaluation des menaces au travers de l'élaboration d'une liste rouge pour la fonge.

La collaboration et l'échange avec la société française de lichenologie sera maintenue, et l'ensemble des données échangées feront elles aussi l'objet d'une intégration via Chloris 2.

Herbiers

Les herbiers externes acquis par le CBNC ont été en partie montés et classés ; cette action devra être poursuivie et achevée.

L'herbier interne du CBNC, tout en restant modeste, a été significativement augmenté, en particulier par les échantillons nécessaires aux identifications recueillis lors des diverses actions d'inventaire ; ainsi il est particulièrement riche de taxons appartenant aux *Poaceae*, *Fabaceae* et *Asteraceae*. Il devra s'enrichir de parts relatives à l'ensemble des familles de la flore insulaire.

Nous envisageons la constitution d'un fond de référence sur les groupes taxonomiques complexes, en particulier pour les genres *Hieracium*, *Taraxacum*, et *Rubus*, dont la connaissance systématique en Corse reste partielle, dont l'identification est souvent problématique et dont la chorologie insulaire est très fréquemment mal connue, la plupart du temps pour les deux premières raisons.

Ainsi de nombreux taxons décrits pour ces genres sont considérés comme très rares dans l'île sur la base des échantillons connus, qui sont généralement très peu nombreux en raison du déficit d'étude.

Le genre *Limonium* est quand à lui plutôt bien connu du point de vue botanique, par contre l'identification de nombreuses populations reste problématique, et nous envisageons donc de constituer un herbier de référence à des fins de détermination, mais également afin de préciser la répartition de certains taxons remarquables, généralement endémiques.

De même, il sera entrepris de continuer à collecter du matériel végétal pour alimenter notre herbier des espèces exotiques envahissantes.

Nous envisageons également la poursuite de la saisie des parts d'herbiers des Jardin et Conservatoire Botaniques de la Ville de Genève concernant la flore peu fréquente et commune.

Nous souhaiterions poursuivre la constitution de l'herbier des bryophytes qui a été réuni jusque là, ainsi que l'engagement de démarches auprès des détenteurs de collections bryologiques et fixation des modalités d'inventaire et de migration de l'information vers la base de données du CBNC mais cette action reste liée à l'augmentation des effectifs du pôle inventaire.

Actions	2014-2019	Perspectives à long terme
Inventaires et connaissances floristiques (vasculaires)	<p>Poursuite des prospections sur les secteurs déficitaires, en particulier Castagniccia, bassin du Liamone, bassin du Taravu</p> <p>Effort d'inventaire sur les groupes complexes (<i>Hieracium</i>, <i>Limonium</i>, <i>Taraxacum</i>, <i>Rubus</i>,...)</p> <p>Travail taxonomique commun sur les taxons corso-sardes-toscans</p> <p>Intégration des données bibliographiques sur la flore commune dans la base de données CBNC</p> <p>Recrutement d'un botaniste</p>	Poursuite de l'action
Atlas de la Flore de Corse	<p>Finalisation de l'Atlas de la flore remarquable en 2014</p> <p>Mise en place d'une interface Web pour sa valorisation et son actualisation</p> <p>Travail sur le reste de la flore</p>	Poursuite des actions sur l'ensemble de la flore
Inventaires et connaissance (flore remarquable et à statut)	Poursuite des inventaires et bilans stationnels	Poursuite de l'action

	Recherches des stations historiques des taxons non revus	
Inventaires et connaissances floristiques (Bryoflore)	Création et pérennisation d'un poste de Bryologue Finalisation du catalogue de la bryoflore Prospection systématiques Intégration des données dans Chloris 2	Poursuite des actions
Inventaire et connaissance des espèces exotiques envahissantes	Saisie des données bibliographiques concernant la flore exogène Poursuites des prospections EEE sur les secteurs à enjeux et déficitaires Restructuration et mise à jour de la liste corse des EEE	Poursuite de l'action Publications
Inventaires et connaissances (fonge et lichens)	Poursuite des collaborations avec la SFL et l'observatoire mycologique Intégration des données dans Chloris 2	Poursuite des actions
Listes rouges UICN	Poursuite et finalisation du travail de cotation entrepris Validation des cotations et finalisation de la liste rouge régionale Finalisation de la liste rouge corso-sarde-archipel toscan	Evaluation des changements des cotations sur un groupe de taxons tests
Herbiers	Poursuite du montage et de la classification des herbiers acquis Poursuite de l'acquisition de l'herbier interne, EEE comprises Constitution d'un fond de référence sur les groupes complexes (<i>Hieracium</i> , <i>Limonium</i> , <i>Taraxacum</i> , <i>Rubus</i>)	Poursuite de la collecte de matériel de référence sur l'ensemble de la flore des trachéophytes et bryophytes Développement des conditions matérielles de conservation

- **Axe habitats**

La mission d'inventaire et de connaissance des habitats du conservatoire s'est largement développée au cours de l'agrément 2008-2013. Les perspectives stratégiques énoncées ici sont envisagées dans le cas d'une stabilisation du pôle habitat au niveau de ses effectifs. Les 2 assistants du pôle habitats ont été embauchés en CDI au 1^{er} Novembre 2013 après deux années en CDD.

L'inventaire des végétations sera poursuivi avec l'objectif de combler chaque année les manques découverts les années précédentes. On développera une stratégie d'échantillonnage en adéquation avec les groupements recherchés par rapport à la saison de végétation optimale et les microrégions à prospector. Un effort sur la validation des groupements phytosociologiques caractérisés devra être fourni en publiant dans les revues spécialisées. Ce travail sera poursuivi sur le long terme vu les découvertes que nous faisons ou les précisions que nous avons à apporter sur certains groupements déjà définis.

Ce travail de fond va permettre d'enrichir petit à petit le Prodrôme des végétations de la Corse (PVC) dans sa version 1 bibliographique. Les modifications, s'il y a lieu, seront publiées dans des revues traitant de phytosociologie. On peut envisager une version 2 du Prodrôme au cours de la période 2018-2023 en accord avec l'évolution du PVF2.

Le cahier régional des habitats sera l'objectif final pour 2018. Durant la période 2014-2019, les fiches habitats devront être rédigées en s'appuyant sur le PVC 1 et son évolution. Ce document sera issu d'un travail collectif où les agents du Conservatoire auront le plus gros du travail à réaliser mais nous feront appel aussi à nos conseillers scientifiques et à des institutionnels compétents dans des milieux spécifiques. Ce réseau sera à développer aussi avec nos partenaires étrangers notamment sardes ou suisses.

Une première version du catalogue des séries et des géoséries qui prendra en compte les microrégions test, sera élaborée d'ici à 2015. Ce catalogue partiel sera enrichi au fur et à mesure de nos cartographies dans les prochaines microrégions et par un échantillonnage ciblé de milieux pas encore prospectés. On pense que les séries seront assez bien caractérisées d'ici 2015-2016. Il faut voir que, parallèlement, nous réalisons des synthèses phytosociologiques sur des grands milieux qui couvrent de surcroît de grandes surfaces. C'est le cas pour les maquis (prospections terrain 2012-2013) et les chênaies (terrain prévu en 2014) ; leur synthèse ne pourra être réalisée qu'en 2015 et après discussion et validation par notre conseil scientifique. L'intégration des résultats de ces synthèses dans les séries devra se faire en même temps, ce qui complexifie un peu plus encore tout ce travail.

La forme et le fond des différents catalogues sera réfléchi au niveau de la fédération des conservatoires botaniques. Nous y participons notamment en proposant une fiche sur les séries de végétations. De manière plus régionale, nous serons amenés à faire participer différentes institutions à l'élaboration des différents catalogues.

Concernant l'évaluation patrimoniale et l'évaluation de l'état de conservation, nous participons à différents groupes de réflexion au niveau national et international par l'intermédiaire de la Fédération des Conservatoires Botaniques Nationaux ou des réunions plus directes avec des spécialistes comme le MNHN.

Actions	2014-2019	Perspectives à long terme
Caractérisation des groupements phytosociologiques	Poursuite de l'action. Publications	Poursuite de l'action. Publications
Elaboration du prodrôme des végétations de corse	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une version 1 bibliographique • Enrichissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Enrichissement • Version 2 à prévoir
Cahier régional d'habitats	<ul style="list-style-type: none"> • Rédaction des fiches • Elaboration version 1 (Objectif principal) 	<ul style="list-style-type: none"> • Enrichissement
Catalogue des séries et géoséries	<ul style="list-style-type: none"> • Elaboration d'une version partielle (séries de végétation sur les microrégions test) • Enrichissement 	<ul style="list-style-type: none"> • Enrichissement • Version 1 (le catalogue des séries sera prêt avant celui des géoséries)

Evaluation patrimoniale	A développer. Participation aux réflexions liste rouge des habitats (IUCN)	A consolider. Développer un partenariat avec la Sardaigne
Evaluation de l'état de conservation	A développer. Participer à la réflexion sur méthode Carnino et aux adaptations méditerranéennes	A consolider
Base de données habitats	Acquisition prévue en 2013. Transfert des données et à incrémenter.	A incrémenter
Relation avec les partenaires étrangers	A développer (en particulier genevois et sardes)	Envisager la mise en place d'un référentiel commun Corso-Sarde
Diffusion des connaissances	A développer. Faire participer les institutionnels à l'élaboration des catalogues	A consolider

Parallèlement au développement de notre capacité à produire des données phytosociologiques et à les analyser, notre capacité à cartographier a très fortement augmenté cette dernière année. La participation au programme CarHab nous a permis de débiter les premières productions de cartes des séries de végétation : ainsi la moitié des microrégions tests ont été cartographiées en 2012 et 2013 (Balagne en partie, Cap Corse en partie, vallée d'Asco). Par contre, nous avons produit les cartes sans le fond blanc physiographique de l'IGN qui est arrivé après notre campagne de terrain. L'année 2014 devrait permettre de tester les fonds blancs pour la création de nos cartes. Ceci étant, nous avons été la première région à produire une carte des séries (la vallée d'Asco) grâce à mademoiselle Pauline Delbosc, doctorante à l'Université de Bretagne Occidentale (en co-direction au CBNC), en charge de la méthodologie. Son apport sur la méthodologie des cartes de type CarHab nous permet, au sein de l'équipe, de profiter de son développement et de ses ajustements pratiques. Ce lien va se poursuivre jusqu'en 2015.

De plus, au sein du Conservatoire, nous accueillons chaque année des stagiaires que nous encadrons notamment sur la cartographie d'habitats de sites à enjeux patrimoniaux. Nous aidons aussi nos collègues sur cette thématique. Ce volet sera développé dans les prochaines années. Nous souhaiterions aussi utiliser à échéance courte, acquérir des moyens numériques de récolte de données directement sur le terrain.

Les cartes, tout comme les inventaires floristiques devront être valorisés, en premier lieu, auprès des élus des communes concernées notamment par des rendus en séance publique. Cette valorisation sera aussi développée directement à partir de notre site internet avec un niveau d'accessibilité différent suivant les utilisateurs.

Notre mission d'appui technique auprès de la DREAL de Corse concernant l'évaluation des cartographies produites par les bureaux d'études se poursuivra. Notre travail de fond sur la production des catalogues devrait aussi aider à améliorer la qualité des cartes produites à l'avenir.

• **Axe cartographie**

Actions	2014-2019	Perspectives à long terme
Méthodologie de cartographie	Mise au point méthodologique et développement. Bilan apport des fonds blancs (physionomique et écologique)	Ajustements méthodologiques éventuels
Cartographie dans le cadre du programme carhab	Premières productions de cartes. Microrégions tests	Poursuite de l'action au département 2B puis 2A.
Cartographie dans un autre cadre	A développer. Conserver une capacité à cartographier des sites N2000, sites à enjeux patrimoniaux...	A consolider
Stratégie de communication	Valorisation locale. Applications à définir et à valoriser	Poursuite de l'action
Mise à disposition de cartes	Définir l'accessibilité des cartes sur notre site internet. A incrémenter	A consolider
Acquisition de matériel	Acquisition d'outils nomades de saisie (tablette PC durcie + GPS intégré). Utilisation à développer	A consolider
Evaluation des cartographies	Poursuite de l'action auprès de la DREAL. Support technique auprès des acteurs	Poursuite de l'action

B - Perspectives stratégiques « conservation »

• **Préciser la stratégie et les priorités de conservation**

La stratégie de conservation du CBNC a été détaillée dans la partie bilan du rapport. Comme nous avons pu le voir, les priorités d'action de conservation ont été définies dès 2003 en fonction des critères suivants :

- responsabilité de conservation sur le territoire d'agrément (endémisme strict, endémisme cyrno-sarde, baléarico-cyrno-sarde, taxons en limite d'aire de répartition, degré de rareté),
- taxons figurant sur une liste de protection.

Néanmoins, ces critères sont à réactualiser en fonction de l'état d'avancement des connaissances. Ainsi, les priorités d'action devront être précisées en tenant compte :

- des résultats de l'effort de prospection mené sur l'ensemble du territoire d'agrément depuis 2003,
- des résultats du travail, en cours de validation, sur la liste rouge régionale des trachéophytes (sachant qu'un atelier de cotation devrait être réalisé au printemps 2014, mais que ce programme est réalisé avec peu de moyens et ne peut donc avancer rapidement),

- enfin, du travail sur une liste rouge UICN corso-sarde-archipel toscan qui est en cours de finalisation (pour l'archipel toscan) avec nos partenaires méditerranéens.

Une fois les priorités de conservation redéfinies, il conviendra de planifier les actions de conservation *in* et *ex situ* à mettre en œuvre pour améliorer les connaissances et assurer la conservation des taxons les plus vulnérables et/ou les plus menacés. Un partenariat devra être mis en place avec nos homologues méditerranéens de manière à avoir une vision plus globale des priorités de conservation au sein d'une entité biogéographique plus large que le territoire d'agrément du CBNC.

Actions	2014-2019	Perspectives à long terme
Redéfinition de la stratégie et des priorités de conservation	<ul style="list-style-type: none"> • poursuite de la concertation avec les partenaires méditerranéens, • mise à jour de la liste des taxons prioritaires selon une hiérarchisation précise à définir. • planification des mesures prioritaires de conservation <i>in</i> et <i>ex situ</i> à mettre en oeuvre 	<ul style="list-style-type: none"> • poursuite des actions

• **Evaluer et développer les opérations de conservation *in situ***

Le CBNC se propose de réaliser en 2014 un rapport de synthèse sur les opérations de conservation *in situ* engagées depuis 2003 (suivis de populations, bilans stationnels, gestion de milieux, restauration écologique). En effet, le pôle « conservation » du CBNC n'a été mis en place que lorsque les effectifs ont été augmentés en 2010. Néanmoins, ce pôle ne compte pour l'heure que trois personnes, qui doivent intervenir dans de nombreux domaines. Ainsi, de 2010 à 2013, la priorité d'action en matière de conservation *in situ* s'est portée sur la rédaction de plans nationaux d'action (PNA). Les cinq PNA confiés au CBNC par le MEDDE ont été achevés début 2013. Pour les années à venir le CBNC entend donc se recentrer sur les opérations de suivi et de conservation *in situ* et ce malgré le fait que le poste dévolu à cette tâche soit actuellement vacant. Pour cela, il se propose :

- de faire le bilan des actions de conservation et de suivi entreprises depuis 2003 par différents membres du CBNC, avant que le pôle « conservation » ne soit structuré. En fonction des résultats, le CBNC redéfinira les actions prioritaires pour la première liste d'espèces sur laquelle se sont portés les efforts d'intervention,
- une fois la stratégie et les priorités de conservation redéfinies, de lancer de nouveaux programmes de recherche et de suivi sur les nouveaux taxons retenus en concertation avec nos partenaires méditerranéens. Des mesures de gestion adaptées seront également proposées (restauration de milieux, renforcement de population,...).

Par ailleurs, le CBNC va s'attacher durant les prochaines années à apporter un appui scientifique et technique aux services de l'état et aux animateurs de plans qu'ils auront désigné pour la mise en œuvre des PNA.

Actions	2014-2019	Perspectives à long terme
Synthèse des opérations de suivi engagées depuis 2003 et redéfinition des priorités et du planning d'intervention	<ul style="list-style-type: none"> • réalisation d'un rapport de synthèse sur les opérations engagées depuis 2003 (bilans stationnels, suivi des taxons de la Directive,...), 	<ul style="list-style-type: none"> • 2018 : rédaction d'un nouveau bilan des actions et redéfinition des priorités d'intervention

	<ul style="list-style-type: none"> • définition des priorités d'intervention et du planning d'intervention pour les taxons de la liste initiale, • mise en œuvre des actions préconisées dans le rapport de synthèse 	<ul style="list-style-type: none"> • 2018-2023 : redéfinition ou poursuite des actions engagées. • 2018-2023 : remise à jour de la liste si besoin et redéfinition ou poursuite des actions engagées.
<p>Prise en compte de nouveaux taxons définies en concertation avec les partenaires méditerranéens (et notamment les sardes)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • définition des priorités et du planning d'intervention pour les nouveaux taxons, • mise en œuvre des actions (suivi, comptage, bilan stationnel,...) 	<ul style="list-style-type: none"> • 2018-2023 : remise à jour de la liste si besoin et redéfinition ou poursuite des actions engagées.
<p>Finaliser et suivre la mise en œuvre des plans de conservation</p>	<ul style="list-style-type: none"> • présentation des 2 derniers PNA pour : <i>Limonium strictissimum</i> et <i>Naufraga balearica</i> devant le CNPN • appui scientifique et technique dans le cadre de la mise en œuvre des plans validés 	<ul style="list-style-type: none"> • 2018-2023 : appui scientifique et technique dans le cadre de la mise en œuvre des plans validés

• **Développer la conservation ex situ**

• Depuis de nombreuses années et plus particulièrement dans les années 1990-2012, faute de moyens matériels et humains, la conservation *ex situ* des taxons insulaires a été externalisée dans plusieurs structures, sur le continent français et à l'étranger. Le recensement de ces structures a été effectué par le CBNC en 2012 et des contacts ont été établis avec elles. Nous disposons actuellement du listing des espèces conservées dans les différentes structures, sans connaître toutefois : le nombre de lots de semences, leur année de récolte, les quantités conservées et la viabilité des lots. Un bilan doit donc être réalisé préalablement à la définition des objectifs et des priorités de conservation *ex situ*. Des conventions de partenariat avec les différentes structures seront passées en 2013-2014 pour permettre la réalisation de ce bilan et éventuellement pour récupérer les lots de semences corses lorsque les conditions requises de conservation seront effectives.

A court et moyen termes, la conservation *ex situ* des semences les plus rares et les plus menacées continuera à être externalisée, car le CBNC ne dispose pas encore des structures sécurisées nécessaires pour assurer cette mission en interne. Néanmoins, l'Office de l'Environnement de la Corse doit se doter, dans les années à venir, d'un bâtiment rassemblant l'ensemble de ses services. Le CBNC devrait alors disposer de laboratoires adaptés et sécurisés qui lui permettront d'assumer pleinement cette mission.

Dans cette attente et pour s'y préparer, le CBNC a entamé depuis 2012, des campagnes de récoltes de semences qui s'inscrivent dans le cadre d'un programme de conservation de la flore méditerranéennes (qui concerne : la Corse, la Sardaigne, la Sicile, les Baléares, la Crète et Chypre) mené en partenariat avec la Millenium Seed Bank de Kew (MSB) et la fondation Mava. Ce programme concerne essentiellement des espèces relativement « communes » destinées à la mise en production et à la fourniture de semences et de plants d'espèces autochtones destinées au marché local. Les semences seront conservées, pour partie à la MSB et pour partie au CBNC, qui a commencé à s'équiper du matériel nécessaire à la conservation *ex situ*.

Une personne a été recrutée et affectée à plein temps sur ce programme, qui doit se poursuivre jusqu'à fin 2014. Une formation aux techniques de récolte, de séchage, de tri et de conservation a été suivie par 2 agents du CBNC à la MSB de Kew en février 2013. Les contacts établis permettent également au CBNC de bénéficier de l'expérience et des conseils de la MSB pour monter son unité de conservation *ex situ* (choix du matériel, optimisation des installations,...).

Ainsi, l'acquisition du matériel de base (étuves réfrigérées, phytotron, frigidaire, matériel nécessaire à la réalisation de tests de germination,...) a débuté en 2013. Le CBNC a également fait appel, pour une durée de 6 mois (juin-décembre 2013), à un prestataire de service extérieur, spécialisé dans ce domaine, pour :

- mettre en place une unité de conservation à minima, dans l'attente de structures définitives ;
- former le personnel du CBNC ;
- travailler sur les espèces locales (tests de germinations, élaboration d'itinéraires techniques pour la mise en culture des taxons insulaires,...).

La mise en place de l'unité de conservation *ex situ* pour les espèces « remarquables » ne pourra être envisagée que lorsque le projet de construction de l'OEC se sera concrétisé et que des locaux adaptés et sécurisés seront à la disposition du CBNC.

• A plus long terme, le CBNC souhaite également se doter de structures de mise en culture et d'un jardin expérimental et conservatoire.

Actions	2014-2019	Perspectives à long terme
<p>Développer la conservation <i>ex situ</i></p>	<ul style="list-style-type: none"> • réalisation d'un bilan sur la conservation <i>ex situ</i> des semences corses, à l'extérieur de l'île • poursuite de la mise en place d'une unité de conservation (à cours ou moyen terme), • formation du personnel, • conservation d'espèces « communes » pour permettre la fourniture de graines certifiées à la filière de production de plants locaux et de quelques espèces « remarquables » non rares, • si nécessaire (en fonction des résultats du bilan), poursuite de l'externalisation de la conservation des espèces « remarquables » pour les espèces particulièrement sensibles, • réalisation de tests et de mises en culture pour les espèces destinées à la filière de production de semences et de plants locaux. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2018-2023 : mise en place d'une unité de conservation sécurisée dans les nouveaux locaux du CBNC (cette action dépendra de l'état d'avancement du projet de bâtiment de l'OEC), • 2018-2023 : conservation d'espèces « communes » pour permettre la fourniture de graines certifiées à la filière, • 2018-2023 : mise en place au CBNC d'une banque de graines pour des espèces « remarquables », • 2018-2023 : mise en place d'une structure de mise en culture et d'un jardin expérimental et conservatoire.

• **Espèces Exotiques Envahissantes**

Les différentes actions liées aux EEE seront reconduites. Des efforts particuliers porteront sur les manques de données identifiés l'année précédente afin de les combler. Aussi, les actions de connaissance et d'inventaire seront poursuivies.

La Corse étant particulièrement sensible aux invasions biologiques, une attention particulière visera à renforcer les actions de veille et de détection précoce et d'intervention rapide notamment par le renforcement de son réseau d'observateurs et des liens que le CBNC a mis en place avec ses différents partenaires. Ce travail contribuera également, dans une moindre mesure, à la cartographie des EEE.

De même, une réflexion sur la possibilité de la mise en place d'outils réglementaires ou coercitifs destinés à appuyer la lutte menée contre les EEE sur le territoire corse sera menée. Cela pourrait venir en complément d'une réflexion sur la mise en place d'outils incitatifs pour l'utilisation d'espèces locales dans le cadre des programmes de valorisation des plantes et semences locales (programmes SNB et CRV).

L'action de veille sera poursuivie et un « réseau d'alerte » en lien notamment avec les sardes pourra être mis en place.

Actions	2014-2019	Perspectives à long terme
<p>Programme de veille et de lutte contre les plantes envahissantes</p>	<ul style="list-style-type: none"> • expérimentation <i>ex situ</i> visant à améliorer les connaissances sur le pouvoir germinatif, les modes de propagation / dissémination, • Poursuite des inventaires et des cartographies, • Poursuites des actions de veille et de lutte en cours, • Collaboration avec les partenaires pour définir des stratégies d'action, • Animation du réseau d'observateur. • Réflexion sur la mise en place d'outils réglementaires, coercitives • Réflexion sur la mise en place d'outils incitatifs pour l'utilisation d'espèces locales • mise en place d'un « réseau d'alerte » en lien avec les partenaires méditerranéens et notamment les sardes. 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuites des actions de veille et de lutte en cours, • Poursuite des inventaires et des cartographies, • Collaboration avec les partenaires pour définir des stratégies d'action, • Animation du réseau d'observateur.

• **Programmes intégrés de connaissance et de conservation des espèces végétales et/ou des habitats**

• Comme nous l'avons évoqué dans la partie « bilan » du rapport, trois programmes ambitieux, initiés à partir de 2012, mobilisent l'énergie des agents du pôle « conservation ». Il s'agit :

- de l'appel à projet du Ministère de l'Environnement sur le thème de la « conservation et l'utilisation durable d'espèces végétales indigènes pour développer des filières locales »,
- du programme « Mediterranean Seed Conservation Partnership »,
- du projet de création d'un réseau de conservation des ressources végétales corses (CRV).

Ces trois programmes doivent être poursuivis et finalisés. Ils constituent une priorité pour le CBNC et doivent aboutir à :

- la structuration et à développer une filière de production de plants et de semences certifiés d'origine locale,
- la mise en réseau de tous les acteurs de la conservation des ressources végétales (sauvages ou cultivées) de l'île.

La mise en place de la filière devrait se poursuivre sur la totalité de la période 2014-2019.

L'objectif final de ses programmes est la conservation et la valorisation du patrimoine végétal insulaire. Ce travail devra s'effectuer en partenariat avec les centres de recherche de nos partenaires méditerranéens. Ils permettront également de proposer une alternative à la plantation d'espèces végétales exogènes potentiellement invasives.

Le planning d'action de mise en œuvre de ces programmes est détaillé dans le tableau ci-dessous :

Par ailleurs, la collaboration avec les divers acteurs de la filière « plantes à parfums, aromatiques et médicinales (PPAM) se poursuivra. Elle se traduira notamment par des études phénologiques visant à préciser les périodes optimales de récolte de semences (*Helichrysum italicum*, autres taxons) afin d'optimiser les pourcentages de levées avec entre autre l'étude des conditions de récolte des semences dans la réussite des mises en culture. Nous participerons ainsi à l'augmentation de la ressource cultivée et à la préservation du stock naturel. Cette étude vient d'être engagée et se poursuivra tout au long de l'année 2014.

Nous travaillerons également dans l'accompagnement des producteurs pour le choix de nouvelles espèces et le cadrage de leurs modalités d'exploitation (adaptations de la charte de cueillette), toujours dans le souci de pérenniser les stocks sauvages et d'accompagner un développement économique local durable.

Actions	2014-2019	Perspectives à long terme
Création d'un réseau de conservation des ressources végétales (CRV)	<ul style="list-style-type: none"> • finalisation de l'état des lieux, • création du portail d'échanges (BDD), • animation du réseau. 	<ul style="list-style-type: none"> • 2018-2023 : poursuite de l'animation du réseau, • 2014-2019 : mise à jour et réactualisation des données.

<p>Programme « Mediterranean Seed Conservation Partnership »</p>	<ul style="list-style-type: none"> • poursuite du programme de récolte (axé sur la filière semences et les toits végétalisés), • stages de formation pour le personnel du CBNC sur les techniques de conservation, • échanges avec les partenaires pour élaborer des protocoles de récolte et conservation communs. • fin du programme en 2014 et définition d'un nouveau programme en relation avec nos partenaires méditerranéens. • hors programme : poursuite des campagnes de récoltes pour l'alimentation de la filière en semences certifiées. 	<ul style="list-style-type: none"> • hors programme : poursuite des campagnes de récoltes pour l'alimentation de la filière en semences certifiées et poursuite des échanges avec les partenaires du programme.
<p>Appel à projet « Stratégie National pour la Biodiversité » (SNB)</p>	<ul style="list-style-type: none"> • rendu de l'étude de faisabilité, • poursuite des contrats expérimentaux de culture pour 30 espèces « ornementales » et PPAM, • création d'une marque régionale, • mise à disposition de semences certifiées et de fiches de culture (espèces « ornementales » et espèces utilisées pour la parfumerie et les huiles essentielles), • lancement de contrats expérimentaux de culture pour les « toits végétalisés », • lancement de contrats expérimentaux de culture pour la filière semences, • mise à disposition de semences certifiées (toits végétalisés), • mise à disposition d'un mélange de semences locales (ensemencements de talus, carrières, implantation de prairies,...). • Fin du programme SBN en 2014. 	<ul style="list-style-type: none"> • à définir en fonction de l'état d'avancement de la filière

Programme « Plantes à parfums, aromatiques et médicinales » (PPAM)	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite accompagnement de la filière (études techniques, adaptation charte de cueillette, travaux de labellisation,...) • Synthèse des connaissances (ethno-pharmacologie). 	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite accompagnement de la filière
---	--	--

• **Programme « Petites Iles Méditerranéennes » (PIM)**

La flore et la végétation des îlots satellites de la Corse ont été en grande partie étudiées. Mais tous n'ont pas été prospectés et pour certains d'entre eux les données sont déjà anciennes. Le CBNC proposera, en 2014, un stage dont l'objectif sera de réaliser une synthèse des données existantes et de mener ponctuellement des inventaires complémentaires sur les îlots présentant un déficit de données.

Ce stage s'inscrit dans le cadre du projet d'« atlas encyclopédique des Petites Iles de Méditerranée occidentale » qui prévoit également la constitution d'une base de données. Le CBNC concrétisera sa participation à ce programme par la signature d'une convention avec le Cdl et un membre du CBNC sera contributeur géographique pour la Corse. Il poursuivra, par ailleurs durant le prochain agrément les inventaires sur les îlots présentant un déficit de données.

Actions	2014-2019	Perspectives à long terme
Participation à l'Atlas encyclopédique des Petites Iles de Méditerranée occidentale	<ul style="list-style-type: none"> • signature d'une convention CBNC-Cdl, • participation au programme Atlas en tant que contributeur géographique, • encadrement d'un stage sur l'état des lieux des connaissances et renseignement des bases de données PIM et CBNC, • participation aux missions PIM sur la Corse, • poursuite des inventaires sur les îlots présentant des déficits de données. 	<ul style="list-style-type: none"> • poursuite des actions

- **Programme d'inventaire et d'évaluation des ZNIEFF**

Dans le cadre de la politique liée à la définition des zones d'intérêt écologique, le CBNC développera en partenariat avec la DREAL un programme d'évaluation et de consolidation des ZNIEFF.

Actions	2014-2019	Perspectives à long terme
Programme d'analyse et de renforcement des ZNIEFF Volet flore et habitat	<ul style="list-style-type: none"> • définition du programme conjointement avec la DREAL sur les volets flore et habitats. • définition des critères des espèces déterminantes • élaboration de la liste des espèces déterminantes • analyse spatiale des données • actualisation des données • réalisation d'inventaires complémentaires 	<ul style="list-style-type: none"> • poursuite des actions

C - Perspectives « gestion et mise à disposition des données »

- **Axe données**

Nous avons accumulé un nombre considérable de données au cours de l'agrément 2008-2013, des données qu'il faut organiser, valider et qu'il faudra également mettre à disposition du public, des protocoles pour ce faire ont déjà été mis en place, il faudra bien évidemment les affiner avec l'arrivée de la nouvelle base.

Les nouvelles fonctionnalités de Chloris vont en effet nous permettre de traiter également des habitats avec des champs qui seront similaires à ceux définis avec les autres CBN et la fédération. Nous pourrons plus facilement échanger avec des délais de traitement plus courts pour l'agrégation de données au niveau national.

Nos données seront également disponibles d'accès *via* le web suivant différents niveaux d'accréditation, l'accès à toutes ces informations justifiera pleinement notre position de tête de réseau flore et habitats du Système d'Information sur la Nature et les Paysages.

Les demandes croissantes émanant de bureaux d'étude et autres collectivités d'informations sur la localisation d'espèces patrimoniales préalables à la réalisation de divers aménagements vont également nous amener à réfléchir à un protocole de certification de la donnée plus réglementé.

Il va par contre devenir urgent de trouver du renfort pour tout ce qui concerne la saisie de toutes les publications et différents ouvrages contenus dans notre bibliothèque, la gestion et le référencement de ceux-ci ainsi que de la photothèque *taxa*, *syntaxa* et semences.

Le site internet devra être mis à jour régulièrement et ses actualités enrichies.

Actions	2014-2019	Perspectives à long terme
Base de données flore et habitats	Acquisition prévue en 2014, transfert des données	A incrémenter
Mutualisation des données au niveau national	Amélioration du traitement des données avec l'arrivée de Chloris 2	A consolider
SINP	Animation du réseau en tant que référent régional « flore et habitat », avec entre autre l'arrivée de Chloris 2 et son interface web	•A consolider
Mise à disposition des données	Accès via le web avec des niveaux d'accréditation différents avec l'arrivée de Chloris 2	A consolider
Contrôle et validation des données	Amélioration du protocole avec l'arrivée de Chloris 2	A consolider
Saisie gestion de la biblio photothèque	Externalisation des actions ?	A consolider
Site Web	Mises à jour régulières, animation du site	A consolider

D- Perspectives stratégiques « expertise »

La mission d'expertise et d'appui scientifiques et techniques auprès des services de l'état, des collectivités ou encore de privés s'est largement développée au cours de ces dernières années.

Nous nous sommes attachés à répondre à l'ensemble des demandes qui nous ont été faites. Les procédures et les délais de réponse ont été revus et améliorés durant la période du premier agrément. Nous entendons poursuivre dans ce sens pour les années à venir. Les missions les plus représentatives sont citées, à titre d'exemples, dans le tableau ci-dessous :

• *Expertises pour les services de l'état dans le cadre du cahier des charges CBN*

Actions	2014-2019	Perspectives à long terme
Avis sur les dossiers de dérogation à la non destruction d'espèces végétales protégées	• Poursuite des actions	Poursuite des actions
Participation à l'élaboration des documents d'objectifs des sites du réseau Natura 2000 et aux comités de suivi	• Poursuite des actions	Poursuite des actions

• **Appui aux collectivités locales**

Actions	2014-2019	Perspectives à long terme
Plan de développement rural de la Corse	<ul style="list-style-type: none"> • Poursuite de l'assistance technique ou d'expertises pour les mesures environnementales (habitats ou espèces) • Participation à l'élaboration du prochain Plan 	Poursuite des actions
Plan de protection des forêts et des espaces naturels contre les incendies en Corse	<ul style="list-style-type: none"> • Expertises ciblées sur la création d'ouvrage à vocation de Défense des Forêts contre les Incendies par le brûlage dirigé • Participation à l'élaboration de cahier des charges pour les institutions 	Poursuite des actions
Participation aux comités scientifiques et aux comités de suivi des réserves naturelles	<ul style="list-style-type: none"> • Participation à l'élaboration des plans de gestion 	

• **Appui à d'autres organismes**

Actions	2014-2019	Perspectives à long terme
Aide technique et scientifiques auprès d'associations, de socioprofessionnels ou de particuliers	<ul style="list-style-type: none"> • Dans la mesure de ses moyens le CNBC continuera à répondre favorablement aux demandes d'assistance ou d'expertise dans les domaines de la conservation, de la protection ou de la valorisation des ressources végétales de l'île. 	Poursuite des actions

E - perspectives stratégiques « échange et transmission des connaissances, formation, Information, communication et éducation du public »

Nous souhaitons maintenir et intensifier notre activité d'échanges et de transmission des connaissances, au travers :

- de notre réseau d'observateurs, que nous nous attacherons à étoffer
- de notre site internet

Nous souhaitons rester à la disposition des divers organismes et collectivités (Collectivité territoriale, Conseils généraux, CREPS, éducation nationale,...), afin d'organiser les formations qui leur sont nécessaires, ainsi que nous l'avons fait jusqu'à présent.

Nous souhaitons poursuivre nos diverses actions d'information du grand public :

- participations aux manifestations correspondant à nos compétences, en fonctions des opportunités et des disponibilités

- interventions organisées à la demande de structures diverses, en fonction des enjeux et des disponibilités

Nous souhaitons également poursuivre nos activités de partenariat avec les médias.

3.3. Implications organisationnelles

A - Dimensionnement et organisation de l'équipe

Le précédent exercice a vu l'organisation de l'équipe en pôles d'activité, l'augmentation du personnel et sa déprécarisation.

Le recrutement d'un botaniste de terrain supplémentaire pour le pôle « inventaire » est en cours et sera finalisé début 2014.

Il serait également intéressant, dans le cadre de la poursuite des actions sur la bryoflore évoquées ci-dessus, d'envisager la mise en place pérenne d'un poste de bryologue, avec les difficultés que génère la recherche tant des financements nécessaires que des personnes ayant les compétences rares d'un bryologue.

B - Locaux et équipements

Les modifications des locaux et l'augmentation des surfaces d'hébergement du CBNC nous ont permis de remplir nos missions de façon plus satisfaisante, en particulier :

- Le traitement, la conservation des semences et les tests de germination dans le cadre des actions de conservation *ex situ*
- Le stockage et la classification du fond documentaire
- La mise en place de trois postes d'identification fonctionnels
- Le stockage et la classification de l'herbier

Cependant, toutes ces opérations sont demandeuses d'espace et nécessitent des équipements spécifiques.

L'Office de l'Environnement de la Corse envisage le regroupement de plusieurs de ses services dans un bâtiment qui sera édifié à cet effet.

Une ligne budgétaire de 1,5 millions d'euros des investissements est inscrite au contrat d'objectif de l'OEC. Cette enveloppe budgétaire devrait permettre la construction d'une structure sur la commune de Corte, et ce, en partenariat avec l'Observatoire et Conservatoire des Insectes.

Le Conservatoire Botanique a fait part de ses desideratas en matière de surfaces nécessaires et d'équipements spécifiques pour remplir dans des conditions optimales l'ensemble des missions qui lui sont dévolues, en mettant l'accent sur les aspects exposés ci-dessus, en particulier :

- La conservation *ex situ* avec les aspects « mise en culture »
- La conservation et le développement de l'herbier dans les meilleures conditions
- La conservation, le développement et la classification du fond documentaire

mais également, la prise en compte de l'espace de travail pour l'ensemble des personnels.